Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9470925
Centre d'intérêt: 620

Lafleur, Thérèse.

Recherche sur les attentes et les besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans en matière de services de garde : rapport présenté à la Fédération des comités de parents de la province de Québec, au Ministère de l'éducation du Québec, à l'Office des services de garde à l'enfance / Thérèse Lafleur. -- [Beauport : Fédération des comités de parents de la province de Québec], 1994.
v, 100 p. ; 28 cm.

Bibliogr.: p. 79-80. Glossaire.

ISBN 2-921357-16-X

Vedette(s)-secondaire(s): Fédération des comités de parents de la province de Québec

Descripteur(s): Services de garde * Opinion des parents * Encadrement des élèves * Primaire (Ordre d'enseignement)

Cette recherche a tenté de connaître les opinions des parents quant aux services de garde offerts à leurs enfants de 9 à 12 ans en interrogeant 167 d'entre eux. Où sont ces jeunes en dehors des heures de classe? Quand y a-t-il des besoins de garde et qui en a la responsabilité? Pourquoi accompagner les 9 à 12 ans et que font-ils en dehors des heures de classe? Comment est perçue la situation actuelle? Quelles sont les difficultés rencontrées? Quels sont les freins au développement de services adaptés? Quel est l'encadrement idéal? Voilà quelques-unes des questions auxquelles la recherche a tâché de répondre. Guide de discussion à l'annexe A.

Type de document:

Recherche

sur les attentes

et les besoins des parents d'enfants de **9 À 12 ANS**

EN MATIÈRE DE SERVICES DE

garde

RAPPORT

MAI 1994

THÉRÈSE LAFLEUR

La photographie de la page couverture a été prise dans le cadre d'un projet en arts visuels d'une étudiante de l'Université Laval, Mme Teresa Pacheco Roy, avec la participation des élèves de 5e année de l'école Anne-Hébert et la collaboration de leur enseignant, M. Luc Bussières.

«Mon idée a pris naisance à la suite d'une expérience personnelle. J'ai voulu faire sentir aux élèves que tout est possible lorsque l'on s'intéresse, que l'on s'implique, que l'on se passionne pour ce à quoi l'on croit. Je voyais aussi là une bonne occasion de leur démontrer que l'union des individus est une grande force. Cela a amené une prise de conscience, autant par les élèves que par l'ensemble des intervenants (parents, enseignants et autres), du travail exigé pour la conception d'un tel projet tant à son organisation qu'à sa coordination.»

Teresa Pacheco Roy

94-70925

RECHERCHE
SUR LES ATTENTES ET LES BESOINS DES PARENTS D'ENFANTS DE 9 À 12 ANS EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE

RAPPORT PRÉSENTÉ
À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
À L'OFFICE DES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Thérèse Lafleur

Mai 1994

ISBN 2-921357-16-X
Dépôt légal — 1994
Bibliothèque nationale du Québec

NOS REMERCIEMENTS

Au nom des jeunes d'aujourd'hui et des adultes de demain, nos remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont généreusement consacré temps et énergies, afin que le développement des services de garde soit un investissement des plus profitables aux familles québécoises.

Des parents ont réfléchi ensemble, se sont déplacés, ont partagé avec nous cette richesse précieuse qu'est leur temps. D'autres parents ont rassemblé, souvent après bien des appels, celles et ceux qui ont exprimé les attentes et les besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans en matière de services de garde. Nous les en remercions chaleureusement.

Le comité conjoint

Mme Lucie Piotte

Directrice de la Section 06.2 -- De la Montérégie

Fédération des comités de parents de la province de Québec

M. Jean-Pierre Jobidon

Directeur général

Fédération des comités de parents de la province de Québec

M. Claude Marin

Directeur adjoint, Direction de la coordination des réseaux, ministère de l'Éducation

Mme Céline Michaud

Coordonnatrice du dossier des services de garde en milieu scolaire, ministère de l'Éducation

Mme Ginette Galarneau

Directrice des communications, de la recherche et du développement

Office des services de garde à l'enfance

Mme Chantal Drolet

Agente de recherche, Office des services de garde à l'enfance

Mme Thérèse Lafleur

Responsable de la recherche

Les opinions citées dans cette publication demeurent
sous la responsabilité respective de leurs auteurs.
La reproduction et la traduction des textes sont autorisés en mentionnant la source.

adaptés. C'est pourquoi, à cet égard, ceux-ci s'attendent à être consultés plutôt que mandatés au développement de services de garde adaptés à ce groupe d'âge.

Les parents veulent que les responsables du soutien aux familles adoptent une démarche proactive, qui distingue et rend cohérente l'organisation de services de garde par les diverses instances. Ils interpellent particulièrement les écoles et, surtout, les commissions scolaires, systèmes au sein desquels des comités les représentent déjà.

Les parents rencontrés demandent une gestion des ressources de garde qui réponde à leurs besoins quotidiens pour l'organisation de la vie familiale. Ils veulent des services adaptés à leurs réalités individuelles et collectives, tant sur le plan de leur disponibilité que de leur accessibilité. De même, ils souhaitent des services de garde répondant à leurs attentes éducatives, principalement en ce qui a trait au respect des préférences des jeunes, donc de leurs particularités.

Les parents souhaitent également bénéficier d'un mode de garde stable, et ce à l'année, qui les soutient dans leurs tâches de parents, assure la sécurité de leurs enfants et est compatible aux besoins et aux attentes des enfants eux-mêmes.

Tout au long des discussions, les parents ont par ailleurs insisté sur l'importance de **mettre en place une gestion unifiée des ressources de garde** pour favoriser l'émergence d'une organisation communautaire cohérente et, somme toute, pour favoriser le développement global des jeunes de 9 à 12 ans.

Les différentes formes d'encadrement en dehors de heures de classe

Les parents distinguent spontanément deux formes de garde, soit la personne qui garde, **la gardienne**, et le milieu qui garde, **les services de garde**. Ils ont recours à l'une ou l'autre forme selon leur perception et leurs exigences de garde. Ainsi, selon l'importance du phénomène :

- les enfants sont **souvent seuls à la maison** ou avec un autre membre de la famille;
- certains sont **à l'école**, au moins pour la période du midi, au service de surveillance des dîners et, parfois, après les heures de classe, au service de garde en milieu scolaire, à des activités parascolaires d'animation ou d'aide aux travaux scolaires ou encore d'apprentissage;

- d'autres, en plus petit nombre, se rendent dans un milieu familial, que ce soit chez une gardienne rémunérée ou chez une personne appartenant au réseau naturel famille/voisinage;
- et, enfin, quelques-uns vont au centre de loisirs, à une organisation paroissiale, à la bibliothèque municipale ou à des activités de loisirs spécialisées.

Des besoins qui diminuent avec l'âge

L'**âge des jeunes** et la **période de garde** sont déterminants pour établir les besoins d'encadrement. La grande majorité des parents rencontrés jugent que, pour les 9 ans, la garde est essentielle en tout temps et que le besoin diminue quand le jeune avance en âge, la période charnière se situant au milieu de la 5e année. Le **midi et les journées entières sans école** sont néanmoins des périodes où les parents veulent que leurs jeunes soient supervisés, directement ou indirectement.

Les critères de décision en matière d'encadrement des 9 à 12 ans

Les critères motivant les décisions des parents relativement à la garde sont, par priorité : la préférence des jeunes; les coûts; la sécurité; la qualité et l'adaptation du service aux besoins et aux attentes; l'âge de l'enfant; la période de garde, quand et combien de temps le jeune demeure seul; les valeurs familiales d'acquisition d'autonomie; le rang de l'enfant dans la famille; le transport; la souplesse de fréquentation du service de garde et sa fiabilité; l'isolement ou non de la résidence familiale; la possibilité de recourir à une ressource adulte; la concordance entre l'horaire scolaire et les heures de travail; la proximité du lieu de travail du parent; la solitude des jeunes à la maison versus la fréquentation d'un milieu stimulant; l'influence des milieux (école, groupe d'amis et autres); les nouvelles réalités des familles, par exemple, la garde partagée.

Les différentes sources de satisfaction

La satisfaction des parents quant au mode de garde choisi s'exprime d'abord en fonction de la sécurité, de l'intégrité physique et psychologique, ainsi que du fait que celui-ci concilie les préférences de garde de leur enfant et leurs propres responsabilités. Les parents estiment que leurs jeunes sont satisfaits,

quand ceux-ci participent au choix du mode de garde. Bien que curieux d'explorer leur récente accessibilité à un degré plus élevé d'autonomie, les jeunes sont cependant plus enclins à fréquenter un service de garde quand un lien affectif y existe et quand ce service propose, sans trop de rigueur, des activités qui leur ressemblent et rassemblent leur groupe d'amis. Les options de garde satisfaisantes pour les journées d'école ne sont pas nécessairement les mêmes que pour les autres jours.

Des difficultés de plusieurs ordres

Les difficultés que rencontre la mise en place de services de garde adaptés pour les jeunes de 9 à 12 ans sont de plusieurs ordres, selon les parents. Les jeunes eux-mêmes rendent difficile la tâche d'organiser un encadrement approprié, car leurs préférences varient constamment selon leur âge, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, leurs appartenances diverses et leurs origines multiples. Les parents, qui font aussi des choix relatifs à la garde, préfèrent parfois investir autrement quand ils constatent que leur enfant peut et veut se garder seul ou garder les plus jeunes. De plus, quand les services offerts ne leur conviennent pas, bien des parents décident de miser sur leur enfant plutôt que de s'engager à mettre en place, avec toute l'énergie que cela suppose, des services adaptés.

Par ailleurs, les services de garde en milieu scolaire eux-mêmes peuvent faire obstacle à l'adhésion des élèves de deuxième cycle, que ce soit en raison de leurs normes, de leur accessibilité restreinte, de la qualité de leurs ressources organisationnelles et éducatives, de leur coût ou de leur stabilité.

Toutefois, c'est le manque de volonté des milieux à mettre en place des services de garde ralliant les 9 à 12 ans et leurs parents qui constitue le frein majeur au développement de services adaptés à cette clientèle. Ce manque de *leadership* pour engager les différents intervenants dans une action commune a pour résultat de diluer les efforts individuels au lieu d'unir les actions (synergie) et de maximiser l'utilisation des équipements.

Des perceptions différentes de l'encadrement idéal

La perception de l'encadrement idéal pour les 9 à 12 ans varie selon **chaque région, chaque localité et chaque famille**. Des perceptions communes se dégagent cependant des propos des parents rencontrés. Ainsi, l'encadrement idéal serait que l'enfant soit :

- **dans un service de garde en milieu scolaire** mais distinct de l'aspect école comme lieu d'instruction;
- **à la maison**, seul ou avec un frère, une soeur, un ami et des ressources adulte accessibles;
- **à un centre de loisirs (maison de quartier)** offrant des services adaptés aux 9 à 12 ans;
- chez une gardienne en milieu familial;
- ou, encore, au domicile familial avec une gardienne.

> *«On ne peut pas demander à un service de garde d'être tout ça, d'avoir toutes ces caractéristiques, mais il faudrait peut-être qu'il y ait des services qui répondent à chacune de ces réalités-là parce que je pense qu'il n'y a pas une seule réalité des parents au travail. Les besoins sont très divers. Il y a des besoins de garde parce que les parents travaillent, mais il y a d'autres parents qui voudraient ou qui auraient besoin vraiment de services similaires. C'est-à-dire que quelqu'un prenne en charge ou assure une surveillance à leurs enfants pour un paquet d'autres raisons aussi. Dans les milieux, il existe une diversité de besoins, il existe déjà plusieurs services, il y a beaucoup de ressources, mais c'est au niveau de la* ***concertation*** *qu'il y a un manque parce que chacun fait son petit bout.»*

Les perspectives d'avenir

Un premier rapport de recherche (Lalonde-Graton, 1992) a fait état de la réalité des services de garde en milieu scolaire qui reçoivent des jeunes de 9 à 12 ans. Ce deuxième volet permettra, nous l'espérons, de mieux saisir les attentes et les besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans et soulèvera, au sein de chaque groupe en cause, un questionnement fondamental sur la nature de son action.

Est-ce un mandat qu'on nous impose ?

Est-ce un mandat que l'on s'impose ?

Est-ce un mandat qui s'impose ?

La table des matières

Nos remerciements

Les faits saillants i

L'introduction 1

La méthode 3

Où sont les jeunes de 9 à 12 ans
en dehors des heures de classe ? 5

Quand y a-t-il des besoins de garde ? 11

Qui a la responsabilité de la garde des enfants de 9 à 12 ans ? 17

Pourquoi accompagner les 9 à 12 ans ? 21

Que font les jeunes en dehors des heures de classe ? 27

Comment est perçue la situation actuelle ? 29

Quelles sont les difficultés rencontrées ? 35

Les freins au développement de services adaptés 49

Quel est l'encadrement idéal ? 63

En conclusion 71

Glossaire 75

Bibliographie 79

Annexe A Guide de discussion 81

Annexe B Synthèses des rencontres régionales

Section 01 Gaspésie/Bas Saint-Laurent/Îles-de-la-Madeleine 84
Section 02 Saguenay/Lac-Saint-Jean/Chapais-Chibougamau 85
Section 03-12 Québec/Chaudière/Appalaches 87
Section 04 Mauricie/Bois-Francs/Drummond 89
Section 05 Estrie 91
Section 06.1 Laval/Laurentides/Lanaudière 92
Section 06.2 De la Montérégie 93
Section 06.3 Île de Montréal 94
Section 07 Outaouais 95
Section 08 Abitibi/Témiscamingue 97
Section 09 Côte-Nord 99

L'introduction

> Mettre sur pied, en collaboration avec les milieux scolaires, les municipalités, les organismes de loisirs et autres intervenants du milieu, un plan d'intervention apte à répondre aux besoins particuliers de garde des enfants du deuxième cycle du primaire durant l'année scolaire. (Extrait de la politique sur les services de garde à l'enfance)

Les services de garde en milieu scolaire sont prévus pour les enfants qui fréquentent l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Les enfants du premier cycle du primaire, les 6 à 9 ans, représentent très majoritairement les usagers réguliers des services de garde en milieu scolaire. Il y a lieu de s'interroger sur la situation des enfants du deuxième cycle du primaire, les 9 à 12 ans, en dehors des heures de classes : Où sont-ils ? Que font-ils ? Qui en a la responsabilité ? Cette situation est-elle satisfaisante pour les enfants et pour les parents ? Quels types de garde sont requis ? Qui doit les fournir ?

Afin de répondre de manière appropriée à toutes ces questions et de savoir dans quelle mesure le service de garde en milieu scolaire peut répondre aux besoins de garde de cette clientèle, **le ministère de l'Éducation et l'Office des services de garde à l'enfance** ont choisi de mener une recherche auprès des divers groupes touchés par cette problématique, dont les parents par le réseau de la **Fédération des comités de parents de la province de Québec**.

Les résultats permettront de cibler les modes de garde à développer pour offrir des services de garde adaptés aux exigences particulières de ce groupe d'âge, avec une approche cohérente de l'encadrement souhaité par les parents et des formules suscitant l'adhésion des jeunes.

Un premier rapport de recherche (Lalonde-Graton, 1992) a fait état de la réalité des services de garde en milieu scolaire qui reçoivent des jeunes de 9 à 12 ans. Ce deuxième volet permettra, nous l'espérons, de mieux saisir les attentes et les besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans et soulèvera, au sein de chaque groupe en cause, un questionnement fondamental sur la nature de son action. Est-ce un mandat qu'on nous impose ? Est-ce un mandat que l'on s'impose ? Est-ce un mandat qui s'impose ?

Les services de garde en milieu scolaire sont implantés depuis quinze ans au Québec. C'est maintenant sur leur développement que l'on se penche. L'évolution spectaculaire des structures familiales, des rôles et des relations que les membres des familles entretiennent entre eux et avec leur collectivité

exige que l'on ne compte plus seulement sur la capacité d'adaptation des familles. Il importe que les services qui leur sont offerts ne soient pas élaborés en fonction d'une image traditionnelle ou préconçue du modèle familial, mais bien d'après les réels besoins et attentes des parents et des enfants.

«Avec la chance ou avec la voisine», d'après cette mère, bien des familles n'ont que ces deux ressources de garde. La chance d'avoir accès à un service de garde ou la chance qu'il n'arrive rien de fâcheux ? La voisine d'à côté ou de la parenté, chez-elle ou à la maison ?

Des parents de partout au Québec ont bien voulu en discuter ensemble. C'est à partir de leurs échanges d'opinions et d'expériences que se sont formulées les constats qui suivent. Dans une perspective reflétant le plus fidèlement possible ce qu'ils ont dit, nous tentons de démontrer l'impact de leurs propos sur l'encadrement des 9 à 12 ans et sur les voies d'action qui s'en dégagent.

La méthode

L'objet de cette recherche se prêtait mieux à une approche qualitative que quantitative, parce que celle-ci visait d'abord à donner une direction plutôt qu'une dimension en vue de répondre aux attentes et aux besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans en matière de services de garde.

Deux sources de renseignements ont quand même fourni l'information. Elles ont permis d'expliquer le fonctionnement actuel de modes de garde pour les jeunes de ces âges, de dégager des règles tacites ou tangibles régissant les services disponibles, de préciser les situations vécues par les familles et, enfin, de communiquer aux multiples instances préoccupées par cette question le portrait de la situation actuelle au regard de celle souhaitée.

Les premières données d'un sondage postal, commandé par l'Office des services de garde à l'enfance au Bureau de la statistique du Québec et effectué à l'hiver 1994, ont aidé à établir le profil des familles et à définir les préférences des jeunes.

Des groupes de discussion, rencontrés dans chaque région du Québec, d'octobre 1993 à février 1994, ont permis de disposer de données détaillées. Ces éléments sont essentiels à la prise de décisions judicieuses et à l'évaluation de l'impact des changements à apporter aux services de garde et à leur soutien. Un guide de discussion avait préalablement été élaboré à partir du devis de recherche.

Initiée par le ministère de l'Éducation (MEQ) et l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE), de concert avec la Fédération des comités de parents de la province de Québec (FCPPQ), cette recherche a fait appel au réseau de la Fédération des comités de parents pour former les groupes de discussion rencontrés.

C'est Mme Lucie Piotte, directrice de la Section 06.2 – De la Montérégie à la Fédération des comités de parents, responsable du dossier à la Fédération qui a apporté aide et soutien à la formation des groupes de parents. Les directrices et les directeurs représentant les onze sections (régions) du Québec ont été sollicités pour former les groupes de discussion et assurer le suivi de la démarche. Un seul endroit a été visité par région, à l'exception de la section 06.3 – Île de Montréal et de la section 04 – Mauricie/Bois-Francs/Drummond par la responsable de la recherche. Les groupes ont été formés à partir de critères les faisant les plus représentatifs possible de leurs milieux selon l'âge des jeunes, soit des groupes de parents d'élèves de 4e, de 5e et de 6e année et un groupe représentant les différents

comités de parents du système d'éducation. Les rencontres ont été enregistrées afin de permettre l'analyse nécessaire à la rédaction du rapport de recherche, à la rédaction des **résumés de chaque rencontre** et des **synthèses des rencontres régionales** (annexe B).

Les groupes de discussion

Les 167 parents qui ont participé aux 31 groupes de discussion formés dans toutes les régions du Québec, dont 135 femmes et 32 hommes, sont âgés de 36,7 ans en moyenne. Ils ont 2,3 enfants et un peu plus de garçons que de filles dont l'âge moyen est de 8,8 ans. Les parents d'élèves de 5e année ont été plus nombreux à se présenter aux rencontres. La grande majorité des parents rencontrés vivent en couple, et les familles monoparentales sont presque exclusivement représentées par des mères. Malgré qu'un certain nombre de parents rencontrés soient actuellement sans emploi, 70 p. 100 travaillent à l'extérieur et très peu sont à la maison par choix éducatif. Ils habitent en milieu urbain (52 p. 100), rural (22 p. 100) ou en banlieue (18 p. 100) et ont une scolarité de niveau secondaire (43 p. 100), collégiale (35 p. 100) ou universitaire (22 p. 100). Ces données ont été librement fournies par les parents rencontrés et ne peuvent être traitées de façon rigoureuse. Elles permettent cependant un portrait assez précis des participantes et des participants aux groupes de discussion. Il faut aussi mentionner que la plupart de ces parents sont engagés dans les différents comités du système scolaire : comité d'école, comité du service de garde en milieu scolaire, conseil d'orientation, comité de parents. Quelques-uns sont parents commissaires, certains siègent au conseil d'administration de la Fédération et d'autres sont présidentes ou présidents de sections de la Fédération des comités de parents.

Où sont les jeunes de 9 à 12 ans en dehors des heures de classe ?

Chaque région du Québec, selon le milieu et les conditions de vie des familles, fournit des réponses qui lui sont propres, quand il s'agit des modes d'encadrement disponibles pour les jeunes de 9 à 12 ans. Des parents connaissent et choisissent des services de garde qui sont d'ailleurs plus développés dans les grands centres; d'autres sont encore à la recherche d'un soutien minimum dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

> *«Le réseau familial serait important. On ne vient pas d'ici, c'est pas notre région. J'ai souvent souffert de ça quand j'arrivais dans une nouvelle région. On connaît personne. Tu regardes un peu le coin, les adolescentes pour les urgences. C'est difficile, c'est plus difficile. Quand je suis arrivée, il y avait la garderie scolaire (service de garde en milieu scolaire) et c'est pour ça qu'il y a eu tout de suite une attirance pour acheter une maison dans le secteur. Ça a été bon parce que j'avais déjà connu cela.»*

Les parents, tout comme les régions mais à une autre échelle, peuvent difficilement signifier des attentes, promouvoir des formules conciliantes d'accompagnement des jeunes de 9 à 12 ans, parce que leurs énergies sont consacrées à combler individuellement leurs besoins ponctuels de garde : le matin, le midi, après l'école, aux journées pédagogiques, durant la semaine de relâche, aux congés, pendant les vacances d'été et en cas de maladie. C'est le jeu de l'offre et de la demande, entre demander un service ou proposer un service, l'éternelle question de la poule ou de l'oeuf ?

Pourtant, les résultats d'une étude canadienne (Lero, 1992) indiquent clairement que les programmes et les services de garde des enfants (l'école comprise), qui ne sont offerts que les jours de semaine à des heures fixes et se terminent à 18 h ou avant, peuvent ne pas répondre à tous les besoins en matière de services de garde pour 45 p. 100 des enfants d'âge scolaire. Dans de tels cas, comme dans d'autres, les enfants peuvent être gardés dans des milieux non structurés ou à la faveur d'une combinaison de modes de garde, incluant peut-être la garde par un parent, si les horaires le permettent.

Des similitudes se dégagent toutefois dans l'organisation de vie d'environ 275 900 (Goelman, 1993) élèves québécois du deuxième cycle du primaire. Plus de la moitié d'entre eux bénéficient d'au moins un mode de garde moyenne de dix à quinze heures par semaine. D'après cette étude menée par Hillel Goelman (1993), au Québec, les jeunes de ce groupe d'âge fréquentent un mode de garde ou plus

(54,2 p. 100) incluant la garde non parentale (44,4 p. 100) et rémunérée (12 p. 100). Ces données remontent à 1988.

Les parents pour cette recherche ont déterminé plusieurs modes de garde, et leur notion d'encadrement ne se limite pas aux services de garde, mais bien à la formule choisie pour accompagner les jeunes de 9 à 12 ans en dehors des heures de classe. Ces modes se résument comme suit, par ordre d'importance.

- Premièrement, **à la maison**, le jeune est plus souvent seul ou avec d'autres enfants qu'il garde parfois.

- Deuxièmement, **à l'école**, un service de surveillance des dîners ou un service de garde en milieu scolaire assument l'encadrement des 9 à 12 ans. Le tableau 1 fournit les données disponibles à titre indicatif. Il ne contient par contre aucune information relative au nombre d'enfant fréquentant occasionnellement un service de garde en milieu scolaire ni de données se rapportant aux enfants fréquentant un service de surveillance des dîners, qu'ils utilisent un transport scolaire ou non.

- Troisièmement, les parents font appel à une ressource de garde **en milieu familial**, que ce soit une gardienne, un parent, souvent la grand-mère, une voisine ou une responsable de famille de garde faisant partie d'une agence de services de garde en milieu familial. D'ailleurs, les données de mars 1993 de l'Office des services de garde à l'enfance, indiquent que, dans les régions où les services de garde en milieu scolaire sont les moins développés, la proportion d'enfants d'âge scolaire reçu en agences de services de garde en milieu familial est plus importante.

- Enfin, des **ressources indirectes d'encadrement** sont utilisées. Par exemple, les activités parascolaires, le soutien aux travaux scolaires, le centre de loisirs, les organisations paroissiales ou locales, la bibliothèque municipale et même le transport scolaire !

TABLEAU 1

Fréquentation des services de garde en milieu scolaire 1993-1994

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE POUR LE DEUXIÈME CYCLE, PRIMAIRE JUILLET 1993	Nombre de services	Enfants réguliers	Enfants sporadiques	Total
01 Bas St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	22	204	279	**483**
02 Saguenay/Lac-St-Jean/Chapais-Chibougamau	18	108	177	**285**
03-12 Québec/Chaudière/Appalaches	108	1 109	1 885	**2 994**
04 Mauricie/Bois-Francs/Drummond	20	144	211	**355**
05 Estrie	32	227	331	**558**
06.1 Laval/Laurentides/Lanaudière	131	1 797	1 100	**2 897**
06.2 De la Montérégie	150	1 816	1 505	**3 321**
06.3 Île de Montréal	243	3 174	1 505	**4 679**
07 Outaouais	44	560	383	**943**
08 Abitibi/Témiscamingue	7	40	128	**168**
09 Côte-Nord	10	87	119	**206**
Total de services - 2e cycle	**785**			
Total d'enfants au SGMS - 2e cycle		**9 266**	**7 623**	**16 899**
Total d'élèves - 2e cycle				**237 851**
Total de services - 1er et 2e cycles	**785**			
Total d'enfants au SGMS - 1er et 2e cycles		**30 100**	**18 831**	**48 931**
Total des élèves - 1er et 2e cycles				**484 483**

Une distinction existe aussi entre la garde des jeunes de 4e, de 5e et de 6e année. Les parents rencontrés ont signalé que le nombre de jeunes fréquentant un service de garde en milieu scolaire diminue de moitié lors du passage du premier au deuxième cycle du primaire et que, par contre, le nombre d'enfants à la maison augmente de façon plus marquante à partir de la 5e année.

Les parents eux-mêmes, les services de loisirs municipaux, des élèves du secondaire ou des étudiantes et des étudiants du collégial, la famille et les voisines, des réseaux d'entraide constitués d'aînés

prennent la relève quand l'organisation habituelle est modifiée. Ces ressources sont souples, mais il est difficiles de prévoir leur disponibilité.

Les services de garde pour l'été consistent encore en des projets, des expérimentations, même si certains fonctionnent depuis quelques années et que bon nombre de jeunes en bénéficient.

TABLEAU 2

Garde estivale 1993

SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE GARDE ESTIVALE EXPÉRIMENTALE Ministère de l'Éducation, été 1993	Nombre d'enfants d'âge scolaire ESTIMÉ	Nombre d'enfants d'âge scolaire RÉEL
03-12 Québec/Chaudière/Appalaches	140	245
04 Mauricie/Bois-Francs/Drummond	42	57
05 Estrie	105	67
06.1 Laval/Laurentides/Lanaudière	472	480
06.2 De la Montérégie	426	355
06.3 Île de Montréal	114	117
07 Outaouais	90	82
08 Abitibi/Témiscamingue	20	14
Total **14 commissions scolaires** **29 écoles primaires**	**1 409**	**1 407**
PROJETS DE GARDE ESTIVALE PAR TYPE DE SERVICES **Office des services de garde à l'enfance, été 1993**	**Places prévues**	**Places réelles**
Municipalités (87 projets)	5 425	5 279
Organismes de loisirs (92 projets)	4 651	4 398
Organismes communautaires (41 projets)	2 377	2 452
Maisons d'enseignement (29 projets)	784	869
Autres (6 projets)	296	312
Total (235 projets)	**13 533**	**13 310**

Spontanément, c'est à la *chance* et à la *débrouillardise* que pensent les parents à qui on demande : *«Demain, quels choix de services de garde feriez-vous pour vos enfants de 9, 10 et 11 ans ?»*

Les parents bénéficieraient de la **clarification des différentes avenues de garde**, tant pour les orienter que pour valider l'information qu'ils reçoivent. Ils devraient pouvoir compter sur un **soutien proactif de leurs comités d'école**, ce qui permettrait plus de latitude quant à l'exploration d'approches adaptées, répondant aux attentes et aux besoins des familles, d'éviter l'accumulation de factures pour les différents services utilisés et de coller aux réalités régionales. Le fait de déterminer une source responsable de l'information peut aider les parents qui ont besoin de services de garde pour leur jeune.

Les parents rencontrés ont aussi partagé leurs expériences de garde. Par exemple, les terrains de jeux sont une possibilité de garde l'été, si les jeunes acceptent d'y aller. Une mère décrit comment elle s'organise. Du lundi au jeudi, elle emmène ses garçons chez sa soeur le matin (le terrain de jeux est ouvert de 10 h à 15 h; de là, ceux-ci vont au terrain de jeux à bicyclette et y reviennent l'après-midi. Elle les reprend chez sa soeur le soir, après son travail. Le vendredi (journée de planification au terrain de jeu), elle embauche une étudiante qui garde aussi durant les quinze jours d'août où le terrain de jeux est fermé. Ailleurs, une entente scolaire-municipale amène l'école à partager ses équipements et ses locaux avec le service de loisirs de la ville. En échange, la ville fournit des ressources d'animation, et ce parallèlement au service de garde en milieu scolaire. Les activités parascolaires ainsi engendrées et à moindre coût privent le service de garde en milieu scolaire de locaux ainsi que d'une partie de sa clientèle potentielle.

Une chose est sûre cependant, c'est que **les parents ne voient pas d'un bon oeil la trop grande fréquentation d'organisations trop structurées** comme l'école, le service de garde en milieu scolaire, les activités parascolaires, les camps de jour. Ils craignent que les jeunes soient en *burn-out*.

Les parents ont besoin de mieux distinguer ce que représentent et ce qu'offrent les services de surveillance dans la cour d'école, les services de surveillance des dîners, les services de garde en milieu scolaire, les activités parascolaires le midi et après l'école et autres types de services. Une perception réaliste des milieux dans lesquels peuvent évoluer leur enfant ainsi qu'une bonne compréhension des différents modes de garde sont des éléments qui orientent le choix des parents.

Il est essentiel de se préoccuper de la manière dont les services de garde sont organisés, mais aussi de leur accessibilité. Qui a pour mandat de veiller à ce qu'il y ait **plus de cohérence** entre les types de services offerts, les horaires de garde et le transport ?

EN RÉSUMÉ

Spontanément, les parents distinguent deux formes de garde : la personne qui garde, **la gardienne**, et le milieu qui garde, **les services de garde**. Ils ont recours à l'un ou l'autre selon leur perception et leurs exigences de garde. Aux questions soulevées dans le cadre de cette recherche, les parents ont précisé selon l'importance du phénomène que :

1. les enfants sont **souvent seuls à la maison** ou avec un autre membre de la famille;
2. certains sont **à l'école**, au moins pour la période du dîner et, parfois, après les heures de classe, au service de garde en milieu scolaire ou au service de surveillance des dîners, à des activités parascolaires d'animation ou d'aide aux travaux scolaires ou encore d'apprentissage;
3. d'autres, en plus petit nombre, se rendent dans un milieu familial, que ce soit chez une gardienne rémunérée ou chez une personne appartenant au réseau naturel famille/voisinage;
4. quelques-uns vont au centre de loisirs, à une organisation paroissiale, à la bibliothèque municipale ou à des activités de loisirs spécialisées.

Quand y a-t-il des besoins de garde ?

Les besoins des parents en matière de services de garde varient selon les différentes périodes de la journée et de l'année et selon qu'ils résident en région ou en milieu urbain.

Les besoins et les attentes sont tributaires de multiples facteurs :

- de la perception qu'ont les parents de leurs besoins, de ceux de leurs enfants de 9 à 12 ans et des services offerts;
- de la qualité, de l'accessibilité, du coût et de l'uniformité des services en place;
- de l'horaire des heures de classe et du transport disponible versus l'horaire de travail des parents;
- de la distance à parcourir entre le lieu de travail, de résidence et de garde;
- de la présence ou non, suffisante ou pas, d'un réseau d'entraide naturel, sans oublier l'âge et les besoins émanant des enfants qu'il faut considérer.

De plus, la difficulté que présente l'organisation de la garde des jeunes de 9 à 12 ans est un facteur prépondérant dans le choix des services de garde auxquels recourent les parents. Car, pour les parents rencontrés, orchestrer la garde de ce groupe d'âge de manière à satisfaire les désirs de leurs enfants et les leurs se révèle, dans bien des cas, un véritable casse-tête. En outre, cela suppose des dépenses qu'ils ne sont pas toujours prêts à engager.

Néanmoins, quelles que soient les particularités des besoins, environ le tiers des parents rencontrés considèrent comme nécessaire la garde des enfants à tout moment; une importante proportion de ces parents ont des jeunes de 9 et 10 ans. Pour les 9 ans, la garde est jugée essentielle en tout temps par la grande majorité des parents, et le besoin diminue quand le jeune avance en âge, la période charnière se situant au milieu de la 5e année.

Ce phénomène s'explique par diverses raisons. D'abord, les difficultés d'organisation, le manque ou l'inadaptation des services de garde existant et leur coût font que laisser le jeune seul, pour de courtes périodes, apparaît souvent comme la meilleure solution. Ensuite, bon nombre de parents désirent favoriser l'autonomie de leurs enfants et apprivoiser cette idée, même si cette situation les inquiète. Enfin, plusieurs parents tiennent à satisfaire les désirs de leurs jeunes, par exemple, quand ceux-ci n'apprécient pas les services disponibles ou être gardés par quelqu'un qui est à peine plus âgé qu'eux.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les besoins varient selon les différents moments de la journée et de l'année. Les pages qui suivent présentent l'organisation d'une journée type, telle que les parents rencontrés l'ont rapportée.

Le matin

Le matin, les jeunes restent principalement à la maison, quelques-uns sont au service de garde en milieu scolaire et une minorité va au service de garde en milieu familial.

Le matin, le besoin d'assurer la garde des enfants apparaît moins important, parce que cette période est courte, ce qui fait que plusieurs parents laissent leurs enfants seuls, s'évitant ainsi des déplacements supplémentaires pour conduire l'enfant au service de garde en milieu scolaire, quand il y en a un qui accueille les 9 à 12 ans, ou chez une gardienne. L'heure de la rentrée en classe a aussi un impact sur le besoin d'encadrement.

Dans un milieu urbain, un centre de loisirs a pris en charge la garde des 9 à 12 ans, à même ses locaux situés près de l'école. On constate une faible demande pour la garde le matin, en fait, deux ou trois élèves de 9 à 12 ans seulement. Le centre de loisirs ne peut donc engager des ressources seulement pour cette courte période d'encadrement. Par contre, le service de garde en milieu scolaire qui n'accueille que la clientèle du premier cycle, faute de locaux, refuse ces jeunes. L'expérience révèle pourtant que la période du matin n'est jamais achalandée et que le service de garde en milieu scolaire pourrait intégrer les 9 à 12 ans pour cette période seulement.

Le midi

Le midi, c'est à l'école que les jeunes se trouvent dans une proportion imposante, environ le même nombre dîne à la maison, d'autres chez une gardienne en milieu familial et quelques-uns chez leur grand-mère ou une voisine.

La majorité des parents considèrent que **le midi** est **LA** période nécessitant le recours à un service de garde, et ils se sentent rassurés si une personne adulte est présente auprès de leurs enfants et peut les aider, le cas échéant. Par contre, les avis sont partagés en ce qui regarde la forme que l'encadrement peut prendre. Précisons que l'expression du besoin de garde le midi est tributaire de la

qualité discutable, pour ne pas dire douteuse selon des parents de plusieurs régions, des services de surveillance des dîners dans un bon nombre d'écoles, compte tenu des ratios élevés et du manque d'espace dans l'école. De ce fait, plusieurs parents préfèrent opter pour d'autres solutions de meilleure qualité. Conséquemment, ils recourent à la garde en milieu familial ou à une gardienne au domicile de l'enfant, ce qui permet au jeune de sortir du contexte de l'école, d'avoir des repas chauds et de bénéficier de ratios moins élevés ou, encore, ils le laissent dîner seul à la maison, chose que font plus volontiers les parents quand la famille compte plusieurs enfants.

> *«Le midi, dans un milieu transporté (gratuitement), c'est moins un besoin, par contre dans d'autres commissions scolaires où les parents doivent payer, ils se disent que tant qu'à payer, on va essayer de meilleures conditions qu'un dîner à 150 élèves.»*
>
> *«Personnellement, je les envoie chez une gardienne le midi, qui fait le repas en même temps et ce qui leur permet de sortir du milieu scolaire.»*
>
> *«Aussi étrange que cela puisse paraître, parce que je reste à moins de 1,6 kilomètre de l'école, je dois payer pour qu'elle ait ses dîners à l'école, en plus de fournir le lunch et payer pour le service de garde en milieu scolaire auquel elle se rend après l'école, par le transport scolaire parce qu'il n'y a pas de service de garde à son école.»*

Sous un autre angle, les dîners à l'école constituent une période d'animation avec des amis, ce qui correspond à une préoccupation de bien des parents. En effet, l'importance de regrouper les enfants ressort, qu'ils dînent à l'école ou non, par choix ou parce ce qu'il n'y a pas de services. Ceux dînant à la maison sans parents reviennent tôt dans la cour d'école, particulièrement les 9 à 12 ans, malgré les directives émises par l'école. Ce phénomène est un indicateur important du besoin d'encadrement, mais les mesures actuelles de surveillance dans la cour d'école, le matin et le midi, n'en tiennent pas toujours compte.

Après l'école

Après l'école, le nombre important de jeunes que l'on trouve le midi à l'école retournent à la maison, plusieurs jeunes restent au service de garde en milieu scolaire en quantité inversement proportionnelle au midi ou sont chez une gardienne en milieu familial et dans les différents milieux d'accueil qu'offre le réseau de garde.

En ce qui concerne la période de fin de journée, les avis en matière de besoins de garde sont là aussi partagés. Toutefois, les parents rencontrés considèrent davantage cette période comme importante,

s'ils peuvent bénéficier de services répondant réellement à leurs besoins, par exemple des services disponibles jusqu'à 18 h. Autrement dit, plus il y a un écart entre le moment où l'enfant termine l'école et le parent, le travail, plus le besoin de services de garde est manifeste.

> *«Nous autres la garderie (service de garde en milieu scolaire) ferme à 16 h 45, disons que c'est mal avenant pour les parents qui finissent à 17 h. Je ne sais pas pourquoi, ça fait plusieurs fois qu'on demande de prolonger au moins jusqu'à 17 h 15, mais ils ne veulent pas, ils disent que le besoin n'est pas là.»*

Plusieurs parents hésitent à laisser leurs enfants seuls, estimant qu'ils ont besoin d'une présence attentive en fin de journée. D'autres jugent par contre que leurs enfants peuvent rester seuls à la maison. Plusieurs parents sont d'avis que ce sont les jeunes eux-mêmes qui ne veulent pas être gardés. Dans les faits, la majorité des enfants retournent à la maison, quelques-uns à partir de la 4e année, et le nombre augmente jusqu'en 6e année.

Les journées pédagogiques

Aux journées pédagogiques, les jeunes sont à la maison en très grand nombre ou au service de garde en milieu scolaire mais de façon moins marquée. Les gardiennes en milieu familial reçoivent aussi un petit nombre de 9 à 12 ans, mais c'est le recours au réseau naturel famille/voisinage qui prévaut, les grands-mères étant très sollicitées.

Les congés et les vacances

En ce qui a trait **aux congés et aux vacances**, encore une fois, les parents mentionnent que leurs enfants sont principalement à la maison, mais c'est la garde en milieu familial et le réseau naturel qui prennent à ces moments la relève, dont évidemment les grand-mères, et s'y ajoutent les camps de jour et les terrains de jeux pour un petit nombre d'enfants.

Pour ce groupe d'âge et selon les parents participant aux groupes de discussion, le besoin de garde est occasionnel pour 55 p. 100 des enfants, quotidien pour 35,4 p. 100 et 20,6 p. 100 des enfants ne sont pas gardés.

Les activités parascolaires

Les activités parascolaires servent aussi à des fins de garde. Si les activités parascolaires peuvent en quelque sorte suppléer aux besoins d'encadrement, notamment pour les jeunes qui ne sont pas transportés, leur organisation est toutefois très aléatoire et varie selon la demande, la disponibilité des ressources d'animation, et leur durée ne correspond pas nécessairement aux heures auxquelles il y a un besoin de garde.

La semaine de relâche

Signalons que la semaine de relâche pose un problème majeur de garde car, pour plusieurs parents, obtenir ou être en mesure de prendre des vacances pendant cette période s'avère difficile, d'où une forte demande de services dont les jeunes veulent bénéficier et une lacune à y répondre de la part des structures en place. Cette situation est encore plus marquée en région où quelques entreprises sont les employeurs de la collectivité, tous les employés ne peuvent pas être en vacances durant la semaine de relâche scolaire.

Les besoins différents

Dans un rapport sur les services de garde adaptables au Canada (Friendly, 1989), on mentionne que certaines caractéristiques générales différencient les besoins en matière de services de garde et les services offerts en milieu rural de ceux du milieu urbain. En effet, le travail en milieu rural crée une demande qui n'est pas uniforme toute l'année. Bien que certains emplois en ville soient saisonniers, on les trouve surtout en milieu rural. Les agriculteurs, les travailleurs sur les fermes et les gens dont les emplois sont reliés à l'agriculture ont tendance à travailler de longues heures pendant certains mois (surtout durant le semage et la récolte) et ont des besoins en conséquence. Les emplois dans le secteur de la coupe du bois et du tourisme sont également saisonniers. Un sondage mené à Wotton, au Québec, indiquait que les services de garde étaient surtout en demande au cours des mois de juin, de juillet et d'août (Busque, 1987). Par ailleurs, la densité de population n'est pas assez forte pour exploiter un service de garde dans de nombreuses régions rurales. Lorsque la population est dispersée

sur une vaste étendue, il est souvent nécessaire que les services de garde soient offerts à petite échelle et comprennent plusieurs services (Abramovitch; Brown, 1978).

Qui a la responsabilité de la garde des enfants de 9 à 12 ans?

Les parents sont, sans contredit, les principaux responsables de leurs enfants. Cette responsabilité fut d'ailleurs consignée dans la Charte des droits et libertés de la personne (L.R.Q., chap. C-12, art. 47), dans la Loi sur la protection de la jeunesse (L.R.Q., chap. P-34.1, art. 22) ainsi que dans le Code civil.

Les parents sont conscients de leur **responsabilité éducative** et même préoccupés de leurs **responsabilités civiles**. Mais à un moment ou l'autre de la journée ou de l'année, faute d'être disponibles, les parents n'ont d'autre choix que de **déléguer la responsabilité** de leurs enfants. Cette délégation prend souvent forme de façon anarchique. En effet, les enfants plus âgés, les voisins, les aînés habitant à proximité agissent par procuration, de manière formelle ou non, officielle ou officieuse. Même le téléphone devient une forme d'encadrement !

> *«C'est là qu'on est rendu avec le phénomène de la clé dans le cou. C'est que tout le monde est responsable de personne et personne n'est responsable de tout le monde.»*

Dans un récent avis (1994), le Conseil supérieur de l'éducation aborde le sujet de solidarités qui émergent entre **grands-parents** et petits-enfants. Ces solidarités, selon les chercheurs (Werner, 1990), seraient bénéfiques pour les jeunes en les aidant à mieux résister aux stress de la vie, d'où la tendance, peut-être intuitive, qu'ont les parents de faire fréquemment appel à ces ressources.

Précisons ici que les parents qui laissent leurs enfants **seuls à la maison** posent tout de même **leurs règles et exigences**. Les parents délèguent aussi la responsabilité de leurs enfants à des services plus structurés tels que les **services de surveillance des dîners**, les **services de garde en milieu scolaire**, les **gardiennes en milieu familial** et les **responsables de famille de garde** provenant des agences.

> *«C'est sûr qu'à un certain âge, comme parent, on peut aussi imposer et dire que c'est là que tu t'en vas. Mais la bataille et la crise tous les jours, ce n'est pas ce qui fait une séparation et un retour agréable, avec tout ce que ça implique comme vécu dans la famille.»*

La famille doit composer avec la réalité actuelle des mères qui sont maintenant sur le marché du travail dans une proportion de 76,4 p. 100 pour les mères ayant des enfants de 6 à 15 ans (Lero, 1992). Il

faut donc harmoniser les besoins de tous les membres de la famille et redéfinir les rôles et responsabilités de chacun des partenaires de l'encadrement des jeunes de 9 à 12 ans.

La grande diversité des besoins rend difficile leur évaluation et la mise en place de services adaptés. Les heures de classe et le fait que les enfants sont transportés influent directement sur la mesure du besoin par le parent. De même, la nécessité de répondre à un besoin est parfois diluée par la grande disponibilité de réseaux informels de dépannage à proximité des lieux de travail et de résidence. De plus, bien des parents pensent d'emblée que leurs enfants sont surveillés et en sécurité à l'école, ce qui n'est pas nécessairement le cas en tout temps. C'est pourquoi ils n'insistent pas toujours sur la mise en place officielle de services de garde en milieu scolaire, surtout ceux qui sont habitués à la gratuité et à la disponibilité de services de surveillance des dîners.

D'un autre côté, même si des services adaptés étaient disponibles, de nombreux parents croient que le principe visant à favoriser l'autonomie de leurs jeunes se maintiendrait. Ils continueraient à laisser les jeunes se garder eux-mêmes, principalement les 10 et 11 ans, conciliant ainsi leurs responsabilités et les souhaits de leurs enfants.

Les parents ont la responsabilité des jeunes, mais il y a une délégation entre eux et leur enfant selon la famille. Par contre, il est difficile de transposer cette latitude au service de garde en milieu scolaire et de laisser l'enfant choisir librement de retourner seul à la maison ou non, même si on insiste sur le fait que c'est le choix de la famille et que le parent maintient sa responsabilité parentale en conséquence.

Les services de garde offerts par l'école

L'ouverture de services à l'ensemble des 9 à 12 ans fréquentant l'école a occasionné des frais de surveillance additionnels le midi et la présence de services de garde en milieu scolaire ayant des tarifications différentes. Les services de surveillance des dîners sont habituellement gratuits pour les enfants ayant droit au transport scolaire, selon l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique.

D'autres parents préfèrent, quant à eux, payer pour le transport du midi, s'il est disponible, afin que leur jeune sorte ainsi du contexte de l'école. Les différentes options sont gérées à la pièce et souffrent d'un manque d'unité de coûts et de qualité des services. Conséquemment, les parents sacrifient plus

facilement la garde des jeunes de 9 à 12 ans, d'autant qu'ils ne tiennent pas à payer pour des périodes d'encadrement dont ils n'ont pas besoin. Ajoutons que la demande élevée pour les services de garde en milieu scolaire peut rendre les dispensateurs de services indépendants, donc peu soucieux d'offrir des services adaptés ou, au contraire, la faible fréquentation ne permet pas aux services d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux attentes de ce groupe d'âge.

En région, les besoins diffèrent. C'est l'instauration de services adaptés à leur réalité qui préoccupe les parents, par exemple, un transport scolaire additionnel pour les jeunes fréquentant un service de garde en milieu scolaire. Notons qu'il existe un réseau naturel d'entraide bien développé, surtout dans les petites communautés, rendant plus facile et efficace l'encadrement informel des jeunes de 9 à 12 ans.

Les différents horaires de travail influencent aussi les modes de garde. Des parents choisissent de travailler à des heures différentes pour assurer une présence auprès de leurs jeunes. Les parents ayant des horaires non usuels ne peuvent recourir à la plupart des services de garde, ceux-ci n'étant disponibles que pendant la semaine et généralement de 7 h à 18 h (Lero, 1992).

Ce phénomène des horaires irréguliers de travail devient de plus en plus habituel pour bon nombre de parents (Lero, 1992). Ce qui n'est pas sans avoir des répercussions sur l'ensemble du système de garde, sur les personnes qui organisent les services, sur les enfants et sur les parents, car les horaires irréguliers de travail ajoutent aux exigences de départ des parents une contrainte importante quant aux heures et aux jours d'utilisation du service de garde.

De toutes ces considérations, on peut dégager certaines pistes de solution.

Il importe de proposer des services de garde qui soient adaptés à la grande différence de perception des besoins d'encadrement selon que les jeunes ont 9, 10, 11 ou 12 ans et selon les périodes de garde le matin, le midi, après l'école et les autres besoins tout au long de l'année.

Les services de garde s'adressant à ce groupe d'âge gagneraient à adopter une approche client, afin de répondre de manière appropriée aux besoins et aux attentes pour les différentes périodes ou journées de garde, selon les différents environnements, et à ne faire payer que les blocs horaires utilisés.

Les parents demandent une surveillance accrue des enfants arrivant tôt dans la cour d'école le matin et le midi, avec un ratio semblable aux groupes-classes.

Les différents réseaux d'entraide pourrait être consolidés, de manière à enrichir et à diversifier les banques de ressources en services de garde.

EN RÉSUMÉ

L'âge des jeunes et la période de garde sont déterminants pour établir les besoins d'encadrement. Pour les 9 ans, la garde est jugée essentielle en tout temps par la grande majorité des parents et le besoin diminue quand le jeune avance en âge, la période charnière se situant au milieu de la 5e année. Le midi et les journées entières sans école demeurent néanmoins des périodes où les parents veulent que leurs jeunes soient supervisés, directement ou indirectement.

Pourquoi accompagner les 9 à 12 ans ?

Comprendre pourquoi et comment s'organise l'encadrement des 9 à 12 ans, c'est analyser les divers facteurs qui influencent les modalités de garde avec une **approche globale**, c'est-à-dire à partir des interactions entre le travail, la famille, les ressources communautaires, les facteurs socio-économiques et géographiques ainsi que des caractéristiques des 9 à 12 ans, et ce en fonction des besoins, des tendances et des préférences en matière de services de garde (Lero, 1992).

Les parents ont eux aussi à faire cet exercice, à plus petite échelle, afin de déterminer les modes de garde pour leurs jeunes. La famille est un système ouvert qui interagit continuellement pour trouver des mesures de soutien adaptées à l'évolution de ses besoins et de ses attentes.

Dans son bulletin de juillet 1993, le Centre de statistiques internationales (1993) indique que ce sont surtout **les enfants plus âgés du groupe des 6 à 12 ans qui sont laissés seuls**. Presque les trois quarts des enfants à clé en 1988 avaient entre 10 et 12 ans. Le type de famille semble influencer ce genre d'arrangement, les enfants de familles monoparentales étant plus susceptibles d'être des enfants à clé. En général, il semble relativement peu fréquent que les enfants à clé soient seuls chez-eux : 59 p. 100 le sont pour des périodes de moins de cinq heures par semaine, 33,6 p. 100 de six à quinze heures et 7,4 p. 100 quinze heures et plus par semaine.

Dans *Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants* (Lero, 1992), on constate que la **famille à double revenu** constitue, à l'heure actuelle, le type de famille qui prédomine et que la deuxième réalité de la vie familiale d'aujourd'hui, c'est que **la plupart des parents occupés travaillent à temps plein**. L'organisation de la garde cadre de moins en moins avec ce qui est perçu depuis longtemps comme un horaire normal quant aux heures de travail des parents. Les horaires de travail à temps plein ou à temps partiel étant plus diversifiés que jamais.

Pour les parents, concilier les obligations liées au travail, à la famille et à la garde des enfants et les conséquences en découlant pour les familles dépend de nombreux facteurs autres que les horaires de travail, dont :

- la présence de ressources personnelles et familiales;

- l'accessibilité sur le plan financier et la disponibilité des différents services de garde;
- les avantages et la flexibilité propres au milieu de travail.

Les parents, en position d'autorité, ont à organiser l'encadrement des 9 à 12 ans. Plusieurs éléments influencent leur décision, choix qui demeure en tout temps une affaire de famille.

> *«Il y a un espèce de paradoxe. C'est que tu n'essaies pas de rendre ton enfant autonome le plus vite possible mais de lui créer une certaine autonomie. De l'autre côté, tu lui dis d'aller à la garderie scolaire (service de garde en milieu scolaire). Lui croit qu'il est capable d'être tout seul à la maison et me rappelle que je lui dis que je veux le responsabiliser face à ce qu'il devrait faire, et que je ne lui fais pas confiance. Là tu te ramasses dans une drôle de situation finalement par rapport à ça !»*

Les critères

Pour l'ensemble des milieux et quand ils ont le choix, les parents mentionnent certains critères motivant leur décision relative à la garde. Ce sont, par ordre d'importance :

- la préférence des jeunes;
- les coûts;
- la sécurité;
- la qualité et l'adaptation du service aux besoins et aux attentes;
- l'âge de l'enfant;
- la période de garde, quand et combien de temps le jeune demeure seul;
- les valeurs familiales d'acquisition de l'autonomie;
- le rang de l'enfant dans la famille;
- le transport;
- la souplesse de fréquentation du service de garde et sa fiabilité;
- l'isolement ou non de la résidence familiale;
- la possibilité de recourir à une ressource adulte;
- la concordance entre l'horaire scolaire et les heures de travail;
- la proximité du lieu de travail du parent;
- la solitude des jeunes à la maison versus la fréquentation d'un milieu stimulant;
- l'influence des milieux : école, groupe d'amis et autres;
- les nouvelles réalités des familles, par exemple, la garde partagée.

Faire garder un jeune suppose une réflexion des parents quant aux capacités réelles de l'enfant et des choix appropriés au milieu de vie pour en arriver à un consensus satisfaisant pour le parent et l'enfant. Les parents considèrent la préférence des enfants, surtout quand ceux-ci avancent en âge et sont en mesure de s'exprimer clairement sur ce qu'ils veulent ou non comme service de garde et qu'ils donnent leur avis sur la personne qui les garde.

Les influences

Cependant, une ambiguïté demeure entre ce que les parents souhaitent comme services et ceux auxquels ils auraient réellement recours. De la 4e à la 6e année, autant les parents que les jeunes en sont à redéfinir les limites d'encadrement dans un contexte d'acquisition de l'autonomie. Il est aussi important de considérer que les jeunes ayant fréquenté des services de garde depuis leur petite enfance décrochent de ce type d'encadrement. Ils sont rendus à une autre étape à cet âge. Quand les parents peuvent compter sur un réseau naturel de soutien à la garde pour les situations de dépannage ou les urgences, et ce sans frais et de façon flexible, ils ont moins recours à des services de garde comme tel pour les jeunes de 9 à 12 ans qui, bien souvent, préfèrent être à la maison en dehors des heures de classe.

Les coûts, selon les milieux, sont déterminants en ce qui a trait à la fréquentation ou non d'un service de garde. Quant on observe les possibilités de garde, on remarque que plus le revenu augmente, plus les familles ont tendance à avoir recours à une gardienne extérieure à la famille (Lero, 1992).

> *«Quand je faisais garder, j'enlevais 75 $ de sur ma paye pour le donner à la gardienne. Ça fait toujours mal au coeur. C'est certain qu'elle le méritait bien. Quand je travaillais cinq jours et que je suis tombée à trois jours, ça m'enlevait 20 $ net de ma paye. Finalement ça me donnait 10 $ par jour de travailler, alors j'ai demandé d'avoir du temps partiel. Une fois que tu as payé ta gardienne, ton impôt, ce 20 $ là tu le perds au bout de l'année quand tu fais ton rapport d'impôt parce que tu n'as pas de reçu.»*

> *«Je suis inquiète parce qu'il voyage à bicyclette et je suis inquiète quand il ne peut plus y aller à bicyclette parce qu'il a 20 minutes à faire à pied, il ne reste pas beaucoup de temps pour dîner. Le midi, je paye l'autobus pour qu'il vienne dîner, mais le matin et le soir non. Il y a un service de surveillance des dîners à l'école, mais encore là, il faut payer 3,50 $ pour chaque dîner et il apporte son lunch en plus. Ça me coûte moins cher de payer l'autobus pour qu'il vienne dîner, ça me coûte 0,80 $ par jour au lieu de 3,50 $ par jour.»*

Les deux principaux facteurs de décision sont donc les coûts et la préférence des enfants. Pour les parents dont le jeune ne fréquente pas le service de garde en milieu scolaire, parce qu'il faut payer pour une journée entière et que le jeune n'y va qu'une heure, même si la facturation s'adaptait à leur réalité, il reste à savoir si le jeune préférerait aller au service de garde en milieu scolaire ou ailleurs. Bien que les coûts soient un des principaux critères influençant le type d'encadrement choisi, un bon nombre de parents se disent cependant prêts à payer pour des services satisfaisants.

La perception d'un encadrement sécuritaire diffère selon les milieux de vie et les ressources de garde. Elle est liée aux ratios des services de garde et à la conception différente qu'ont les parents d'une gardienne (personne qui garde) et d'un service de garde (milieu qui garde). Quand ils ont le choix, les parents ont recours à l'un ou l'autre des modes de garde en fonction de leurs propres valeurs ou moyens.

En été, plusieurs parents ne souhaitent pas que leur enfant soit à l'école. Ils veulent que celui-ci fasse des activités avec des jeunes de son âge, quoiqu'ils n'estiment pas que les services de loisirs municipaux exercent des mesures de contrôle appropriées, surtout à l'occasion des sorties.

En général, les parents d'enfants de 9 à 12 ans partagent l'opinion de cette mère : *«Ils sont assez vieux pour être tout seuls à la maison, mais dès qu'il y a un imprévu, ils ne sont pas assez vieux pour réagir. C'est ça qui me fait peur.»*

Les services de garde adaptés

La qualité et l'adaptation des services aux besoins et aux attentes, tant des parents que des jeunes, importent et la majorité des parents encourageraient fortement leur enfant à fréquenter des services plus adaptés, au moins à titre d'essai. À cet égard, la popularité des activités parascolaires et de soutien aux travaux scolaires le démontre. Pour les parents, un mode de garde approprié est un service de nature à susciter un sentiment d'appartenance. Plus sécuritaire que la clé au cou, il doit permettre aux jeunes d'être avec des amis et de les superviser sans que la notion de garde y soit associée.

Pour ce faire, les parents demandent de **repenser les formules de garde existantes**, d'en expérimenter de nouvelles et d'assouplir la fréquentation des services de manière à ce que celles-ci soient axées sur

la période de première importance à leurs yeux, soit le midi, et sur les journées entières de garde, dans un contexte ne prolongeant pas l'école et ressemblant à ce que le jeune fait en rentrant à la maison.

> *«Dans le sens qu'on délègue à la personne qui les garderait ou au milieu qui les garderait, les mêmes consignes qu'on donnerait à la maison. À savoir est-ce qu'ils font leurs devoirs en arrivant ? Qu'est-ce qu'ils font ? Est-ce qu'ils ont des jeux, une collation ?»*

> *«Il y a souvent des activités parascolaires, style karaté, cours de danse, hockey et c'est toujours le soir après le souper. Moi, mes enfants ont voulu embarquer dans des affaires de même mais ça ne m'intéresse pas après le souper. Je l'ai fait un peu mais je trouvais ça achalant, à 18 h 30, de me dépêcher. Je me demande si, après l'école, à 15 h 30, ces services-là n'étaient pas offerts ? Pour les enfants de 9 ans, faire du bricolage c'est pas intéressant, ils ont été assis toute la journée. Beaucoup d'enfants aiment ça du parascolaire et si ces cours-là étaient offerts dans les écoles après la classe (...) Ça se fait chez-nous. Ce n'est pas avec les loisirs, c'est avec l'école. On a du basket, de la flûte. C'est le directeur qui s'occupe de trouver des personnes ressources et qui envoie des convocations aux gens. Il y a des coûts mais ce n'est pas dispendieux.»*

Si l'organisation de services de garde doit s'ajuster aux besoins de la majorité des parents ayant un **horaire usuel** de travail et considérer le temps de déplacement pour le travail, elle doit aussi s'ajuster aux horaires des travailleurs saisonniers et non usuels.

Voir leurs enfants fréquenter un service de garde le midi et revenir à la maison après l'école semble satisfaire la majorité des parents, dans la mesure où cet arrangement convient aussi aux jeunes. Dans un contexte d'acquisition de l'autonomie, les parents sont favorables la demande de leur enfant de ne plus fréquenter un service de garde.

Par contre, une mère ayant participé à un projet où le service de garde en milieu scolaire a été offert gratuitement pendant une certaine période est convaincue que la fréquentation des services de garde en milieu scolaire triplerait s'ils étaient gratuits, particulièrement le midi.

Les jeunes du secondaire peuvent aussi être une ressource intéressante d'accompagnement, mais encore faut-il peser les avantages et les inconvénients d'harmoniser les horaires du primaire et du secondaire.

Le phénomène récent des enfants uniques soulève aussi une nouvelle dimension quant à l'adhésion à un service de garde, car les familles à **enfant unique** le voient comme un bon outil de socialisation. En

1961, 25 p. 100 des familles n'avaient qu'un seul enfant; en 1991, ce nombre atteignait 45,5 p. 100 (Conseil supérieur de l'éducation, 1994).

Ce que les parents souhaitent, c'est de la latitude pour mieux comprendre leurs jeunes en transition et leur donner la possibilité d'être encadré d'une manière qui leur convient. Car, pour ceux-ci, rien n'est plus tout noir ou tout blanc, et les zones grises seront monnaie courante avec l'adaptation des modes d'encadrement que cela suppose.

> *«D'après mon expérience, j'ai gardé des enfants de tous les âges et élevé deux garçons, rendu à 10 ans, l'enfant est moins intéressé à aller se faire garder. Il a le goût de se prendre en charge. Mais par contre, moi j'ai toujours dit au parent que si l'enfant sent le besoin, à un moment donné, d'aller chez Sylvie, la porte est ouverte. Et c'est arrivé quelquefois que l'enfant l'a fait un mois, un mois et demi, il se garde seul et à un moment donné, il va revenir chez moi (service de garde en milieu familial). Il disait, je suis tout seul dans la maison et j'ai juste la télé tandis qu'à la garderie (service de garde en milieu familial) j'ai des amis pour jouer, je peux m'installer au bout de la table pour faire mes devoirs comme je peux aller jouer dehors et j'ai quelqu'un avec qui parler. C'est grand une maison quand t'as 9, 10 et 11 ans. Quand ça fait une demi-heure qu'il est tout seul c'est le fun, il se sent grand, mais quand ça fait trois quarts d'heure, une heure, il se dit maman est supposée arriver à 16 h, il a un sentiment d'insécurité.»*

> *«C'est important de les habituer à faire des choix responsables, sinon on est pris avec des enfants qui suivent les professeurs toute la journée, les moniteurs après et rendu à 17 h, il est fatigué et il n'apprend pas à décider de lui-même : qu'est-ce que je peux faire maintenant ?»*

> *«Ça voudrait dire que finalement, avec nos enfants qui ont le même âge, ils n'ont pas nécessairement tous le même besoin. Toi, tu n'as pas le même besoin que moi je peux avoir, mais on a deux enfants du même âge.»*

En somme, il importe d'adapter les services de garde, afin qu'ils assurent d'abord le bien-être des enfants, puis celui des parents et à un coût raisonnable.

Que font les jeunes en dehors des heures de classe ?

Se demander où sont les enfants de 9 à 12 ans en dehors des heures de classe suppose de savoir ce qu'ils font.

D'après les parents rencontrés, quand les jeunes ne sont pas en classe, ils font les activités suivantes, par ordre d'importance.

- **Quand ils sont à la maison**, les jeunes s'amusent dehors, regardent la télévision, lisent, jouent à des jeux de société ou au Nintendo, bricolent, pratiquent un sport, font leurs devoirs et leurs leçons, font de la musique et sont parfois avec leurs amis.

- **Quand ils sont à l'école**, la majorité des 9 à 12 ans participent à des jeux d'équipe, quelques-uns sont inscrits à des activités parascolaire, font de la musique ou du bricolage, suivent des cours d'anglais, vont au local d'informatique, font leurs travaux scolaires ou vont à la bibliothèque.

- **Quand ils ne sont ni à la maison ni à l'école**, c'est à la piscine qu'ils se retrouvent en plus grand nombre. Leurs intérêts sont aussi partagés entre la musique, les guides et les scouts, le patinage, le hockey, la gymnastique, la danse, le terrain de jeux, le karaté-judo, les quilles, le dessin et le bricolage, le ski, le baseball, le *soccer* et autres sports.

Les services de garde en milieu scolaire

Selon plusieurs chercheurs (Lalonde-Graton, 1992; Reynolds, 1985; Rowland, 1986; Powers; Goldfine, 1987; Cloutier, 1990), la garde en milieu scolaire apparaît une des solutions logiques au problème des enfants laissés seuls en dehors des heures de classe. Les parents d'enfants de 9 à 12 ans en précisant les critères de décision relatifs à l'encadrement qu'ils souhaitent pour leurs jeunes définissent les balises d'un développement de services adaptés.

EN RÉSUMÉ

Pour l'ensemble des milieux et quand ils ont le choix, les parents mentionnent plusieurs critères motivant leur décision relative à la garde. Ces critères sont, par ordre de priorité : la préférence des jeunes; les coûts; la sécurité; la qualité et l'adaptation du service aux besoins et aux attentes; l'âge de l'enfant; la période de garde, quand et combien de temps le jeune demeure seul; les valeurs familiales d'acquisition de l'autonomie; le rang de l'enfant dans la famille; le transport; la souplesse de fréquentation du service de garde et sa fiabilité; l'isolement ou non de la résidence familiale; la possibilité de recourir à une ressource adulte; la concordance entre l'horaire scolaire et les heures de travail; la proximité du lieu de travail du parent; la solitude des jeunes à la maison versus la fréquentation d'un milieu stimulant; l'influence des milieux école, groupe d'amis et autre; les nouvelles réalités des familles, par exemple, la garde partagée.

Comment est perçue la situation actuelle ?

Le défi qu'ont à relever des services de garde se voulant adaptés, c'est avant tout **de susciter l'adhésion des jeunes de 9 à 12 ans**. Aucun mode de garde n'est parfait, tous supposent de composer avec des contraintes particulières. Parents et enfants s'adaptent obligatoirement au mode de garde choisi ou disponible, qu'il soit le meilleur ou le moins pire. Est-ce satisfaisant ?

La qualité

La réflexion des parents sur la qualité des services de garde offerts à ce groupe d'âge s'amorce à peine. Initialement, la préoccupation de développer en *quantité* les services de garde en milieu scolaire amenait les parents à utiliser l'argument comparatif de la *qualité* de la garde dans un service de garde en milieu scolaire pour défendre et promouvoir l'instauration de tels services dans leurs écoles.

La qualité se mesure-t-elle à l'adaptation du service de garde aux besoins et aux attentes des parents ? Outre le fait d'offrir des services adaptés, les services de garde pour les jeunes du deuxième cycle ne doivent-ils pas favoriser le développement global des jeunes, grâce à une approche éducative collant à cette clientèle et soutenue par une administration appropriée ? Encore trop de parents et d'enfants n'ont même pas accès à un minimum de services, d'où la difficulté de mesurer leur degré de satisfaction et l'évaluation qu'ils font de la qualité existante autrement qu'en déterminant ce qu'ils perçoivent de positif ou de négatif dans l'organisation actuelle de la garde.

> *«La qualité des services de garde en milieu scolaire est de loin très inférieure à celle des services de garde privés que l'on choisit. Le service de garde en milieu scolaire ne peut être choisi, on n'a pas le choix du service puisque notre enfant fréquente l'école. Le service de garde en milieu scolaire aurait avantage à être indépendant physiquement et administrativement de l'école. Il devrait, toutefois, être très près de l'école.»*

La perception de la satisfaction des jeunes

Globalement, les parents rencontrés ont soulevé plusieurs facteurs liés au bien-être de leurs enfants et susceptibles de créer de la satisfaction ou de l'insatisfaction. Leurs propos concordent d'ailleurs avec les résultats de différentes recherches permettant de conclure que les jeunes ont attentes et des besoins distincts, selon qu'ils ont 9, 10, 11 ou 12 ans.

Mme Micheline Lalonde-Graton précise différents besoins dans une recherche portant sur la réalité des jeunes de 9 à 12 ans dans les services de garde en milieu scolaire (1992).

> Rowland et autres (1986) définissent certains besoins des enfants de ce groupe d'âge. À partir des divers degrés de développement, ils associent les besoins des jeunes de 9 ans à ceux de 7 et 8 ans, les jeunes de 10 à 12 ans ayant, selon eux, des besoins qui diffèrent de ceux du groupe précédent. Mis à part leurs besoins de liberté et de responsabilités, ils résument ainsi les autres besoins : vivre des expériences nouvelles hors du milieu traditionnel famille-école; se retrouver en groupe avec leurs camarades; relever des défis, travailler à des objectifs définis; se livrer à des activités créatrices; acquérir des habiletés et des connaissances qui s'apparentent à celles des adultes; vivre une certaine forme de compétition individuelle et en équipe. Ils notent également que, de façon générale, les 10 à 12 ans sont actifs, déterminés et audacieux. Ils répondent avec enthousiasme à des adultes qui comprennent et guident leur potentiel d'énergie. Ces jeunes ont besoin qu'on les écoute.

Pour ce qui est des perceptions et des attentes des 9 à 12 ans à l'égard d'un service de garde en milieu scolaire (1990), l'enquête de Mme Michelle Proulx révèle que :

> Sur le plan de son développement physique et physiologique, l'enfant de 9 à 12 ans veut se dépasser. Les occasions lui en sont rarement données au service de garde en milieu scolaire. Sur le plan de son développement cognitif, il a l'impression que le service de garde en milieu scolaire le fait régresser (l'infantilise). Sur le plan de son développement psychosocial, il propose de remplacer un régime fondé sur le paternalisme, l'autoritarisme et le disciplinaire par un régime fondé sur la responsabilisation, la participation et la contrainte volontaire. Sur le plan de son développement social, il demande que l'on reconnaisse la spécificité de son groupe d'âge, et cela de façon concrète. Sur le plan relié au milieu scolaire, il souhaite une intégration de ses besoins scolaires dans le service de garde en milieu scolaire mais sans en faire le volet dominant du service.

Les parents estiment que leurs jeunes se sentent bien quand ceux-ci participent au choix du mode de garde. En raison de leur désir de liberté, les jeunes apprécient qu'on respecte leur refus d'aller au service de garde ou leur décision de participer occasionnellement à des activités parascolaires les intéressant. Ils s'épanouissent dans un climat de confiance, aiment être seuls pendant de courtes

périodes. Ils sont plus enclins à fréquenter un service de garde quand un lien affectif constant existe avec la personne responsable ou le groupe d'amis, quand le sentiment d'appartenance y est fort. Plus ils approchent du secondaire et s'il n'y a pas de services de garde adaptés, ils préfèrent retourner à la maison. Les options de garde satisfaisantes pour les journées d'école ne sont pas nécessairement les mêmes que les jours où il n'y a pas d'école.

Toujours selon les parents, ce qui irrite leurs enfants de 9 à 12 ans, c'est la trop grande rigueur de certains services de garde en milieu scolaire, l'obligation de fréquenter un service de garde non adapté à leur groupe d'âge et au sein duquel les jeunes sont isolés parce que peu nombreux, la multiplication des activités sans temps de répit, de calme.

Par contre, ils souffrent aussi de solitude quand ils retournent à la maison, ont peur parfois et ne veulent pas garder les plus jeunes de la famille.

> *«Les jeunes détestent dîner tous les jours avec 125 autres enfants parlant fort et aigu. C'est différent des expériences occasionnelles qui peuvent paraître amusantes.»*
>
> *«Mon enfant a l'impression d'être puni parce qu'il doit rester seul quand je ne suis pas là mais il ne pense pas à tout ce qui pourrait arriver s'il amenait sa gang.»*
>
> *«Je suis certaine que mes deux garçons, aujourd'hui, seraient encore à la garderie scolaire (service de garde en milieu scolaire) s'il y avait de quoi pour les attirer. Parce que là on ne parle pas de l'heure du dîner, de 45 minutes, mais on parle d'une période de 15 h 15 à 17 h pour jouer.»*

Si les jeunes du deuxième cycle du primaire ont des exigences pour les services de garde qu'ils reçoivent, ils adhèrent cependant aux ententes de garde négociées avec les parents, comme le midi à l'école et après l'école à la maison. Ils s'accomodent, ils s'adaptent finalement à ce qui est possible.

La satisfaction des parents

Mais est-ce bien aux jeunes de s'adapter ? Est-ce une étape dans leur cheminement vers l'autonomie ? Des services de garde axés sur leur développement global pourraient-ils constituer des milieux à la fois stimulants et sécuritaires pour les jeunes ?

Parce que c'est aussi ce qui préoccue le plus les parents, **la sécurité**. C'est d'ailleurs pourquoi **les ratios élevés représentent une source fréquente d'insatisfaction pour les parents**.

Il en va de même de :

- la qualité de l'encadrement du midi;
- de l'obligation de recourir à plusieurs modes de garde selon les jours ou les périodes de l'année;
- du manque de souplesse d'utilisation des services de garde existants;
- des horaires inappropriés et de la rigidité des services de garde en milieu scolaire.

Les parents sont inquiets de savoir leur enfant seul à la maison et sont conscients de leur responsabilité parentale, surtout s'ils savent que le jeune est lui-même inquiet.

En milieu rural ou isolé, le parent est doublement inquiet de laisser le jeune seul. Peu de parents font allusion à la qualité, et ceux qui le font signalent à la fois le manque de qualité de la gestion et du service de garde en milieu scolaire comme tel.

Les parents, en général, subissent bien plus qu'ils apprécient l'organisation de la garde pour les jeunes de 9 à 12 ans. Trop souvent ils ont le sentiment de payer pour se sentir soulagés mais sans satisfaire leur enfant, par exemple, pour le **service de surveillance des dîners**. À cet égard, ils considèrent la garde en milieu familial comme plus fiable et aisée pour les repas. Les parents dont **l'horaire de travail correspond** aux heures d'école ou du service de garde sont plus satisfaits. De même, ils sont moins inquiets de savoir le jeune seul à la maison quand ils travaillent à proximité. Le coût des services existant paraît raisonnable, mais le manque de considération à l'égard des parents qui gardent eux-même leurs enfants est une source de frustration.

> *«Les garderies subventionnées, c'est une subvention indirecte aux couples qui travaillent tous les deux. Mais quand des parents restent à la maison, c'est un choix et ils payent des impôts aussi et il n'y a aucun avantage financier. Et si ces parents s'impliquent plus dans les garderies (services de garde en milieu scolaire ou services de garde en milieu familial), ils vont se faire attraper par la bande.»*

Les parents observent un progrès depuis les deux dernières années relativement à la préoccupation d'offrir des services de garde en milieu scolaire. En revanche, ils constatent que si l'intention est manifeste, dans la réalité il en va autrement, la disponibilité des locaux constituant l'une des raisons invoquée pour limiter le développement de services appropriés.

Par ailleurs, les parents souhaitent aussi être bien accueillis dans les services de garde que fréquentent leurs enfants.

> *«Au service de garde en milieu scolaire et quand elle était en garderie, j'ai toujours tenu à établir le contact avec le personnel. Je passe du temps. J'arrive dix à quinze minutes plus tôt. Je me promène. J'ai toujours senti que j'avais ma place dans ces endroits-là.»*

Les parents se questionnent beaucoup et ont des conceptions différentes de ce qui est ou n'est pas satisfaisant, et ce d'une façon plus marquée que chez les jeunes, selon qu'ils souhaitent ou non que leur enfant soit gardé ou se garde lui-même.

> *«Est-ce qu'on donne trop de responsabilités d'adulte à nos enfants du fait qu'ils se retrouvent tout seuls ? Moi, c'est la question que je me pose. Est-ce que c'est correct de laisser un enfant et de lui dire tu vas avoir telle ou telle responsabilité et quand justement ce sera le temps de prendre ces responsabilités-là et de les assumer, il sera désabusé en disant moi, il n'est plus question de garder mes frères et mes soeurs, je les assez traîné quand j'avais 10-11 ans.»*

Les craintes des parents sont très souvent liées au manque de sécurité du milieu de garde plutôt qu'au manque de qualité. La solution de la clé au cou n'est pas nécessairement un choix et au goût des parents. Elle crée un sentiment d'insécurité et de culpabilité pour les parents, particulièrement en milieu défavorisé. L'inquiétude des parents ne tient pas uniquement au fait que leurs enfants peuvent se trouver seuls dans une situation d'urgence, elle s'étend également à la personne qui garde ou à un service de garde ayant un ratio de surveillance trop élevé.

Le développement et la qualité

Les exigences relatives à la qualité des services évolueront bien sûr avec les services de garde qui passeront du stade d'implantation, de consolidation à l'étape de développement. De plus, le nombre croissant de parents utilisateurs de longue date des différents services de garde à l'enfance changera les données relatives aux critères de la qualité des services de garde pour les jeunes de 9 à 12 ans.

Pour satisfaire parents et enfants, les services de garde gagneraient à s'adapter concrètement aux besoins et aux attentes des uns et des autres. Bien souvent le parent est satisfait, si l'enfant est satisfait. Et ce qui contente les jeunes ne correspond pas nécessairement à une formule de garde

sophistiquée, mais tient plutôt à l'écoute et au respect de ce qu'ils sont en train de devenir, des *adolescents,* sans négliger ce qu'ils sont encore, *des enfants*.

EN RÉSUMÉ

Les parents expriment leur satisfaction quant au mode de garde choisi d'abord en fonction de la sécurité des jeunes, du respect de leur intégrité physique et psychologique, ainsi que du fait qu'ils peuvent concilier les préférences de garde de leur enfant et leurs propres responsabilités. Les parents estiment que leurs jeunes sont satisfaits, quand ceux-ci participent au choix du mode de garde. Bien que curieux d'explorer leur récente accessibilité à un degré plus élevé d'autonomie, les jeunes sont cependant plus enclins à fréquenter un service de garde quand un lien affectif y existe et quand celui-ci propose, sans trop de rigueur, des activités qui leur ressemblent et rassemblent leur groupe d'amis. Les options de garde satisfaisantes pour les journées d'école ne sont pas nécessairement les mêmes que les jours où il n'y a pas d'école.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les exigences des 9 à 12 ans

La **préférence des jeunes** est le critère déterminant quant au choix du mode de garde par les parents. En grande majorité, et surtout à partir de 10 et 11 ans, les jeunes veulent fréquenter un service de garde en milieu scolaire offrant des activités qui les intéressent, lorsqu'ils ont un espace bien à eux et même s'ils sont souvent en petit nombre. Autrement, ils ne veulent plus fréquenter le service de garde en milieu scolaire.

La notion de *garde* est un irritant pour eux et le fait de les associer à des enfants du premier cycle compromet leur appartenance à un service parce que, justement, ils sont à construire leur nouvelle identité à cette étape de la préadolescence.

Ces jeunes sont plus volontairement exclus des services parce qu'ils suscitent la confrontation et sont parfois plus violents, ce qui n'est pas sans avoir une incidence sur la clientèle du premier cycle. Selon qu'ils ont 9, 10 ou 11 ans, que ce soit des filles ou des garçons, la distinction et le respect de leurs particularités leur sont essentielles et les services offerts doivent en tenir compte.

Par exemple, il est paradoxal que, dans une même école, on offre aux jeunes un service de garde en milieu scolaire et le cours *Gardiens avertis*; on devrait plutôt les former pour qu'ils puissent d'abord se garder eux-mêmes.

> *«Il y a une chose que j'ai de la misère à comprendre. Ils offrent des cours de gardiennage à partir de 11 ans, en 6e année. Je trouve ça jeune de faire garder ma fille de 9 ans par une fille de 11 ans. Et je me dis que c'est peut-être normal qu'à 11 ans tu ne veuilles plus aller dans un service de garde si tu as la possibilité de garder.»*

Par ailleurs, les jeunes fréquentent plus volontiers un service de garde le midi qu'après l'école. On constate aussi que les 9 à 12 ans sont plus nombreux à se présenter, quand ils le peuvent, à des journées entières de garde, des journées pédagogiques par exemple. Le resserrement des liens avec le personnel éducateur du service de garde en milieu scolaire, l'amélioration de la perception qu'ont les

jeunes des membres de ce personnel et le fait que ces derniers connaissent et respectent les attentes des jeunes contribueraient à établir une meilleure relation et à les rassembler.

Les difficultés des parents

Une fois qu'ils constatent la capacité de leur enfant à se garder lui-même et, possiblement, à garder les plus jeunes, les parents préfèrent investir ailleurs que dans un service de garde. Pourtant, les initiatives d'instauration de services adaptés de garde en milieu scolaire reposent sur les parents qui, eux, ont de moins en moins de temps et de plus en plus de besoins et d'attentes.

Les parents sont partagés entre leur conception de l'autonomie et celle qu'en a le jeune, se questionnant sur la capacité des 9 à 12 ans à prendre des responsabilités.

Pour certains parents, l'école EST le mode de garde, et ils ne se soucient pas de l'absence de supervision en dehors des heures de classe.

Les parents qui veulent des services de garde sont généralement parents d'élèves du premier cycle; ils sont habituellement plus nombreux à composer les différents comités agissant dans le réseau scolaire. Les parents ayant des enfants de 9 à 12 ans et ceux n'en ayant pas ont, de toute évidence, une perception diamétralement opposée de la garde. En effet, ceux qui n'ont pas d'expérience concrète avec ce groupe d'âge optent pour une garde obligatoire de 6 à 12 ans. Ceux qui ont à composer avec des jeunes de 9, 10 et 11 ans sont, pour leur part, plus sensibilisés aux exigences de la garde des 9 à 12 ans, tout en demeurant favorables à la mise en place de structures d'accueil adaptées. On pourrait penser que ce premier groupe influencerait le développement de services de garde en milieu scolaire adaptés pour l'ensemble des enfants d'âge scolaire, mais il faut aussi considérer que ces parents s'engageront plus à fond dans des services les touchant directement. C'est le dilemme du tous pour un ou du un pour tous. Moins nombreux au sein des comités, les parents de jeunes du deuxième cycle exercent moins d'influence, et les avis sont partagés quant à l'instauration ou au développement de services de garde en milieu scolaire auxquels ils n'auront peut-être pas recours.

> *«Si on veut mettre quelque chose en place, il faut qu'il y ait des parents qui se regroupent et qu'on se parle. Je me disais que depuis huit ans que je suis au comité d'école, les parents sont toujours des parents majoritairement du premier cycle. Il y en a des vieux qui ont la foi et qui restent. Moi-même j'ai voulu aller faire un tour au*

> *secondaire, mais je me suis dit qu'il valait mieux rester à cause de ça. Je viens de le vivre, j'ai un enfant au secondaire et un au deuxième cycle et pourquoi abandonner alors que je vais peut-être être une des seules à parler à la table. (...) Parce que c'est vrai qu'au niveau des services de garde c'est toujours ce qui se passe à la garderie (service de garde en milieu scolaire) qui est discuté, mais le problème des 5e et 6e année, les parents sont sous-représentés.»*

Des parents vont jusqu'à demander des traitements d'exception pour que leurs enfants puissent aller à une école qui offre un service de garde en milieu scolaire répondant à leurs besoins, qu'il s'agisse d'une école de la même commission scolaire ou d'une autre commission scolaire avoisinante ou près du lieu de travail du parent. Comme quoi les familles préfèrent trouver des solutions individuelles satisfaisantes plutôt que d'avoir recours à des services ne répondant pas à leurs besoins ni aux attentes des jeunes.

Dans la démarche visant à faire évoluer la vocation des comités d'école, il serait intéressant d'inclure la préoccupation du développement de services de garde en milieu scolaire adaptés aux différents besoins des familles et des enfants en concertation avec l'école, laquelle en demeure le maître d'oeuvre sous la supervision de la commission scolaire.

Le Conseil de la famille abonde en ce sens dans son avis *Les services de garde au Québec : un équilibre précaire* (1993) et insiste sur la participation fondamentale des parents au fonctionnement des services de garde pour en garantir la qualité. Mais il souligne aussi que leur engagement sur le plan du contrôle de la qualité des services offerts est en fonction de la disponibilité restreinte des parents, du manque d'information et du taux de roulement important.

Le Conseil supérieur de l'éducation dans son récent avis *Être parent d'élève du primaire : une tâche éducative irremplaçable* rappelle en se rapportant aux parents (ajoutons ici les parents d'enfants de 9 à 12 ans qui ont des attentes et des besoins en matière de services de garde) :

> (...) qu'un des moyens pour faire connaître à l'école leurs attentes collectives et de chercher à harmoniser ces dernières avec celles de l'école consiste à travailler au sein des structures de participation existantes : comité d'école, comité de parents, conseil d'orientation, conseil des commissaires. Ce pouvoir leur est d'ailleurs conféré dans la Loi de l'instruction publique, dans la réalité toutefois, la participation des parents au sein de ces organismes semble engendrer chez eux une satisfaction mitigée. Les principales sources de frustration mentionnées par celles et ceux qui en ont fait l'expérience sont la pauvreté des contenus à l'ordre du jour de ces comités et les limites de leur influence réelle. Comité d'école et comité de parents sont des structures consultatives et les dites consultations ne sont pas toujours effectuées dans les

conditions optimales : par exemple, délais trop courts ou décisions déjà prises. Les parents qui ne font pas partie de ces comités déplorent pour leur part le peu de redistribution auprès de l'ensemble des parents de l'information qui y circule et le fait que ces comités ne soient pas toujours suffisamment représentatifs, les pères, les parents issus des communautés culturelles, les parents uniques ou ceux vivant d'aide sociale y étant assez peu présents.

Le rôle de parent d'élève du primaire est en outre difficile à exercer pour les parents dont les conditions de vie sont peu compatibles avec la vie familiale et la vie scolaire; et les parents uniques manquent, pour leur part, de temps et d'énergie plus que tous les autres pour accomplir leurs tâches de façon inventive et faire connaître leurs nouvelles attentes envers l'école. Paradoxalement, c'est précisément au moment où les parents sont les plus soutenus dans le développement de leurs compétences parentales que la société, l'État, l'école et les municipalités s'attendent le plus à ce qu'ils soient autosuffisants et à ce que la parentalité soit assumée de façon individuelle plutôt que collective.

L'exercice des rôles parentaux, bien que toujours peu valorisé socialement, demande de plus en plus de compétences et d'habiletés, non seulement dans la relation exigeante des parents avec l'enfant, mais également dans tout un éventail de transactions plus complexes que les parents doivent aujourd'hui entretenir avec l'ensemble de la communauté : groupes de pression, école, municipalité, gouvernement. Les parents ne sont pas tous également préparés ou aptes à jouer ces rôles. Qui plus est, ils manquent de modèles de référence. Leurs choix sont en conséquence plus risqués; ils sont davantage laissés à eux-mêmes; il leur faut pratiquement compter sur leurs seules ressources pour faire valoir leurs différences dans la société en général et à l'école en particulier.

Les services de garde à l'école

Rares sont les services de garde existants qui répondent aux demandes spécifiques des 9 à 12 ans, d'où le désintéressement d'y recourir. Sous plusieurs aspects, ce qu'ils offrent ne rencontre pas les exigences de leur clientèle de ce groupe d'âge et celles de leurs parents, poussant ainsi ces derniers à se tourner vers d'autres solutions, puisqu'ils sont moins dans l'obligation de faire garder leurs jeunes qui peuvent fort bien retourner seuls à la maison.

Entre autres, les parents ont signalé au cours des rencontres des groupes de discussion :

- le manque de soutien aux travaux scolaires rendant alléchante la solution de la clé au cou, afin que les devoirs et les leçons se fassent avant le souper;
- la *structurite aiguë* dont souffrent trop de services de garde en milieu scolaire, possiblement pour être comparés avantageusement avec l'école en ce qui a trait à l'approche éducative;
- la difficulté organisationnelle à permettre aux jeunes de choisir entre faire ou ne rien faire;

- le manque de souplesse de fréquentation pour une clientèle en quête d'autonomie et qui cherche à dénouer, étape par étape, les liens la menant au contrôle de ses activités;
- les exigences de fréquentation trop rigoureuses et trop coûteuses en vue de protéger des places qui ne sont pas nécessairement utilisées sporadiquement ou régulièrement par les jeunes;
- le traitement distinct de l'offre de services parascolaires, avant ou après le souper, sans intégration aux services de garde en milieu scolaire déjà existants;
- la priorité, autofinancement et programmation obligent, accordée aux jeunes du premier cycle (réguliers et sporadiques), car afin de conserver la clientèle stable des petits, on n'accepte pas les jeunes de 9 à 12 ans, ce qui oblige les parents à envisager d'autres solutions comme la clé au cou;
- le concept même de l'organisation du service de garde en milieu scolaire ne s'adaptant pas aux mesures que demandent ce groupe d'âge.

À cet égard, les parents s'interrogent sur la façon d'amener les jeunes de 9 à 12 ans à partager, en multiâge, les activités d'un groupe dont ils veulent se distinguer et dont l'école elle-même les distingue par leur appartenance au deuxième cycle autrement qu'en faisant d'eux des éducatrices ou des éducateurs associés. Car à cette étape de leur développement, ces jeunes ont plutôt besoin, pour se distinguer, d'appartenir à une *gang*.

Les parents s'interrogent également sur les ressources humaines des services de garde en milieu scolaire : sont-elles toujours en mesure d'accompagner avec complicité et affection les jeunes de 9 à 12 ans et de susciter leur adhésion au service de garde ?

Les services de garde en milieu scolaire ne font pas l'unanimité et ne satisfont pas les besoins de la même façon. Certains excellent et les parents en font l'éloge, alors que d'autres parents rencontrés rapportent des expériences étonnantes. Par exemple, un père explique que, parce qu'il habite au centre ville, à cinq minutes de l'école et qu'il n'a pas besoin de services de garde de façon régulière ou sporadique, mais seulement occasionnellement quelques semaines consécutives durant l'année, il ne bénéficie d'aucun soutien à l'encadrement de son jeune. Le service de garde en milieu scolaire est complet et a une longue liste d'attente, ce qui fait qu'il n'est pas accessible pour les enfants qui en ont besoin occasionnellement, le service de surveillance des dîners est limité aux élèves transportés, cinq enfants et leur surveillante occupent à eux seuls le gymnase; les autres dînent obligatoirement à l'extérieur. L'aîné du secondaire pourrait éventuellement garder son frère de 9 ans ou encore le père ou la mère pourraient être présents, car ils vont dîner à la maison, mais à cette l'école le dîner est de 11 h 05 à 12 h 30, à cause du transport scolaire des cinq enfants, ce qui ne correspond pas aux

heures habituelles de repas pour l'élève du secondaire et les parents. Ce service de garde en milieu scolaire ne permet pas non plus aux enfants de faire leurs travaux scolaires.

Pour des jeunes fréquentant depuis leur petite enfance les services de garde, les modèles offerts leur paraissent usés et ne favorisent pas leur adhésion pas plus qu'ils n'incitent les parents à y recourir ou à s'engager dans leur développement.

> *«Cette année, j'ai mené un nouveau projet à l'école. En voyant les enfants vieillir et quand rendu à 10 ans, ça fait presque déjà dix ans qu'ils vont à la garderie (service ce garde en milieu scolaire), ils ne veulent plus aller à un truc qui s'appelle une garderie (service de garde en milieu scolaire) et c'est bien normal. Même si le service de garde en milieu scolaire accueille facilement les enfants de 5e et de 6e année, on se rend compte qu'ils ne veulent plus y aller et on abandonne petit à petit. C'est le problème d'un peu tous les parents et maintenant que je vois le secondaire (enfant en secondaire I) c'est bien, il y a des activités d'organisées après l'école et je le revois finalement, d'une certaine façon, en sécurité. Alors je me suis dit qu'il y a vraiment une année et demi, parce que la 5e pour nous autres a été transitoire, où les enfants sont laissés à eux-mêmes et arrivés au secondaire ils sont repris en main, c'est aberrant !»*

La programmation d'un service de garde en milieu scolaire adapté, qui s'inspire du projet éducatif de l'école dans son approche avec les jeunes, doit offrir aux 9 à 12 ans l'opportunité de se développer dans un cadre sécuritaire et stimulant. Dans *La réalité des jeunes de 9 à 12 ans dans les services de garde en milieu scolaire du Québec*, on explique que :

> Les activités doivent, en tout temps, être adaptées aux intérêts des jeunes (...) Dans un programme équilibré, on saura bien doser les activités et l'on tiendra compte du fait que les 9 à 12 ans s'ennuient si les activités ne sont pas adaptées à leurs besoins et à leurs intérêts. Si le programme ressemble trop à celui d'une *garderie (service de garde en garderie)*, c'est-à-dire si les activités offertes sont plus adaptées aux enfants de 5 et 6 ans, ils risquent de *décrocher* rapidement (Rowland *et al*, 1986; Proulx, 1990).»

Le projet éducatif de l'école peut aller jusqu'à apporter des solutions novatrices en ce qui a trait à la garde.

> *«Moi, je fais partie d'une école alternative et à l'école alternative on a un réseau de gardiennes. Donc le parent, il faut qu'il donne du temps à l'école et certains parents, ceux qui sont à la maison, leur façon de donner du temps à l'école, c'est de garder des enfants, d'être disponibles pour garder chez-eux, selon le besoin.»*

Les autres options de services de garde

Les agences de services de garde en milieu familial, à la fois plus sollicitées et moins disponibles pendant les vacances d'été, voient leurs responsables de familles de garde contraintes par des ratios ne tenant pas compte de la présence réelle des jeunes d'âge scolaire, ce qui les désavantage financièrement. Cette situation ne favorise donc pas l'accueil des enfants d'âge scolaire. Il serait important de considérer la nature de l'encadrement à donner pour établir des ratios appropriés selon l'âge, et ce de 0 à 12 ans et non seulement pour la petite enfance, particulièrement pour les responsables de familles de garde.

Mme Carmen Hatin le confirme dans son article *L'expérimentation de services de garde de petite taille,* dans la revue *Petit à Petit* de mars 1991 :

> Dans les services de garde se voulant adaptés aux besoins des clientèles particulières afin de répondre aux besoins des familles vivant en milieu agricole et rural, soit en région à faible densité de population, aux besoins des membres des communautés culturelles et des nations autochtones, ou encore aux besoins des parents qui travaillent selon des horaires non courants, l'expérimentation s'est faite par les agences de services de garde en milieu familial. Ces services éprouvent parfois des difficultés à respecter tout au cours de la journée (particulièrement le midi, les débuts et les fins de journée) le nombre maximal d'enfants autorisés. Cette difficulté semble, en grande partie, liée au fait qu'on dessert une clientèle composée d'enfants d'âge préscolaire et scolaire.

Au cours des discussions, il est apparu que les services de garde offerts par les agences de services de garde en milieu familial sont méconnus, sauf dans quelques régions où les agences de services de garde en milieu familial sont plus largement utilisées, probablement parce qu'elles répondent mieux aux besoins et aux attentes locales.

Dans ces régions, les services de garde en milieu scolaire ou les services de surveillance des dîners doivent tenir compte de la préférence pour ce mode de garde. Mais la faible demande d'implantation de services de garde en milieu scolaire ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de besoins ni d'attentes pour de tels services.

Les autres services de garde ou ceux pouvant représenter des solutions à la garde des jeunes de 9 à 12 ans ont un impact sur le développement de mesures adaptées d'encadrement. L'accessibilité des services de gardiennes en milieu familial, leur nombre et la possibilité d'y recourir à moindre coût et

avec plus de souplesse, à proximité de l'école ou sur la route de l'autobus scolaire, peuvent aider les parents sans nécessairement limiter le développement d'autres types de services, selon que leur clientèle diffère ou non.

> *« J'ai connu un directeur qui disait qu'il n'y aurait jamais de services de garde dans son école parce qu'il disait qu'un enfant fallait que ça sorte de l'école à un moment donné. À ce moment-là, il y avait des parents qui voulaient avoir un service de garde en milieu scolaire et le directeur avait répondu : "Il y a tellement de madames dans le coin qui veulent faire ça, organisez-vous avec ces madames-là". »*

Les contraintes du milieu-école

À l'intérieur même de l'école, il se crée des cloisonnements de clientèles qui isolent les jeunes entre eux et, de ce fait, ne les incitent pas à s'identifier au service de garde en milieu scolaire. Par exemple, dans une école de 565 élèves, il y a 325 dîneurs dont 23 sont transportés. Les parents se plaignent, car un petit local dessert 150 élèves par périodes de 30 minutes le midi. Il n'y a pas beaucoup de personnel en place. Le service de garde en milieu scolaire accueille un peu d'élèves le matin, mais n'a pas assez de demandes pour recevoir les enfants de la maternelle, et c'est après l'école que les enfants y sont le plus nombreux. Il y a aussi les élèves qui participent aux activités parascolaires. Tout est distinct : service de surveillance des dîners, activités parascolaires, service de garde en milieu scolaire. Bien que l'ensemble des mesures d'encadrement en dehors des heures de classe soit sous la tutelle du service de garde en milieu scolaire, ce dernier ne souhaite pas, quant à lui, mélanger les clientèles et manque de locaux.

Les parents rencontrés ont signalé à plusieurs reprises le manque de consultation entre les différents fournisseurs de services de garde et, faute de pouvoir cibler des services communs et répondant aux besoins, les efforts des différents individus ou groupes de personnes vont dans tous les sens.

> *« Le comité d'école organise des activités parascolaires. C'est presque cinq après-midi par semaine. Ce sont des activités différentes et ça touche à peu près toutes les classes. Il y a beaucoup de parents qui se servent des activités parascolaires comme service de garde. Ceux qui ne sont pas inscrits au service de garde en milieu scolaire, ceux qui n'ont pas de place au service de garde en milieu scolaire vont se servir des activités parascolaires pour que l'enfant soit au moins là jusqu'à 16 h 30. Mais encore là c'est souvent plein. On est obligé de refuser d'ouvrir d'autres groupes. La même activité va se faire de 15 h 15 à 16 h 15 et recommencer de 16 h 15 à 17 h 15. Les enfants du service de garde en milieu scolaire ont accès à ces activités et à ce moment-là ça libère le service de garde en milieu scolaire. On a aussi pour les enfants*

de 3e à 6e année une période d'étude de 16 h 15 à 17 h 15. C'est le comité d'école qui l'avait demandée parce que quand les enfants arrivent à la maison à 18 h 15 ou 18 h 30 (...) On l'offre au service de garde en milieu scolaire et aussi aux autres mais c'est vraiment contingenté, on est obligé d'en refuser.»

L'organisation par l'école de services de garde adaptés demeure très aléatoire. Quelques modèles méritent cependant d'être mentionnés, ne serait-ce que pour l'énergie qui a sûrement dû être investie afin de trouver une formule appropriée et applicable par les parents rencontrés.

Par exemple, un projet en collaboration avec un CLSC et des travailleuses sociales a été mis sur pied. Il invite gratuitement les jeunes de 9 à 12 ans provenant de milieu défavorisé à venir s'amuser après l'école et, à la surprise de tous, il a reçu 60 jeunes la première fois.

Un autre exemple, visant cette fois à pallier le fait qu'un service de garde en milieu scolaire limite son accessibilité aux enfants du premier cycle, les parents ont créé un service de garde pour les 9 à 12 ans avec le centre de loisirs. La première offre de service faite par le camp de jour estival du centre de loisirs avait récolté peu d'inscriptions, mais une relance avant la rentrée scolaire a permis d'avoir assez d'inscriptions pour que le centre de loisirs accepte d'instaurer le service de garde. Le matin aucun service n'est disponible, le nombre de jeunes au centre de loisirs ne justifiant pas la présence de personnel et le service de garde en milieu scolaire étant ouvert mais limité au premier cycle. Pourtant il y a de la place le matin pour accompagner les 9 à 12 ans. Le midi et après l'école, le personnel du centre de loisirs vient rejoindre les enfants à l'école, les attend à la sortie des classes, les amène au centre de loisirs, les ramène à l'école, puis les amène de nouveau au centre de loisirs après l'école. Très planifiées à l'ouverture, les activités sont maintenant organisées en consultant les jeunes et même en partie décidées par eux. Le midi, ils sont une vingtaine d'enfants (trois moniteurs); à la fin de la journée, c'est plus variable, il y a moins de jeunes, une dizaine environ (deux moniteurs). Le centre de loisirs fait bien attention de ne jamais parler de services de garde mais bien de services d'encadrement parascolaire.

D'autres parents rapportent par contre des expériences plus difficiles relativement au service de surveillance des dîners à l'école.

«Le midi c'est un énorme problème pour moi. C'est la première année que mon fils dîne à l'école. Mes deux enfants sont toujours venus dîner à la maison par transports spéciaux. Je payais un certain montant annuellement et ils prenaient l'autobus et venaient dîner à la maison. J'ai toujours été là le midi. Cette année, ils ont manqué de gens pour remplir l'autobus donc les enfants doivent dîner à l'école, c'est l'enfer. Il y

a 350 élèves qui dînent à l'école, le premier cycle de 11 h 30 à 12 h 00 et le deuxième cycle de 12 h 00 à 12 h 30. On a pas le choix, c'est ça. Et après ou avant le repas, il sortent, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il fasse pas beau, il faut sortir car il n'y a pas de place pour tout le monde à la cafétéria. C'est nécessaire qu'il y ait de la supervision mais je me demande à quel point sur 350 élèves il peut y avoir une supervision. La commission scolaire a coupé une surveillante cette année alors il y a un surveillant pour 70-80 élèves, alors les élèves sont laissés à eux-mêmes. J'espère que mon fils va pouvoir revenir dîner à la maison l'an prochain en 6e, pour lui c'était vraiment important, c'était une période de relaxation. Chez-nous, la troupe de danse est très très forte. Depuis qu'ils sont dans l'école, ils prennent toute la place, ce sont eux qui occupent le gymnase le midi.»

Les services de loisirs municipaux

Les services de loisirs municipaux privilégient leurs résidents et demandent des **frais additionnels**, parfois très élevés, aux parents habitant les municipalités avoisinantes, parfois de petites localités. Sauf en de très rares exceptions, ils ne couvrent pas entièrement le besoin de **garde estivale**, mais représente une solution intéressante pour les parents dont les enfants acceptent d'y aller.

Pourtant, la collaboration et, au besoin, un bon protocole d'entente peuvent amener les différents partenaires, une ville et une école par exemple, à **s'engager ensemble pour développer des services adaptés** comme on le décrit dans *La concertation scolaire municipale* (1993).

L'expression et la reconnaissance du besoin
Une entente scolaire municipale est négociée et implantée en réponse à un besoin en loisirs ou à des fins communautaires. Ce besoin peut être reconnu par un membre de l'administration de la ville ou de la commission scolaire — élu ou gestionnaire — qui prévoit l'amélioration des services en loisirs pour la clientèle qu'il dessert avec l'accessibilité de l'équipement d'un partenaire. Mais la plupart du temps, le besoin est formellement exprimé auprès de l'administration municipale par un citoyen ou un groupe de citoyens qui veut avoir accès aux installations, aux ressources ou aux services de la commission scolaire pour poursuivre des activités de loisirs, de culture et de développement communautaire.

La détermination à s'entendre
L'introduction de cette étape dans la description du processus d'élaboration d'une entente scolaire municipale peut sembler étonnante. Pourtant, le ton de certains contrats ou leur mode d'application trahissent un climat, non pas de concertation, mais de réserve, de suspicion et même de méfiance. En fait, les partenaires doivent désirer ardemment la réussite de l'entente pour persévérer dans leurs efforts au moment de la négociation tout autant que pendant l'application de l'entente.

Le réseau naturel de soutien et les autres intitiatives de garde

Encore très souvent les parents doivent compter sur le réseau naturel de dépannage ou échanger des services pour encadrer informellement leur jeune, surtout les jours de congés. Pourtant, rendre accessibles les services de garde en milieu scolaire aux journées pédagogiques et pendant la semaine de relâche à la clientèle inscrite, mais pas nécessairement régulière ou occasionnelle, peut inciter des jeunes à essayer le service et, éventuellement, à le fréquenter.

Dans les plus petites collectivités, les gens se connaissent et savent harmoniser l'utilisation des disponibilités de chacun. La nature du milieu influence la culture de garde et un service de garde unique desservant l'ensemble des besoins aurait plus d'adhérents.

Ce qui compte, c'est innover, explorer et expérimenter des solutions directement adaptées aux milieux, tout en utilisant les ressources qui y existent déjà.

> *«Par exemple à partir de l'idée des grands-mères pour aider les femmes venant d'accoucher et n'ayant pas de soutien familial proche, on a appliqué ça à nos jeunes. C'est le comité d'école qui a fait ça. Nous avons un réseau de dames à la retraite qui sont très disponibles. Il faut les appeler la veille et elles vont accueillir l'enfant. Elles habitent sur le réseau d'autobus parce que le chauffeur d'autobus, il ne faut pas lui parler de faire deux milles de plus pour aller reconduire un enfant dans une famille de garde. Alors on a développé un réseau qui permet qu'à un moment donné si tu es appelée à partir et si tu n'as pas eu le temps d'avoir ta gardienne ou si ta gardienne est malade, alors ces dames-là sont prêtes à recevoir les enfants. Tu les appelles et alors pas de problèmes, elles sont toujours là, elles sont rentières. Un réseau de grands-mamans. Le directeur d'école, tu n'as pas besoin de l'avertir, ce sont des personnes fiables et il a toute la liste tout en sachant que ces personnes-là sont disponibles.»*

Il faut étudier les expériences originales, analyser les bénéfices que les parents, les enfants et les collectivités en retirent. Par exemple, un centre de services de garde pour les jeunes d'âge scolaire, situé à proximité des écoles, offre à moindre coût et dès 15 h des salles d'étude dirigée, un gymnase, des activités socioculturelles. Ce centre ne fait pas l'unanimité, des parents estimant que les espaces extérieurs sont restreints et que le jeune ne s'amuse pas dehors ou qu'il y a des risques à se déplacer à pied de l'école centre.

La garde estivale

Dans son avis sur les services de garde (1993), le Conseil de la famille estime que **la garde estivale** est un besoin auquel l'État s'est efforcé de répondre au cours des dernières années, tout en mentionnant que si des efforts concrets visant à encourager l'expérimentation et l'instauration de services de garde estivale et à en accroître l'accessibilité sont présents, beaucoup demeurent des projets qui sont remis en question et doivent être défendus chaque année. L'été, c'est difficile de faire garder ses enfants.

> *«Et la garde durant l'été ? Y a-t-il des parents qui réussissent à maintenir leurs enfants dans un organisme de loisirs plus de quatre semaines ?»*

> *«Je pense que toutes les écoles devraient offrir un service de garde incluant naturellement la surveillance des dîners à l'école. C'est surtout plus difficile de les occuper durant les vacances d'été sans qu'ils aient l'impression de se faire garder, par exemple par les loisirs.»*

Les centres de loisirs peuvent représenter des ressources adaptées de garde.

> *«J'envoyais ma fille jusqu'à 7, 8 ans chez une gardienne en milieu familial où elle passait les vacances d'été, les journées pédagogiques. Je peux dire que depuis l'âge de 8 ans, l'été elle va dans les centres de loisirs où il y a un service de garde avant et après une période d'encadrement intensive. Je ne peux pas parler des services de garde en milieu scolaire, mais je peux dire, pour mon enfant, que ça lui fait du bien parce qu'elle voit aussi un changement par rapport à l'année scolaire. Elle a vraiment l'impression d'être encadrée, mais elle n'est pas dans le même milieu, dans le même horaire et l'encadrement dont elle bénéficie au centre de loisirs a été une journée occupée à partir de 8 h 30. J'aurais pu commencer à 7 h, il y a un service de garde qui accomode à peu près tous les parents de 7 h jusqu'à 17 h 30 et autant l'été que la semaine de relâche. Il y a plusieurs enfants de 9 à 12 ans. Je ne dis pas qu'ils partent tous à 17 h 30, mais ils n'ont pas le temps de s'ennuyer parce que c'est activité après activité. Donc il y a le changement de milieu, et ma fille est avec d'autres compagnons. Les deux premières années ça durait jusqu'à la semaine avant la rentrée scolaire. L'an passé et cette année, ils ont même offert le service pour une semaine supplémentaire, c'est-à-dire jusqu'à la journée avant que les classes commencent. C'est un centre de loisirs privé, probablement subventionné.»*

Le service de surveillance des dîners

Le service de surveillance des dîners a suscité de nombreux débats au sein des groupes de discussion de toutes les régions. Il joue un rôle déterminant dans l'adaptation des services de garde en milieu scolaire à la clientèle des 9 à 12 ans. La période du dîner est celle où les parents veulent que leurs

enfants soient gardés et pour laquelle les jeunes acceptent plus volontiers d'être dans un service de garde en milieu scolaire.

> *«Nous aussi ils ont commencé à accueillir les jeunes le midi moyennant un déboursé. Ils accueillent les enfants du quartier. Les miens viennent de l'extérieur donc dînent là. Il y avait un groupe de 30. Cette année, ils ont ouvert à des jeunes qui sont autour de l'école moyennant 2 $ et ça a grossi du double. Il y a un besoin.»*

Les freins au développement de services adaptés

Maintenant que les résistances des jeunes de 9 à 12 ans sont nommées, que les réticences des parents se sont précisées et que la problématique de l'offre de services de garde est mieux comprise, qu'en-est-il des autres aspects freinant le développement de services de garde adaptés ? En ce sens, la diversité des besoins et des attentes qui ne sont pas nécessairement signifiées clairement ne facilite pas les choses.

> *«Moi, comme parent, même si je travaille dans un service de garde en milieu scolaire, je vous avoue que si j'avais eu un besoin, j'aurais été plus vers un service de garde en milieu familial. Par choix personnel, j'aime mieux que mon enfant ne soit pas dans de gros groupes, qu'il soit dans une ambiance familiale. Je choisirais ça, mais je me dis n'est-ce pas plus promouvoir l'un que l'autre, c'est sûr que s'il n'y avait pas de services de garde en milieu scolaire les parents n'auraient pas le choix et s'en iraient vers la garde en milieu familial, mais peut-être pas non plus.»*

> *«Mais les enfants par exemple, eux autres y choisissent. Mon enfant à moi (avant qu'elle ne déménage dans un endroit sans service de garde en milieu scolaire), il aimait mieux le service de garde en milieu scolaire parce qu'il y avait des activités avec ses amis.»*

LES SITUATIONS D'URGENCE ET LES IMPRÉVUS, par exemple, demandent des considérations autres que les mesures habituelles.

Selon les régions ou les milieux, il est difficile de couvrir l'ensemble des besoins, mais il est tout aussi ardu pour les parents de s'unir pour les signifier, particulièrement en région éloignée. Les attentes et les besoins exprimés sont plus près des valeurs individuelles et familiales que communautaires au sens large, d'où la difficulté à trouver une commune mesure.

La mise en place de services de garde répondant aux attentes et aux besoins pour le groupe des 9 à 12 ans est un projet de société, certes, mais il doit tenir compte de la **CAPACITÉ DE PAYER DE L'ÉTAT** et des autres intervenants et utilisateurs. Quoi mettre en priorité ?

À cause des contraintes de **FINANCEMENT** d'abord, puis à cause des **CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES**, les services de garde en milieu scolaire actuels favorisent couramment l'accueil d'une **CLIENTÈLE RÉGULIÈRE** et composée d'élèves du premier cycle. Ainsi, afin de répondre aux exigences financières ou aux coupures budgétaires, les services de garde en milieu scolaire ou

l'école adoptent des positions ne servant pas avantageusement la clientèle potentielle des 9 à 12 ans, qu'il s'agisse de leur octroyer des **LOCAUX** en priorité ou d'une **FACTURATION** plus adaptée à leur type de fréquentation, soit à l'heure, à la période, à la semaine et selon le nombre d'enfants dans la famille.

Le recrutement du **PERSONNEL ÉDUCATEUR** s'avère souvent difficile en raison de la rareté des ressources d'animation ou de garde, lesquelles doivent parfois accepter un tarif horaire réduit ou un horaire coupé avec un nombre total d'heures de travail diminué. Comment peut-on ainsi attirer une main-d'oeuvre compétente et fiable, surtout en région ?

C'est pourquoi il est important que, sur le plan administratif, les services de garde en milieu scolaire soient intégrés et qu'on les considère comme des services devant répondre aux besoins et aux attentes des parents de tous les enfants du primaire. Ce qui suppose donc d'ajuster les prévisions budgétaires en conséquence. Ces services doivent reposer sur une **STABILITÉ** garantissant leur **ACCESSIBILITÉ** tout en assurant le développement global des jeunes. Comme pour les services de garde à la petite enfance, la stabilité de l'organisation des services de garde pour les jeunes d'âge scolaire mobiliserait un personnel qualifié et en mesure d'apporter un soutien proactif au **DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE GARDE ADAPTÉS ET DE QUALITÉ**.

Les parents rencontrés ont soulevé à plusieurs reprises le **MANQUE DE FIABILITÉ** du service de garde en milieu scolaire, lequel peut fermer sans préavis en fin d'année, n'ouvre que le midi, ne consulte pas les parents pour ajuster l'offre de services et n'est pas accessible aux journées pédagogiques, aux congés, aux tempêtes. Pourtant, des gardiennes en milieu familial n'offrent pas davantage de garanties.

Les services de garde en milieu scolaire appartenant à une structure établie, les parents s'attendent vraisemblablement à ce qu'ils représentent, eux aussi, une ressource stable. La précarité des organisations de garde tient en partie à cet ensemble de choix possibles, de services accessibles et aux moyens financiers des services et des personnes.

> *«Nous autres on a subi, dernièrement encore, la menace de fermer. On avait 17 réguliers qui venaient et on s'est dit qu'est-ce qu'on fait avec nos enfants, on s'est débattus et on a fait des lave-o-thon pour aller chercher de l'argent pour renflouer le service (service de garde en milieu scolaire). Mais c'est l'école, la commission scolaire qui nous dit que nous ne sommes pas rentables, qui ne nous aide pas en plus. On n'a pas senti de la part de la commission scolaire s'ils nous épaulaient entièrement en*

disant oui, il y a un service de garde et c'est important d'aller chercher des gens. Ils nous ont dit qu'il n'était pas rentable et qu'il fallait le couper. Je comprends ça aussi, mais il y a tellement de choses qui ne sont pas rentables et qu'il faut tenir compte des services aux enfants. Finalement on s'est dit que si on est coupé, on va trouver des parents à l'extérieur pour des bouts et les enfants vont dîner avec les dîneurs. Ben non ! Les dîneurs ce sont ceux qui sont transportés, et les enfants qui restent à côté de l'école ne peuvent pas dîner. Je ne comprends pas qu'on puisse penser comme ça.»

L'existence de services de garde adaptés et utilisés crée des **ATTENTES** pour des parents qui ont à déménager et qui ne trouvent plus de soutien à l'encadrement de leurs jeunes. Une mère a soulevé cette difficulté rencontrée à la nouvelle école de ses enfants où, pourtant, un sondage avait été effectué en vue de mettre en place un premier service et qui n'avait pas donné de résultats probants. Peut-on se fier aux résultats du sondage, faudrait-il questionner les modalités d'encadrement proposées par le **SONDAGE** ou doit-on se contenter de penser que **CE QU'ON NE CONNAÎT PAS NE NOUS MANQUE PAS ?** Plusieurs parents d'autres régions ont d'ailleurs tenu les mêmes propos que cette mère.

Quand un service de garde a fait ses preuves, la demande croît inévitablement avec sa popularité et sa **SATURATION** renvoie à la case départ les **CLIENTS OCCASIONNELS**, les jeunes du deuxième cycle, qui n'auront pas la priorité sur la liste d'attente.

Selon les jours et les périodes de l'année, la **RÉORGANISATION CONSTANTE DE LA GARDE** des enfants d'âge scolaire n'aide pas à consolider un réseau efficace de services, exercice que les parents habitués aux services de garde en garderies fonctionnant à l'année ont de la difficulté à accepter : *«À chaque fois, je ne me rentre pas dans la tête que le service de garde en milieu scolaire n'est pas ouvert pendant les vacances, comme les garderies (services de garde en garderies). Je finis tout le temps par m'organiser quand même.»*

Dans un milieu entre autres, le service de garde en milieu scolaire a fermé ses portes au début de juin faute de clientèle. Est-ce parce que les parents retirent leur jeune pour garantir un emploi à l'étudiante de niveau collégial qui va garder tout l'été ? La **GARDE ESTIVALE** est toujours aléatoire pour les parents et, pourtant, le problème est récurrent.

«Les terrains de jeux, c'est quand même pas long. Je pense qu'on a jamais pensé, en tout cas moi j'ai jamais pensé personnellement, que le service de garde en milieu scolaire pouvait se poursuivre. L'école est finie ça va comme de soi que le service de garde en milieu scolaire se termine parce qu'on a été habitué comme ça. Moi, c'est évident que je travaille l'été et il y a même des gens qui n'ont pas leurs congés annuels

l'été. Si je prends les employés qui travaillent avec nous autres, ils sont saisonniers, ils n'ont pas de congé l'été eux autres.»

L'ACCUEIL DES MILIEUX facilite ou limite la mise en place de services de garde adaptés. Les différents intervenants, **PAR LEURS ACTIONS OU LEUR INDIFFÉRENCE**, agissent sur la réponse aux besoins et aux attentes. Inscrire la garde dans le projet éducatif d'une école apparaît capital, afin de signifier l'importance que l'on reconnaît aux rôles complémentaires de l'école et de la famille.

«Ces écoles coûtent des millions à construire, alors autant les utiliser au maximum. On exige beaucoup de l'école, mais elle doit demeurer branchée sur les besoins de la communauté. Les parents ont des horaires de travail impossibles et cela se répercute sur les enfants. Si l'école ne prend pas le relais, qui le fera ?» conclut Paul Darveau, jusqu'à tout récemment directeur d'école, dans une entrevue donnée à la revue *Châtelaine* de septembre 1993.

«Le midi, le service de garde en milieu scolaire n'accepte pas les élèves du deuxième cycle. Pas à cause de l'espace parce qu'ils ont toute une partie de l'école. C'est parce que l'animatrice n'est pas formée, elle ne sait pas quoi faire avec eux. Tu n'agis pas avec un jeune de 11 ans comme avec un enfant de 6 ans et elle, quand ça dépasse 8 ans, elle ne sait plus quoi faire. Ma fille qui a 12 ans commence à s'affirmer, demande plus de supervision. Pour le service de garde et la direction, ils se disent et ils l'ont dit : "Si on tasse les enfants du deuxième cycle, on tasse les problèmes."»

«Moi ce qui a fait que j'ai voulu partir un service de garde en milieu scolaire, c'est que ma gardienne est retourné au travail et là on a essayé de rentrer à l'école, soi-disant encore là qu'il n'y avait pas de place, que tous les locaux étaient occupés, mais ce qu'on a su en fouillant, en grattant, c'est que lorsque l'école, ça fait dix ans qu'elle a été construite, il y avait déjà un local prévu pour ça mais à cause des coupures de budget, ils ont fait sauter le service de garde en milieu scolaire pour tout occuper au complet. En le montrant à la commission scolaire qu'on voulait vraiment avoir un service de garde en milieu scolaire, que c'était nécessaire, là ils ont dit : "On va aller voir. On a un petit peu de problèmes avec la direction de l'école." Maintenant, c'est notre deuxième année, de maternelle à 12 ans.»

Les parents croient que la **RÉSISTANCE DE CERTAINES DIRECTIONS D'ÉCOLE** est en partie liée aux exigences de gestion d'un service de garde en milieu scolaire et davantage si on doit le diversifier pour l'adapter, de même qu'à leurs préoccupations de présenter un bilan financier équilibré, plutôt que d'avoir à vivre avec une image de déficit pour l'école.

Une des explications relatives à la résistance des milieux scolaires, selon les parents, serait que le service de garde en milieu scolaire ne fait pas partie intégrante de la vie de l'école, parce que les **COMMISSIONS SCOLAIRES** perçoivent ces services comme des services que les parents ont décidé de se donner et non pas comme des services destinés aux élèves.

Il y a donc des résistances d'ensemble provenant du milieu-école pour certaines raisons collectives et des résistances individuelles à la présence de services de garde adaptés dans l'école pour d'autres raisons de nature plus organisationnelles.

Mais une école se fait plus accommodante, si le service de garde en milieu scolaire peut l'aider à demeurer ouverte. Le service de garde devient même parfois essentiel à la survie d'une petite école et motive les parents à l'utiliser et les responsables à adapter les activités afin de recruter une clientèle la plus nombreuse possible. Un groupe de parents rencontré a même affirmé qu'une école offrant un service de garde en milieu scolaire adapté aux réalités des familles et des communautés en étant ouvert à des clientèles d'autres écoles environnantes peut devenir un outil de promotion et inciter des familles à s'établir dans une petite municipalité plus sensible à leurs besoins.

> *«Pour revenir au service de garde en milieu urbain, une des choses que l'on a remarquée pour l'ancien regroupement nord (42 000 élèves), une des tendances qu'on a constatée, c'est que les écoles qui n'offraient pas de service de garde en milieu scolaire voyait leur clientèle diminuer en opposition à celles qui avaient le service de garde en milieu scolaire et qui voyait leur clientèle augmenter ou se stabiliser.»*

Transigeant avec **PLUSIEURS INSTANCES**, la zone grise dans laquelle se situe actuellement la garde en milieu scolaire soulève des interrogations et laissent place à l'interprétation. Les services de garde en milieu scolaire sont des services fournis par une commission scolaire ou une corporation de syndics aux enfants à qui sont dispensés dans ses écoles, les cours et services éducatifs de la maternelle et du primaire, tel qu'ils sont définis dans la Loi sur les services de garde à l'enfance, à l'article 1. De plus, ces services sont dispensés de façon régulière durant les périodes fixées par règlement, les jours de classe en dehors des heures d'enseignement, selon l'article 32.

Par contre, les services de garde en milieu scolaire ne sont soumis qu'à la **RÉGLEMENTATION DE LEURS COMMISSIONS SCOLAIRES**. Ils s'organisent différemment selon leurs clientèles : élèves transportés, surveillance dans la cour d'école, service de garde en milieu scolaire, surveillance des dîners, activités parascolaires.

L'Office des services de garde à l'enfance et le ministère de l'Éducation proposent aux commissions scolaires, dans un guide d'organisation, un ensemble de règles portant sur l'âge, l'expérience et l'aptitude du personnel appelé à accomplir cette tâche ainsi que sur le nombre d'enfants par membre du personnel de garde. LA **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES** des services de garde en milieu scolaire de même que leur programmation sont laissées à la discrétion

des commissions scolaires qui, bien souvent, après avoir établi une politique globale, laissent **CHAQUE DIRECTION D'ÉCOLE** maître d'oeuvre de l'organisation et du développement du service de garde de son école.

> *«Je pense que les commissions scolaires en coupant certains services de garde, surtout ceux du midi, viennent de se créer un autre problème et je pense qu'éventuellement on va avoir à payer pour.»*

> *«Parce que les jeunes flânent sur les trottoirs. J'en vois beaucoup en ville. Juste instaurer les brigadiers scolaires juniors ça a quasiment déclenché la troisième guerre mondiale à l'école. Ces jeunes, il faut que tu les supervises parce qu'ils sont assez autonomes pour faire des choses mais tu peux pas les laisser à eux-mêmes.»*

Pour mieux **HARMONISER LES EFFORTS** des milieux en ce qui a trait à l'encadrement des jeunes de 9 à 12 ans, il importe de **MANDATER UNE PERSONNE RESPONSABLE** de la gestion des services d'accompagnement des élèves en dehors des heures de classe, c'est-à-dire le matin, le midi, après l'école, aux congés, aux journées pédagogiques et à la semaine de relâche, et même l'été; ce qui permettrait de coordonner les ressources d'encadrement, d'initier des collaborations avec la collectivité en évitant de court-circuiter les services possibles et de **SOUTENIR LES GESTIONNAIRES**, soit les informer, les former, appuyer et superviser leur gestion en tenant compte des réalités propres à chaque milieu.

Les instances gouvernementales et municipales, les milieux-école et les milieux de garde centrés sur leur propre mission négligent les **NOUVELLES COMPLÉMENTARITÉS** dont la famille a besoin dans un projet de société renouvelé. Trop souvent la règle du chacun pour soi s'applique sans souci de la suppléance des rôles, plus essentielle que jamais pour les parents d'aujourd'hui. Le Conseil supérieur de l'éducation en fait aussi état dans son récent avis (1994).

> Une telle complémentarité implique cependant que l'école et la famille jouent à l'occasion un rôle de suppléance l'une par rapport à l'autre. Que l'on pense ici aux écoles en milieu défavorisé, qui procurent depuis peu des petits déjeuners et des collations aux enfants qui ont trop faim pour pouvoir être attentifs en classe (...) Pensons également aux parents (...) à ceux qui les inscrivent à des cours et à des camps de toutes sortes — art, sport, informatique, langue seconde, par exemple — parce qu'ils estiment le curriculum scolaire insuffisant ou incomplet. Ce rôle de suppléance devrait être joué de bon gré de part et d'autre, chaque institution cherchant à compléter l'autre et à s'ajuster à l'espace que l'autre occupe, mais toujours dans l'optique du respect de la mission propre de chacune et du soutien à apporter à chacune dans l'accomplissement de cette mission (...) Les municipalités, par exemple, ont un rôle à jouer dans la construction de nouvelles solidarités de base en ce qui

> concerne l'éducation et la vie des enfants et des jeunes; elles ont le pouvoir d'améliorer la qualité du tissu social sur le plan local, en se concertant par exemple avec l'école pour prêter des locaux ou offrir des services aux jeunes dont les parents travaillent et qui sont trop souvent laissés à eux-mêmes à l'intérieur de certains créneaux horaires (en fin de journée entre 16 et 21 heures en particulier). Certaines ont commencé à le faire, mais les partenariats école-familles-municipalités sont insuffisamment développés.

Faute de **MANDAT CLAIR**, peu d'individus exercent un ***LEADERSHIP*** **EN VUE DE DÉVELOPPER DE SERVICES DE GARDE ADAPTÉS AU SEIN DE STRUCTURES EXISTANTES** et agissent plutôt dans un domaine plus profitable et plus propice à susciter des collaborations harmonieuses et soutenues.

> Peu de commissions scolaire se sont jusqu'ici impliquées dans les services de garde avec permis de l'Office (...) Quant au développement des services de garde en milieu scolaire, bien qu'il ait été assez rapide, il s'est toutefois avéré insuffisant, compte tenu de la demande. Par contre, il y a lieu de mentionner que les commissions scolaires se heurtent à certaines difficultés à l'égard du développement de ces services. Ainsi, les subventions versées par le ministère de l'Éducation apparaissent mal adaptées à la réalité des commissions scolaires et des écoles. Également, les commissions scolaires ne bénéficient d'aucun support technique et professionnel de la part de l'Office pour l'implantation et le fonctionnement des services de garde en milieu scolaire (Conseil supérieur de l'éducation, 1994).

Les lacunes quant à la disponibilité et à la **CIRCULATION DE L'INFORMATION** en vue de l'organisation de services de garde adaptés aux 9 à 12 ans ont pour conséquence le **DÉSENGAGEMENT DES PARENTS**. Communiquer pleinement veut non seulement dire de diffuser l'information essentielle à l'instauration ou à l'harmonisation des services de garde, mais aussi de promouvoir l'échange de moyens d'action élaborés par les différents milieux afin de satisfaire les besoins et les attentes des parents et des enfants.

Les simples réticences à faire un sondage visant à vérifier un besoin, par exemple pour les heures d'ouverture du service de garde en milieu scolaire, ne sont pas au service du milieu. Est-ce dû à la peur de créer un besoin ? Il faut évaluer avec justesse les résultats des sondages, vérifier le sens réel des réponses comme savoir si le besoin n'est pas là ou si ce sont les conditions liées à la garde qui ne conviennent pas ? Par exemple, si un service de garde en milieu scolaire effectue un sondage pour ouvrir pendant la semaine de relâche et exige d'avoir le paiement immédiat et non des chèques postdatés, qu'est-ce qui fait hésiter les parents, le besoin réel ou le mode de paiement exigé ?

La **SURVEILLANCE DANS LA COUR D'ÉCOLE** crée des situations embarassantes mais significatives en ce qui regarde les besoins d'encadrement. Les élèves qui arrivent tôt s'intègrent aux groupes

d'élèves appartenant à un service de surveillance pour lequel les parents ou la commission scolaire payent. Les parents devant débourser ou devant confier leur jeune au **SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNERS CONSTATENT LE RATIO ÉLEVÉ D'ÉLÈVES** par surveillante ou par surveillant et le manque de qualité que cela occasionne. D'un autre point de vue, priver le jeune de l'accès à ses amis ne fréquentant pas un service régi par l'école en l'isolant de son groupe d'amis n'est pas nécessairement une condition idéale d'adhésion au service, pas plus qu'isoler les jeunes qui se rendent tôt dans la cour d'école et pourraient bénéficier de services pour lesquels leurs parents n'ont pas toujours les moyens de payer. Ce flottement entre faire et laisser faire ne contribue pas à la mise en place de mesures appropriées, comme plusieurs parents l'ont fait remarquer.

> *«Le dîner animation surveille les enfants qui sont au dîner animation. Comme le directeur disait l'école finit à 11 h 20, des fois moi je pars à 12 h 10 et il y a déjà des enfants qui sont revenus dans la cours de l'école. La surveillance se complique donc et même si les parents sont avisés des heures d'accès à la cour de l'école, il est plus difficile d'en empêcher les élèves de deuxième cycle d'y aller s'ils le veulent.»*

> *«Je les garde chez-nous jusqu'à 13 h 10, ça ne me dérange pas. Quand ils sont petits tu fais ce que tu veux avec tes enfants, ils restent dans la cour, mais quand ils sont plus vieux, ils veulent aller jouer dans la cour de l'école, ils disent : "Je vais juste m'en aller chez mon ami." Tu ne le sais pas et il va traîner dans la cour d'école quand même. Pourquoi ne pas offrir de la surveillance dans la cour d'école ?»*

LA QUALITÉ DEMEURE DIFFICILE À CONTRÔLER en raison du peu de normes et de modèles pour les services de garde s'adressant aux 9 à 12 ans. C'est pourquoi il est important que les parents soient associés au contrôle de la qualité des services existants ou à venir, afin de bien traduire leurs attentes en ce sens. La mauvaise image des services de surveillance des dîners hypothèque la réputation de l'ensemble des services de garde offerts par l'école, car **LES MODES DE GARDE À L'ÉCOLE SONT CONFONDUS PAR LES PARENTS.**

Si l'on s'en tient à des préoccupations organisationnelles de la qualité, plusieurs éléments limitent le développement de services appropriés : les **LOCAUX** utilisés par les services de garde en milieu scolaire en plus d'être rares sont souvent ceux qui ne peuvent accueillir de groupe-classe; les espaces polyvalents de l'école sont disponibles aux services de garde selon le bon vouloir du milieu-école qui doit considérer et facturer parfois leur entretien à des heures inhabituelles.

> *«C'est une question de locaux qui a joué pour exclure les 9 à 12 ans du service de garde en milieu scolaire. La commission scolaire partageant la bâtisse est venue gruger du côté de l'école et le service de garde en milieu scolaire est au sous-sol de l'école.*

C'est pas très grand et ils essaient d'avoir une quarantaine d'enfants à la fois, c'est à maintenir. Donc il y avait beaucoup d'inscriptions, pas question de prendre le deuxième cycle, c'était vraiment la priorité de la maternelle à la troisième.»

LES HORAIRES et périodes d'ouverture des services de garde en milieu scolaire ne correspondent pas à ceux d'un nombre croissant de parents travaillant à des heures non courantes ou dont la semaine de travail diffère de la semaine normale ou ayant un travail saisonnier. Pour certains parents, ce ne sont pas tant les services de garde en milieu scolaire qui ne sont pas adaptés mais l'école qui est le problème. Selon eux, les heures de classe devraient être augmentées de façon à couvrir la période de travail des gens.

«On se fait dire qu'il faudrait inventer toutes sortes de systèmes pour garder nos enfants alors qu'ils vont à l'école, on paye déjà nos taxes. Et là il faudrait inventer toutes sortes de services, pendant les récréations, le matin, pas le droit de rentrer dans la cour d'école si tu dînes à la maison. Ben voyons ! C'est la société à l'envers de vouloir en faire le moins possible et d'y gagner le plus possible. C'est un problème de société beaucoup plus que d'école.»

Il y a des écoles qui n'offrent pas de récréation en cas de mauvais temps et font finir les élèves quinze minutes plus tôt, ce qui complique la tâche des parents ou des services de garde. Ou, encore, les congés sont différents entre l'école que le jeune fréquente et l'école où est le service de garde en milieu scolaire, car il n'y en a pas dans son école.

«Chez une gardienne à son domicile, les heures sont flexibles. Comme je travaille sur des chiffres, de nuit, de 8 h à 20 h ou de 20 h à 8 h et que ma femme est caissière dans un supermarché, ça peut fermer le jeudi soir à 21 h 30 et moi si je pars au travail à 20 h, j'emmène mes enfants chez ma gardienne de 20 h à 21 h 30, le temps que mon épouse finit de travailler et elle passe les prendre. C'est l'idéal de trouver une mère de famille qui garde des enfants. Je ne vois pas d'autre solution. Moi, les services de garde j'enverrais pas mon enfant là parce que c'est trop encadré, ça fait pas mon affaire.»

«Les gens qui ont besoin de services en dehors des heures normales, sur appel, qu'est-ce qu'ils font de ces enfants-là ? Même à 9, 10 et 11 ans c'est encore plus compliqué, ils ne veulent plus aller à n'importe quelle place. Quand il n'y a pas la structure, de parents, de réseau.»

«Il y a beaucoup de planification de la part des parents. Il faut à quelque part être très souple parce que les horaires sont souples. Si on prend l'horaire d'une usine, il y a trois jours de travail, trois jours de congé même des fois six. Alors, même pour la gardienne ! Tu vas en avoir besoin le lundi et le jeudi, le reste du temps tu n'en as pas besoin. Tu n'as pas d'horaire de travail fixe.»

> *«Moi, j'ai vécu une autre situation, les quarts de travail. Alors une semaine mes enfants vont aller cinq jours au service de garde toute la journée, la semaine d'après il y vont seulement après l'école et la semaine suivante, ils y vont seulement le lundi et le vendredi ou probablement même pas parce que mon mari va être à la maison trois jours.»*

L'*Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants* (Lero, 1992) conclut que :

> Si la semaine de travail normale est encore le régime le plus fréquent, elle compte pour seulement 55 p. 100 des horaires de travail des parents. Le travail la fin de semaine, les postes du soir et de nuit fixes ainsi que les horaires variant d'une semaine ou d'un jour à l'autre ne sont pas rares, et seront probablement de plus en plus fréquents au fur et à mesure que la présence des femmes dans la population active augmentera et que le secteur des services prendra de l'expansion. La variabilité et la diversité des horaires de travail des parents peut offrir à ceux-ci une plus grande flexibilité et permettre aux couples à double revenu de recourir à des horaires de travail décalés en fonction de la garde des enfants. Par contre, le contrôle limité que l'on a sur les heures de travail et les horaires de travail variables et l'accès restreint aux services de garde peuvent rendre difficile pour les parents la tâche de concilier travail et vie familiale, et fractionner la garde des enfants.

De plus, dans le cas de **PARENTS ISOLÉS D'UN RÉSEAU NATUREL DE GARDE** ou, encore, monoparentaux, le travail à des horaires non courants rend plus ardu la tâche de concilier leurs obligations parentales et professionnelles.

LE TRANSPORT SCOLAIRE dans bien des cas **EST** le frein majeur au développement de services de garde adaptés et de qualité en raison des services de surveillance qu'il engendre à moindre coût et des limites de fréquentation qu'il impose.

Quand le jeune utilise l'autobus municipal, les parents sont réticents à le voir circuler à la noirceur et préfèrent qu'il reviennent à la maison après les heures de classe.

Les parents ne peuvent pas toujours aller chercher les jeunes au service de garde en milieu scolaire, parce que celui-ci est trop loin. Il faudrait alors deux horaires de transport scolaire ou un transport en commun bien structuré. Les projets de covoiturage ne sont pas toujours possibles. Certaines commissions scolaires transportent les enfants le midi, afin qu'ils dînent à l'extérieur de l'école; si les jeunes ne font pas partie du service de garde ou s'il n'y a pas de service de garde en milieu scolaire, elles n'ont pas alors à offrir le service de surveillance des dîners.

«Ma fille prend une demi-heure d'autobus pour venir dîner chez-moi. Vous vous rendez compte, elle arrive à 12 h 10, quand je suis chanceuse et elle repart à 12 h 30 et l'hiver c'est plus tôt. Si j'avais un bon service de garde à l'école, le midi, parce que pour son bien-être à elle, elle serait mieux de rester à l'école pour profiter de son heure de dîner, même si je suis à la maison, parce que les autobus, c'est l'enfer et je crois qu'elle aimerait mieux dîner à l'école avec ses amis et avec quelque chose qui est bien.»

«Moi, ils sont transportés et ils dînent à la maison. C'est ce que je trouve déplorable parce qu'en ville les enfants sont obligés de venir dîner à la maison. Les enfants arrivent à moins dix et doivent repartir à et quart et vingt pour aller prendre l'autobus parce que la rue où j'habite c'est la première rue que le réseau d'autobus embarque et c'est la dernière rue qu'il débarque. Alors l'enfant n'a pas beaucoup de temps. À un moment donné, c'est le chauffeur d'autobus qui a fait une plainte à la commission scolaire, il a dit : "Écoutez, faites quelque chose pour cette enfant-là, je ne sais pas quand est-ce qu'elle va avoir le temps de manger." Ils ne peuvent pas dîner à l'école, les dîneurs c'est des dîneurs qui restent à l'extérieur, trop loin.»

Il importe de repenser le transport scolaire en se préoccupant des besoins de soutien à l'encadrement des jeunes de 9 à 12 ans qu'ont les familles d'aujourd'hui, et ce en fonction des activités en dehors des heures de classe ou des domiciles de parents partageant la garde de leurs enfants et selon les différents milieux. Il faut mettre en priorité le service à l'enfant et au parent dans les modes d'organisation du transport scolaire et non leur demander de se plier d'abord à des contraintes administratives.

Les pistes de solution

En cherchant à mieux connaître les besoins et les attentes des parents d'enfants de 9 à 12 ans en matière de services de garde, on constate qu'à peu d'exceptions près les services actuels ne représentent pas le soutien à la garde auquel sont en mesure de s'attendre parents et enfants. **LES EXIGENCES QUE SUPPOSE L'INSTAURATION DE SERVICES ADAPTÉS** font que les parents utilisent les services existants ou s'en passent.

CHAQUE COLLECTIVITÉ, CHAQUE RÉGION A SES PARTICULARITÉS et les moyens mis en oeuvre pour organiser des services adaptés doivent tenir compte de ces besoins particuliers. Partager les expériences réussies d'implantation et de développement de services de garde adaptés à la clientèle des 9 à 12 ans et aux besoins des parents permettrait d'éviter bien des tâtonnements.

de l'équipe

service de garde.

jugement ensemble à

«Nous avions beaucoup travaillé sur le dossier du service de garde en milieu scolaire mais le problème était sur les règles, le minimum à temps plein et nous autres on avait beaucoup de demande à temps partiel. Des enfants qui seraient venus deux ou trois fois par semaine mais pas à tous les jours nécessairement. À cause de ça, on n'avait pas de nombre suffisant à chaque jour pour rentrer dans les normes. Les périodes ça a été une autre contrainte aussi (...) Quand on invitait les parents à en parler, tout le monde semblait bien enthousiaste au projet. Quand on est arrivé pour recueillir les noms, on a eu une petite banque de noms parce que les parents sont habitués que les jeunes se gardent une demie-heure, une heure, ça ne coûte rien et là quand on voit que même si c'était mieux ça coûterait un montant, ça grugerait dans le budget alors quand est venu le temps, le monde ne savait pas s'ils allaient donner leur nom, ils avaient peur de s'engager à être obligés de les faire garder sur une base régulière (...) pourtant tout était organisé, même le transport scolaire, c'était juste pour dire qu'il nous manquait le nombre d'enfants pour rencontrer les normes du gouvernement.»

Quand ils constatent que les jeunes sont beaucoup laissés à eux-mêmes et que les formules de garde habituelles sont insatisfaisante pour les 9 à 12 ans, les parents ou les personnes sensibilisées créent de multiples approches, sans qu'il y ait nécessairement de **CONCERTATION**, qui ne proposent pas une solution viable à long terme et relèvent davantage des efforts des individus que des collectivités.

Les parents se retirent d'un dossier après s'être butés à l'impossibilité ou à la grande difficulté de surmonter les embûches d'instauration, de maintien ou de diversification d'un service de garde en milieu scolaire.

Ce dont ils ont besoin, c'est qu'on allège la tâche des groupes promoteurs quand les besoins sont justifiés par les familles et qu'on la confie à des responsables mandatés. Il serait aussi profitable d'accélérer l'instauration de services appropriés par le réseau scolaire pour amener plus rapidement une ouverture à la collaboration avec d'autres organisations, ainsi que d'offrir d'abord des services adaptés et ensuite analyser la constance du besoin et non pas le contraire.

De telles initiatives reposent beaucoup sur les directions d'école et sont inspirées par une approche soucieuse de répondre et de devancer les attentes de leur clientèle.

La consolidation de services adaptés nécessitera aussi le soutien, parfois inconditionnel, de l'équipe-école, afin que les parents n'aient pas à choisir entre un local d'ordinateurs ou un service de garde, entre une bibliothèque ou un local pour les 9 à 12 ans, et que toutes et tous s'ingénient ensemble à trouver des **APPROCHES NOVATRICES**.

EN RÉSUMÉ

Les difficultés que rencontre le développement de services de garde adaptés pour les jeunes de 9 à 12 ans sont de plusieurs ordres, selon les parents. Les jeunes eux-mêmes rendent difficile la tâche d'organiser un encadrement approprié, car leurs préférences varient constamment selon leur âge, que ce soit des filles ou des garçons, leurs appartenances diverses et leurs origines multiples. Les parents font aussi des choix relatifs à la garde et préfèrent parfois investir autrement quand ils constatent que leur enfant peut et veut se garder seul ou garder les plus jeunes. De même, quand les services offerts ne leur conviennent pas, bien des parents décident de miser sur leur enfant plutôt que de s'engager à mettre en place, avec toute l'énergie que cela suppose, des services adaptés. Les services eux-mêmes peuvent faire obstacle à l'adhésion des élèves de deuxième cycle, que ce soit en raison de leurs normes, de leur accessibilité restreinte, de la qualité de leurs ressources organisationnelles et éducatives, de leur coût ou de leur stabilité. Mais le manque de volonté des milieux à mettre en place des services de garde ralliant les 9 à 12 ans et leurs parents constitue le frein majeur au développement de services adaptés à cette clientèle. Ce manque de *leadership* pour engager les différents intervenants dans une action commune a pour résultat de diluer les efforts individuels au lieu d'unir les actions (synergie) et de maximiser l'utilisation des équipements.

Quel est l'encadrement idéal ?

Dans *Un Québec fou de ses enfants* (1991), le Groupe de travail pour les jeunes définit ce que l'on peut qualifier d'encadrement idéal.

> Il doit y avoir des liens entre les parents, l'école, le service de garde, les amis de l'enfant, la famille élargie, les services sociaux et les services de santé, les lieux de rencontre et de loisirs. Les liens entre les milieux de vie et les partenaires favorisent la continuité et contribuent à façonner un environnement cohérent dans lequel les enfants peuvent se reconnaître.

Pour en arriver à doter leur milieu de services de garde adaptés aux jeunes de 9 à 12 ans, les parents ont précisé les caractéristiques du service de garde idéal, selon la famille, le milieu et la région.

Il est déterminant de distinguer et de respecter les disparités existantes pour le développement à long terme d'un système de garde s'adressant aux 9 à 12 ans. Le Conseil supérieur de l'éducation mentionne en ce sens (1994) :

> Des variantes dans le rapport à l'école sont également liées au milieu socioculturel. Qu'il s'agisse de la confessionnalité, de la mixité des sexes, de l'ouverture à la pluriethnicité ou de la coexistence d'un système scolaire public et privé, il n'existe pas de consensus entre les opinions et les attentes des parents. Des différences significatives existent sur ces divers aspects, témoignant ainsi de l'existence manifeste de systèmes de valeurs différents d'un milieu socioculturel à l'autre. De ces différences dans les systèmes de valeurs découlent également des différences dans les attentes que les familles entretiennent à l'égard de l'école.

L'*Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants* (1992) précise :

> Ce rapport démontre clairement que pour la majorité des familles canadiennes, les images monolithiques reçues de la structure familiale, des rôles de la famille et des horaires de travail des parents ne reflètent plus les réalités de la vie familiale d'aujourd'hui. Les images nouvelles, plus fidèles de la vie familiale, sont caractérisées par la diversité. Les images réalistes comportent tout un éventail de familles et de modes de vie.

Le modèle de l'enfant à la maison avec un de ses deux parents représente encore un idéal pour certains. Mais toujours conscients de la dynamique de la vie familiale d'aujourd'hui, les parents précisent d'autres moyens, sans qu'aucun toutefois ne fasse l'unanimité.

Le mode de garde idéal

Par ordre d'importance, le mode de garde idéal pour les parents serait que l'enfant soit :

- dans un service de garde à l'école;
- seul à la maison, avec un frère, une soeur, un ami et des ressources adultes accessibles;
- dans un centre (maison de quartier) offrant des services adaptés aux 9 à 12 ans;
- chez une gardienne en milieu familial;
- au domicile familial, avec une gardienne.

Le milieu de garde idéal

Sans que les services de garde reproduisent l'école, les parents croient qu'utiliser le potentiel des services de garde en milieu scolaire et maximiser l'utilisation des espaces collectifs sont justifiés par le rôle social que doit assumer l'école d'aujourd'hui.

Les parents ont quand même certaines réserves quant à y laisser leur enfant durant de longues heures. S'ils apprécient le voir évoluer dans un environnement stimulant et sécuritaire, avec son groupe d'amis, ils craignent cependant l'effet que peut avoir le fait de rester trop longtemps dans la bâtisse, possiblement à l'année, sur la perception qu'a le jeune de sa présence à l'école.

Le service de garde idéal

Afin d'obtenir un taux élevé de fréquentation, la programmation d'un service de garde s'adressant aux 9 à 12 ans doit laisser place à l'initiative et à la polyvalence, créer un intérêt à fréquenter le service de garde en offrant un contexte différent de l'école et en suscitant l'adhésion des jeunes, des groupes de jeunes, tout en leur donnant des points de repères.

Pour ce faire, le respect de leurs intérêts et de leurs préférences s'impose ainsi qu'une attention particulière à leurs différences d'âge (9, 10 et 11 ans), de sexe, de milieu et d'origine.

Bien encadrés par une personne qui l'aime et le comprend, le jeune bénéficie ainsi d'un renforcement extérieur aux parents et propice à son développement intégral.

> *«Après l'école, je préfère une place qui est capable d'aider mes enfants pour faire les devoirs. Peut-être aussi parce que les parents aiment envoyer les enfants à un cours de piano, de musique. Si les professeurs pouvaient entrer dans l'école et donner des cours, c'est sûr que ça élimine pour les parents le problème de courir à la maison après le travail et diminuerait beaucoup le stress des parents et des enfants. Comme aussi les devoirs et les leçons.»*

> *«Pour les 9 à 12 ans, le service de garde idéal que je verrais ce serait un endroit où le jeune pourrait faire presque ce qui lui plaît, mais avec un petit contrôle parce qu'à cet âge ils ont moins besoin de contrôle. Un endroit où il pourrait aller jouer dehors en arrivant, un endroit où, si à un moment donné il a le goût de faire ses devoirs il sait que s'il s'en va dans ce coin-là, il ne sera pas dérangé. Qu'il ait une collation et un coin télévision, un coin jeux tranquille, un coin lecture. Avec un certain contrôle, qu'il soit en sécurité et aussi qu'il soit capable de parler aussi, qu'il y ait une personne qui soit présente.»*

Les parents ont mentionné, à plusieurs reprises, des éléments qu'ils associent à la qualité d'un service de garde pour leurs jeunes. En plus de permettre à leur jeune de faire des choix entre participer ou non à une activité, les parents désirent que le service puisse constituer une période de détente, calquée sur ce qu'il peut faire à la maison, avec une collation et, surtout (presque à l'unanimité), une période de soutien aux travaux scolaires. Un tel soutien allégerait la tâche des parents en ce qui concerne la supervision des devoirs et des leçons, tout en leur permettant de consacrer du temps à leur enfant, de manière à resserrer les liens familiaux.

Un service de garde qui offre des facilités pour les repas sinon les repas eux-mêmes est apprécié et, même, déterminant pour de nombreux parents dans le choix d'un service le midi par exemple.

Dans un autre ordre d'idées, les parents suggèrent de profiter des périodes de garde pour sensibiliser les jeunes à des activités culturelles ou à des contenus moins développés par le programme scolaire.

Cependant, il est primordial que tous les modes de garde favorisent l'acquisition de l'autonomie et la formation de l'identité grâce à l'appartenance à un groupe, et que celles-ci inspirent l'approche éducative de ces jeunes de 9, 10 et 11 ans, distinctement.

L'organisation de services satisfaisants pour les jeunes de deuxième cycle est fonction d'une capacité d'accueil réaliste, intégrée, donnant en priorité et en collaboration l'accès aux équipements et aux locaux collectifs, dans un espace reconnu, sécuritaire et aménagé avec les jeunes et pour eux.

L'horaire quotidien et d'ouverture des services de garde comptent pour beaucoup dans l'adhésion à une formule de garde. Il est donc essentiel de proposer des services dont les heures sont calquées sur la journée de travail normale des parents et qui considèrent leur temps de déplacement, ainsi que d'offrir ces services sur une base permanente pour les congés, les vacances d'été, les journées pédagogiques et à la semaine de relâche scolaire. Mettre en place des services de garde pour l'ensemble des besoins de garde, et ce à l'année, c'est adopter une mesure collective d'encadrement, mais c'est aussi proposer des solutions aux parents, de plus en plus nombreux, dont les besoins ne cadrent pas avec la majorité. Le transport entre les lieux de vie et de garde des jeunes est une mesure de soutien aux services mis en place ou, encore, les justifie. Mais en tout temps le bien-être et la sécurité des enfants doivent d'abord être évalués et ensuite les modalités de transport établies.

> *«Ce serait bon de former des agences fiables pour que la personne se rende à la maison. Parce que de 16 h du soir à 8 h du matin, je trouve ça difficile de prendre des enfants et de les envoyer ailleurs.»*
>
> *«Ce qui est important c'est qu'on ait confiance. Ce qui est organisé par l'école, tu as tendance à faire confiance.»*
>
> *«Ce qui serait vraiment idéal, c'est que les enfants soient à la maison, mais comme ce n'est pas possible, il faut trouver le meilleur endroit et c'est vrai que l'école nous inspire confiance parce qu'ils ont déjà établi une relation avec l'école, mais il faudrait vraiment qu'après les heures scolaires ça soit autre chose.»*

La gestion des modèles de services suggérés a une fonction de promotion de l'action éducative et de l'environnement sécuritaire des services de garde, quand on pense aux ratios par exemple. Elle doit cependant s'exercer avec rigueur pour maintenir les coûts abordables et planifier les fluctuations de clientèle pouvant menacer l'équilibre financier et la survie du service, de manière à témoigner de sa stabilité.

La facturation basée sur la présence réelle est vitale aux yeux des parents, car elle justifie dans bien des cas la fréquentation du service de garde en milieu scolaire. Dans les services de garde en milieu scolaire, l'accès du jeune au service de garde ne doit pas être limité par son statut de régulier, de sporadique ou d'occasionnel, ou de dîneur transporté ou non, mais être envisagé selon les attentes et les besoins de présence au service le matin, le midi, l'après-midi, par blocs ou par heures. Cela est

d'autant plus nécessaire que le type de fréquentation varie selon la période de la journée et que les jeunes préfèrent surtout être présents à l'école le midi seulement. Ce phénomène amène des considérations financières relativement à l'élargissement des normes de fréquentation liées aux subventions.

> *«Adopter une approche client en faisant attention aux besoins. Ne pas faire payer pour l'entretien des locaux utilisés par le service de garde en milieu scolaire sans que ça limite l'accès aux différents locaux de l'école. Obtenir un meilleur soutien des directions d'école, surtout pour la gestion financière du service.»*

Un service de garde idéal doit reconnaître les préférences des jeunes du deuxième cycle :

- se retrouver dans un environnement non traditionnel, avec son groupe d'amis;
- relever des défis;
- faire des activités créatrices;
- acquérir des habiletés et des connaissances auprès d'adultes;
- vivre une certaine forme de compétition individuelle et en équipe;
- développer son sens des responsabilités;
- exploiter son dynamisme et exercer sa disponibilité aux autres.

À cet âge, ils ont davantage besoin de supervision que de stimulation d'après les parents.

Outre les attentes quant à l'approche de la qualité, l'apport de personnel qualifié et proactif est essentiel. Il importe que le personnel possède une formation en développement de l'enfant, respecte les 9 à 12 ans dans leurs ressemblances et leurs différences, ait du plaisir à travailler avec eux et assez d'expérience pour leur porter une écoute attentive. Il doit exercer avec *leadership* et engagement son rôle de soutien, d'accompagnement, de modèle, de ressource auprès des jeunes en établissant un lien de confiance.

Les parents soulignent la complicité spontanée existant entre les jeunes du secondaire et ceux du collégial comme une autre ressource à envisager pour encadrer les jeunes.

> *«Pour les enfants du deuxième cycle et du début du secondaire, tout service de garde pourrait être remplacé par l'organisation structurée de loisirs ou d'activités sportives, après les heures d'école. J'ai déjà vécu cette expérience. Les animateurs étaient des étudiants de secondaire IV et V ou de niveau collégial. C'était avantageux, les jeunes étaient occupés sainement et les animateurs étaient rémunérés.»*

Le fait que la personne responsable du service de garde soit compétente permet également d'aider à en assurer la qualité. Mais il est tout aussi nécessaire de consulter les parents pour valider les orientations et s'assurer que les services offerts vont dans la direction que les parents souhaitent et qu'existe une bonne communication. Une saine circulation de l'information est primordiale pour cette consultation, d'autant plus que la vie des services de garde en milieu scolaire, par exemple, est soumise aux interventions de multiples instances, à l'école, à la commission scolaire, au ministère de l'Éducation et à l'Office des services de garde à l'enfance.

La reconnaissance idéale

Il devient essentiel de distinguer la clientèle des 9 à 12 ans comme on l'a fait pour les poupons, la petite enfance, les 4 à 5 ans, les 6 à 9 ans s'identifiant à un groupe et les 9 à 12 ans à un autre. Cette distinction se fait d'ailleurs naturellement quand, en parlant d'eux, on parle de jeunes, de préadolescents, et non plus d'enfants.

Si on compare à nouveau avec les services de garde en garderie, sous la direction d'une personne responsable, on trouve dans ces services deux et parfois trois clientèles disctinctes de 0 à 6 ans. Est-ce que cela signifie pour autant que leur instauration et leur développement sont toujours considérés distinctement et subventionnés différemment ?

Les services de garde destinés aux 9 à 12 ans sont en quête d'une reconnaissance différente. Sans nécessairement vouloir réinventer le service de garde en milieu scolaire, ils se redéfinissent selon un concept renouvelé, éliminant la notion de garde, avec un vocable nouveau, le *parascolaire.*

La réponse idéale aux besoins et aux attentes des parents d'enfants de 9 à 12 ans

Pour atteindre un certain idéal, parce que rien n'est parfait, il faut aborder l'ensemble des services de garde, et ce à tous les points de vue, comme un soutien devant être apporté aux parents dans l'exercice de leurs responsabilités de garde et éducatives, donc répondant à des besoins multiples. Cela exige toutefois de décompartimenter les services offerts, de minimiser les coûts en se concertant et en offrant des options adaptées, grâce à l'harmonisation des services existants et au développement de services engageants.

> *«On ne peut pas demander à un service de garde d'être tout ça, d'avoir toutes ces caractéristiques, mais il faudrait peut-être qu'il y ait des services qui répondent à chacune de ces réalités-là parce que je pense qu'il n'y a pas une seule réalité des parents au travail. Les besoins sont très divers. Il y a des besoins de garde parce que les parents travaillent, mais il y a d'autres parents qui voudraient ou qui auraient besoin vraiment de services similaires. C'est-à-dire que quelqu'un prenne en charge ou assure une surveillance à leurs enfants pour un paquet d'autres raisons aussi. Dans les milieux, il existe une diversité de besoins, il existe déjà plusieurs services, il y a beaucoup de ressources, mais c'est au niveau de la concertation qu'il y a un manque parce que chacun fait son petit bout.»*

En conclusion

Cette recherche visait à comprendre plutôt que constater. C'est pourquoi elle fournit une direction, bien plus qu'une dimension, en vue de l'adaptation des services de garde aux besoins et aux attentes des parents d'enfants de 9 à 12 ans en matière de services de garde. À cet égard, les échanges d'opinions des groupes de discussion rencontrés dans toutes les régions du Québec ont apporté une vision d'ensemble de la dynamique actuelle de la garde pour les jeunes appartenant à ce groupe d'âge.

Il ressort que la clientèle de 9 à 12 ans est absente de certains services de garde en milieu scolaire. Ce phénomène tient sans doute au fait que, d'une part, on y a adopté une approche trop partielle des attentes et des besoins des parents et des jeunes du deuxième cycle quant à la définition de leurs modalités de fonctionnement et que, d'autre part, la définition trop globale de l'ensemble des services offerts aux élèves du primaire et pour tout le Québec constitue une erreur stratégique, puisqu'elle n'attire pas ce groupe d'âge et rend insatisfaisantes les formules de garde.

Pour ces motifs, des parents tentent de pallier certaines lacunes en proposant d'autres approches. Mais, se heurtant à l'impossibilité ou à la très grande difficulté de surmonter les embûches d'instauration, de maintien ou de diversification d'un service de garde en milieu scolaire, bon nombre de parents abandonnent.

Les parents ont donc besoin qu'on allège la tâche des groupes promoteurs et qu'on la confie plutôt à des responsables mandatés. Accélérer l'instauration de services adaptés par le réseau scolaire leur est également nécessaire, afin d'amener une ouverture à la collaboration avec d'autres organisations, mais aussi parce qu'il importe d'offrir d'abord des services adaptés. C'est par la suite qu'on peut analyser la constance du besoin et non l'inverse.

La consolidation de services adaptés nécessitera en outre le soutien, parfois inconditionnel, de l'équipe-école, afin que toutes et tous s'ingénient ensemble à trouver des approches novatrices.

Néanmoins, les parents ont leurs propres conceptions de ce que devrait être un mode, un milieu et un service de garde idéals pour les 9 à 12 ans.

Le mode de garde idéal serait, par ordre d'importance, que leur enfant soit : dans un service de garde à l'école; à la maison avec un frère, une soeur, un ami et des ressources accessibles; dans un centre

(maison de quartier) offrant des services adaptés aux 9 à 12 ans; chez une gardienne en milieu familial et, enfin, au domicile familial, avec une gardienne.

Pour ce qui est du milieu de garde idéal, les parents penchent pour les services de garde en milieu scolaire, dans la mesure où ceux-ci ne reproduisent pas l'école, et ce d'autant qu'une utilisation maximale des espaces collectifs leur apparaît fort justifiée, en raison du rôle social incombant à l'école d'aujourd'hui. Si les parents apprécient l'environnement stimulant et sécuritaire qu'offre le service de garde en milieu scolaire, ils ont toutefois certaines réserves quant à y laisser leur enfant pendant de longues heures, craignant l'effet d'une telle situation sur la perception qu'a le jeune de sa présence à l'école.

En ce qui regarde le service de garde idéal, il doit offrir une programmation s'adressant aux 9 à 12 ans, laisser place à l'initiative et à la polyvalence, créer un intérêt à le fréquenter en proposant un contexte différent de l'école et en suscitant l'adhésion des jeunes, des groupes de jeunes, tout en leur donnant des points de repère. Il doit également respecter leurs intérêts et leurs préférences ainsi que porter une attention particulière à leurs différences d'âge (9, 10 et 11 ans), de sexe, de milieu et d'origine. De plus, il importe que les jeunes soient encadrés par une personne qui les aime et les comprend, ce qui constitue un renforcement extérieur aux parents et propice à leur développement intégral.

Les parents ne font pas qu'idéaliser, ils ont des attentes et formulent en ce sens des demandes précises. En effet, les parents rencontrés demandent une gestion des ressources de garde qui réponde à leurs besoins d'ordre organisationnel pour ce qui est de la disponibilité et de l'accessibilité de services de garde en milieu scolaire adaptés à leurs multiples réalités individuelles et collectives et qui soit au service de leurs attentes éducatives, principalement en ce qui concerne le respect des préférences des jeunes, donc de leurs particularités.

Ils souhaitent un mode de garde stable, et ce à l'année, les soutenant dans leurs tâches de parents, assurant la sécurité de leurs enfants et compatible aux besoins et aux attentes des enfants eux-mêmes.

Au cours des discussions, les parents ont montré l'importance de mettre en place une gestion unifiée des ressources pour favoriser l'émergence d'une organisation communautaire cohérente et, somme toute, pour favoriser le développement global des jeunes.

Pendant que l'école se concentre sur la formation de base, les services de garde en milieu scolaire pourraient explorer la mise en place de programmes parallèles et complémentaires axés sur le développement de la personne. Car si les jeunes de ce groupe d'âge cherchent à affirmer leur nouvelle capacité d'être et possibilité de faire que leur permet leur âge, les parents, eux, s'inquiètent du fait que leurs jeunes ont beaucoup de savoir faire mais ne savent pas vivre pleinement cette étape de leur enfance.

Les parents proposent de mettre en commun les vouloirs et les pouvoirs de manière à créer une synergie pour trouver des solutions. Toutefois, les exigences que suppose le fait de devoir sans cesse chercher des réponses individuelles à leurs besoins les contraignent. Ils peuvent donc difficilement assumer un *leadership* dans ce domaine.

Contrairement à l'évolution de la dynamique familiale qui, elle, passe d'une complémentarité père-mère à une association de partenaires autonomes, l'école doit évoluer vers la complémentarité nouvelle qu'exige la redéfinition des rôles famille-école et passer d'une relation école-famille indépendante à une relation interdépendante, afin d'en arriver à assumer son rôle complémentaire. Elle doit se faire plus accueillante et adapter ses services aux besoins et aux attentes des familles.

L'ensemble des milieux, des instances politiques scolaires, municipales et gouvernementales est invité à envisager de nouvelles alliances au profit des jeunes et de leurs familles dans un projet de société préoccupé de la qualité de l'environnement social qu'il crée.

Actuellement, la mise en place de services de garde en milieu scolaire adaptés repose d'abord sur l'initiative des parents. Pourtant, ce sont les directions d'école qui sont mandatées pour être les gestionnaires des ressources humaines, matérielles et financières de leurs écoles afin de satisfaire leurs clientèles, les familles.

C'est avant tout aux commissions scolaires de s'assurer que l'ensemble des services dont elles sont responsables, incluant les services de garde, répondent bien aux attentes et aux besoins des parents et des enfants de 9 à 12 ans.

Sur d'autres plans, les instances gouvernementales ont des rôles importants à jouer pour faciliter l'accès à des services de garde adaptés aux réalités de cette clientèle. Il en va de même la Fédération des comités de parents de la province de Québec qui a invité les parents à faire connaître leurs attentes

et leurs besoins en ce qui a trait à l'encadrement des jeunes de 9 à 12 ans en dehors des heures de classe.

Pourquoi ne pas redistribuer les rôles et mandater d'abord les responsables de services de garde, les cadres scolaires, les autorités gouvernementales, puis les enfants et les parents, en vue de développer des services de garde de qualité, adaptés aux attentes des jeunes de 9 à 12 ans et aux besoins de leurs parents ?

Se concerter, mettre en place des services de garde adaptés en s'inspirant de ce qui existe déjà et miser sur la qualité pour répondre aux exigences des familles d'aujourd'hui. Un défi ? Une promesse d'avenir...

Glossaire

AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Une agence de services de garde en milieu familial est un organisme habilité à coordonner l'ensemble des services fournis en milieu familial par les personnes qu'il a reconnues à titre de personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

GARDE DES ENFANTS

L'expression «garde des enfants» renvoie à divers modes d'encadrement des enfants, qu'ils se gardent seuls ou qu'ils fréquentent un service de garde autorisé.

SERVICE DE GARDE EN GARDERIE

Un service de garde en garderie, tel que défini par la Loi sur les services de garde à l'enfance, est un service de garde fourni dans une installation où on reçoit au moins sept enfants de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Un service de garde en milieu familial, tel que défini par la Loi sur les services de garde à l'enfance, est un service de garde fourni par une personne physique, contre rémunération, pour des périodes qui peuvent excéder 24 heures consécutives, dans une résidence privée où elle reçoit, en incluant ses enfants, au plus six enfants parmi lesquels au plus deux enfants peuvent être âgés de moins de 18 mois ou, si elle est reconnue par une agence et assistée d'une autre personne adulte et en incluant leurs enfants, au plus neuf enfants parmi lesquels au plus quatre enfants peuvent être âgés de moins de 18 mois.

SERVICE DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE

Un service de garde en milieu scolaire, tel que défini par la Loi sur les services de garde à l'enfance, est un service de garde fourni par une commission scolaire aux enfants à qui sont dispensés dans ses écoles l'enseignement préscolaire et l'enseignement primaire.

SERVICE DE GARDE AU NIVEAU PRIMAIRE

Un enfant a droit de recevoir, jusqu'à la fin du niveau primaire, des services de garde de qualité, avec continuité et de façon personnalisée, compte tenu de l'organisation et des ressources des organismes et des personnes qui fournissent ces services, tel que précisé dans la loi.

SERVICE DE GARDE EN HALTE-GARDERIE

Tel que défini par la Loi sur les services de garde à l'enfance, un service de garde en halte-garderie est un service de garde fourni dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants de façon occasionnelle et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives.

SERVICE DE GARDE EN JARDIN D'ENFANTS

Un service de garde en jardin d'enfants, tel que défini par la Loi sur les services de garde à l'enfance, est un service de garde fourni dans une installation où on reçoit au moins sept enfants âgés de 2 à 5 ans de façon régulière, pour des périodes qui n'excèdent pas quatre heures par jour, en groupe stable auquel on offre des activités se déroulant sur une période fixe.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNEURS

Les commissions scolaires sont autorisées à organiser la surveillance du dîner à l'école pour les enfants qui bénéficient du transport scolaire, et ce seulement durant les jours de classe.

ENFANT INSCRIT DE FAÇON RÉGULIÈRE

Au préscolaire à demi-temps, un enfant répond à cette définition si ses parents ou ceux qui en tiennent lieu, ont demandé à l'école, en sus de l'horaire scolaire, qu'il soit gardé au moins 5 heures par jour et pour un minimum de 3 jours par semaine. Au préscolaire à temps plein et au primaire, un enfant répond à cette définition si ses parents ou ceux qui en tiennent lieu, ont demandé à l'école, en sus de l'horaire scolaire, qu'il soit gardé au moins 2 heures 30 minutes par jour, sur au moins deux périodes et pour un minimum de 3 jours par semaine. La présente définition répond à des exigences administratives, attendu que l'allocation supplémentaire sera établie à partir du nombre d'enfants *inscrits de façon régulière*.

ENFANT INSCRIT DE FAÇON SPORADIQUE

On considère comme un enfant *inscrit de façon sporadique* au service de garde en milieu scolaire, l'enfant dont les parents ou ceux qui en tiennent lieu ont demandé à l'école que leur enfant soit gardé pour un temps moindre que le temps minimum convenu pour qu'un enfant soit considéré comme *inscrit de façon régulière*.

ENFANT INSCRIT DE FAÇON OCCASIONNELLE

On considère comme un enfant *inscrit de façon occasionnelle* au service de garde en milieu scolaire, l'enfant dont les parents ou ceux qui en tiennent lieu ont demandé à l'école que leur enfant soit gardé selon des besoins ponctuels de garde et de façon irrégulière.

Bibliographie

ABRAMOVITCH, Rona. *Besoins et préférences des milieux ruraux en matière de garde d'enfants,* Toronto, ministère des Services sociaux et communautaires.

BAILLARGEON, Lise. *Aperçu historique des services de garde en milieu scolaire au Québec.* Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, 1989, 36 p.

BROWN, Barbara. «Rural Day Care : A Social Service Delivery Problem», *Human Services in the Rural Environment,* février 1978.

BUSQUE, Ginette. «The Needs and Resources of Farm Women», *Place aux femmes dans l'agriculture,* Morissette, Diane (éd.), Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1987.

CLOUTIER, R. Exposé sur la problématique de la garde des enfants de 9-12 ans, *Grandir avec toi,* Les actes du 4e congrès sur les services de garde en milieu scolaire, Association des services de garde en milieu scolaire du Québec, Longueuil, 1990.

CONSEIL DE LA FAMILLE. *Les services de garde au Québec : un équilibre précaire,* Avis, Québec, 1993, 67 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Être parent d'élève du primaire : une tâche éducative irremplaçable,* Avis, 1994, 88 p.

FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC. *Pour une politique provinciale concernant les services de garde en milieu scolaire.* Août 1987, 10 p.

FRIENDLY, Martha *et al. Services de garde adaptables au Canada,* Rapport sur les services de garde en soirée, la nuit et les fins de semaine, en cas d'urgence et pour les enfants malades, et en milieux ruraux, The Childcare Resource and Research Unit, University of Toronto, Ontario, 1989, 67 p.

GAUTHIER, Benoît *et al. Recherche sociale — De la problématique à la collecte de données,* 2e édition, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 1992, 584 p.

GOELMAN, Hillel *et al. Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Où sont les enfants ? Aperçu des modalités de garde des enfants au Canada,* Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada, 1993, 94 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Rapport du comité consultatif sur les services de garde à l'enfance,* 1987, 112 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *La concertation scolaire municipale,* Comité d'échanges sur la concertation scolaire municipale, 1993, 93 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Pour un meilleur équilibre,* Énoncé de politique sur les services de garde à l'enfance, 1988, 105 p.

HATIN, Carmen. «L'expérimentation de services de garde de petite taille», *Petit à Petit,* Office des services de garde à l'enfance, Montréal, vol. 9, n° 6, mars 1991, p. 11-12.

LALONDE-GRATON, Micheline. *La réalité des jeunes de 9 à 12 ans dans les services de garde en milieu scolaire du Québec,* Rapport de recherche, Gouvernement du Québec, 1992, 231 p.

LERO, Donna S. *et al. Étude nationale canadienne sur la garde : Les régimes de travail des parents et leurs besoins en matière de garde des enfants,* Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada, 1992, 151 p.

LERO, Donna S. *et al. Étude nationale canadienne sur la garde des enfants : Aperçu de l'étude,* Statistique Canada et Santé et Bien-être social Canada, 1992, 154 p.

MORGAN, G.W. «Supplementary care for yound children», *In support of families,* sous la direction de M.W. Yogman et T.B. Brazelton, Cambridge, MA, Harvard University Press.

POWERS, D.A., Anderson, P.J., *An Examination of After School Care Programs in North Carolina Public Schools,* Reports Research/Technical (143).

PROULX, Michelle. *Perceptions et attentes des 9 à 12 ans à l'égard d'un service de garde en milieu scolaire,* Mémoire, Université de Montréal, 1990.

REYNOLDS, R.C., *What Ressearch Has to Say About Latchkey Programs,* ERIC Document Reproduction Service, ED 267 922, 1985.

ROWLAND, B.N. *et al. School-Age Child Care Training Package,* Council for Children, Charlotte, North Carolina, 1986.

WERNER, Emmy E. «Protective Factors and Individual Resilience», *Handbook of Early Childhood Intervention,* S.J. Meisels & J.P. Shonkoff éd., 1990.

Annexe A

Guide de discussion

1. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
   - 1.1 Présentation générale
   - 1.2 Déroulement de la discussion
   - 1.3 Règles de la discussion
   - 1.4 Objectif de la rencontre
   - 1.5 Présentation des participantes et des participants

2. CONNAISSANCE DES SERVICES EXISTANTS

   Vérifier la notoriété des différences services ou organismes existants :
   - connaissance des options qui s'offrent aux parents;
   - connaissance des services offerts par ces organismes.

3. SITUATION DES ENFANTS EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE
   - 3.1 Détermination des besoins en matière de garde
   - 3.2 Modes de garde actuels
     - A-t-on besoin d'organiser la garde : le matin, le midi, en fin d'après-midi ?
   - 3.3 Activités effectuées par les enfants
     - Quelles sont les activités effectuées par les enfants en dehors des heures de classe?
     - Évaluation de ces activités pour favoriser le développement de l'enfant.
   - 3.4 Critères de choix d'un mode de garde

4. SATISFACTION QUANT À LA FAÇON DE FAIRE ACTUELLE (À L'ÉGARD DES MODES DE GARDES UTILISÉS)
   - Perception des parents du degré de satisfaction des enfants.
   - Évaluation du degré de satisfaction des parents au regard des différents aspects de la garde.

5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES (EN MATIÈRE DE SERVICES DE GARDE)

6. CARACTÉRISTIQUES DE LA GARDE IDÉALE
   - Quels seraient les souhaits des parents ?

Annexe B

Synthèses des rencontres régionales

Section 01	Gaspésie/Bas-Saint-Laurent/Îles-de-la-Madeleine
Section 02	Saguenay/Lac-Saint-Jean/Chapais-Chibougamau
Section 03-12	Québec/Chaudière/Appalaches
Section 04	Mauricie/Bois-Francs/Drummond
Section 05	Estrie
Section 06.1	Laval/Laurentides/Lanaudière
Section 06.2	De la Montérégie
Section 06.3	Île de Montréal
Section 07	Outaouais
Section 08	Abitibi/Témiscamingue
Section 09	Côte-Nord

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 01 — GASPÉSIE/BAS-ST-LAURENT/ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La majorité des parents rencontrés, qui travaillent à l'extérieur, sont confrontés au choix restreint des possibilités de garde satisfaisant à la fois l'enfant dans sa quête d'autonomie et les parents en ce qui a trait à leurs responsabilités civiles et éducatives. Donc, ils transigent entre laisser l'enfant seul pour une courte période, le matin et le soir principalement et préfèrent la garde le midi, idéalement avec un repas chaud.

Le service de garde en milieu scolaire est apprécié, si disponible, mais il n'en demeure pas moins que toute période ou journée en dehors des journées normales de classe exige une réorganisation et un suivi des parents. L'enfant est alors gardé par le réseau de soutien naturel ou les services de loisirs municipaux. La tendance veut que les plus grosses municipalités offrent des activités pouvant accrocher les 9 à 12 ans mais, outre le problème du transport, les non-résidents de la ville doivent payer un montant additionnel et parfois assez élevé. La notion de sécurité est très importante dans cette région où les distances sont grandes, de même que la fiabilité de la garde en cas d'urgence ou de tempêtes.

Les parents souhaitent une forme de maison de jeunes près du domicile, dans le sens où quelqu'un partagerait les activités des 9 à 12 ans, tout en étant respectueux et attentifs à leurs besoins et en les encadrant. Les parents estiment qu'à cet âge les jeunes ont quand même besoin d'une certaine rigueur, de repères. L'accès à un service adapté, tout en respectant les préférences des enfants, avantage les parents sur les plans de la sécurité et de la qualité. Un service de soutien aux devoirs et aux leçons est aussi souhaité par environ la moitié des parents, même s'ils veulent qu'en dehors des heures régulières de classe, les services offerts soient présentés sous une forme qui se détache du contexte de l'école, lieu d'instruction.

La géographie du Bas Saint-Laurent a un impact sur l'existence de services de garde pouvant répondre de manière appropriée aux besoins et aux attentes des parents en fonction des disparités régionales et des mesures possibles.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 02 – SAGUENAY/LAC-ST-JEAN/CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

Pour Jonquière, Kénogami, Chicoutimi et les environs, la majorité des parents rencontrés gardent eux-mêmes leurs enfants à la maison. Ils estiment qu'il est possible de laisser le jeune seul à la maison pour de courtes périodes et de préférence vers l'âge de 10 et 11 ans, s'il n'est pas le seul enfant de ce groupe d'âge et n'habite pas dans un endroit isolé. Le soutien pédagogique aux enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA) représente une forme de garde pour les enfants ayant des besoins particuliers, et le maintien de projets d'aide en ce sens est souhaité.

Dans cette région, un réseau naturel d'entraide à la garde des jeunes est solide, et il permet aux parents d'avoir accès rapidement et facilement à du gardiennage informel. Mais il ressort que les efforts d'implantation sont faits ou ont été faits pour organiser, dans les écoles, des services de garde structurés pour la période du midi principalement. Même s'ils privilégient l'encadrement des enfants le midi, les parents se butent aux prérequis pour obtenir des subventions permettant de mettre en place des services de garde en milieu scolaire, à la piètre qualité des services existants de surveillance des dîners, réputation qui nuit à une éventuelle fréquentation d'un service de garde en milieu scolaire, car les deux options sont confondues, d'où le préjugé favorable aux agences de services de garde en milieu familial et aux gardiennes offrant des services de garde.

Le manque de connaissance des parents quant aux services auxquels ils ont droit, le parti pris des commissions scolaires représentées à transporter les jeunes le midi sans offrir de services de surveillance des dîners et les efforts d'implantation et de développement trop exigeants pour les parents court-circuitent l'accès à un minimum de services de soutien à la garde. Les agences de services de garde en milieu familial, même si elles sont utilisées et bien perçues, demeurent une ressource d'accès limité par les ratio et la fréquence d'utilisation, principalement l'été. De même, l'utilisation irrégulière des services de garde adaptés, sauf le midi, en rend la disponibilité quasi impossible.

En région éloignée, il paraît difficile de répondre globalement aux besoins, mais il semble aussi difficile pour les parents de s'unir pour signifier leurs attentes ou appuyer leurs actions réciproques ou regroupées, laissant ainsi aux directions d'école, par exemple, une large marge de manoeuvre pour l'interprétation et la mise en place de services de garde adaptés aux réalités du milieu. À l'exception de services de loisirs municipaux l'été, les services de garde pour les jeunes de 9 à 12 ans ne sont pas disponibles aux congés et aux journées pédagogiques, périodes où les parents veulent que les enfants soient accompagnés par une personne responsable.

En résumé, les parents souhaitent des services d'encadrement de qualité, le matin, le midi, le soir, dans la cour de l'école pour l'ensemble des élèves, à l'école le midi et de façon plus structurée aux journées complètes de garde, y compris l'été. Plusieurs parents sont favorables à l'existence d'un service de soutien aux devoirs et aux leçons et à la tenue d'activités parascolaires, à l'exception des parents ayant des enfants qui doivent être transportés longtemps et qui arrivent à la maison à 16 h 45. Le respect des besoins particuliers de ce groupe d'âge, dans un cadre donné, détermine l'adhésion à tout type de service de garde proposé.

L'évolution de l'organisation de la garde se fait en fonction du schéma familial.

> *«Aujourd'hui avec les familles éclatées, parce qu'on est seuls en région, la plupart du temps ce sont les grands-mères qui écopent, faut pas se le cacher. En tout cas, moi, dans ce que je vois souvent, ce sont les grands-mères. Les grands-mères aujourd'hui sont encore accessibles mais elles vont l'être de moins en moins parce qu'elles vont travailler elles aussi».*

RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE DE RÉGION

SECTION 03-12 — QUÉBEC/CHAUDIÈRE/APPALACHES

Les parents de cette région connaissent et ont même mis en place des services de garde connus ou novateurs. La coexistence de services de loisirs ou d'animation complémentaire à la vie scolaire de l'école favorise une approche conviviale dans l'utilisation des ressources et motive les parents à explorer des formules nouvelles. D'ailleurs, la référence fréquente au centre de loisirs en est la preuve. Le matin, il semble y avoir peu de demandes pour le groupe des 9 à 12 ans, sauf peut-être pour les 9 ans; le midi devient une occasion pour les deuxième cycle de rencontrer les amis et, à la condition d'avoir accès à un encadrement de qualité à l'école, les parents préfèrent envoyer les jeunes chez une gardienne en milieu familial qui offre repas chaud, grand air et calme. Après l'école, beaucoup d'enfants retournent à la maison, on pourrait dire par ordre croissant de la 4e à la 6e année.

Tous s'entendent à dire que les parents sont responsables de leurs enfants ou délèguent cette responsabilité officiellement à une tierce personne. Cependant, une mère soulève la difficulté de transférer la responsabilité en laissant l'enfant de 9 à 12 ans libre d'aller ou non à un service de garde en milieu scolaire, par exemple, dans le contexte d'une entente au sein de la famille et où la responsabilité parentale serait maintenue et partagée avec le jeune.

Des préoccupations financières, la préférence des jeunes, l'âge des enfants, la durée de l'absence du parent, le nombre d'enfants à la maison, la disponibilité de services souples sur les plans des activités et de la fréquentation sont décisifs. Les parents sont réticents à penser que leur enfant termine sa journée devant le téléviseur en mangeant des biscuits plutôt qu'en faisant des activités. Les parents croient que les jeunes ont peur d'être seuls et préfèrent fréquenter un service de garde regroupant leurs amis et offrant une certaine constance dans l'accompagnement. Du côté des parents, toute référence aux garderies est à leur sens usée et inappropriée pour ce groupe d'âge, d'où leur insatisfaction à l'égard des formules proposées.

Mais il est exigeant de mettre sur pied des services adaptés comme le témoignent des participantes au groupe. L'absence de représentation des parents ayant des jeunes de deuxième cycle au sein des comités de parents ou d'école n'aide pas. Par ailleurs, les difficultés nommées sont : le manque d'information; la dissociation clientèle de garde et clientèle scolaire; la surutilisation de l'approche

garderie; les frais élevés du parascolaire; le manque de locaux; la priorité donnée aux élèves de premier cycle dans les services de garde en milieu scolaire; la perception qu'ont les parents qu'école = sécurité, ce qui fait que les jeunes arrivent tôt dans la cour de l'école entrant ainsi en conflit sur le plan de la surveillance avec les utilisateurs payants (pourtant le besoin est démontré ainsi); la difficulté d'accrocher les 5e et 6e année; la réflexion des parents qui considèrent leur enfant comme assez âgé, donc qu'il n'a plus de besoin d'être encadré versus l'importance d'être avec des amis; les subventions aléatoires et lourdes à gérer; l'économie réalisée par les parents et réinvestie ailleurs quand les jeunes sont capables d'être seuls avec des consignes; les valeurs éducatives de la famille; les limites imposées par les services de garde en milieu scolaire eux-mêmes et leur manque de vision et la connotation de garde qui, elle-même, est un obstacle majeur.

La préoccupation du comité d'école pour ce dossier, bien qu'elle redéfinisse le mandat même du comité, est trop souvent limitée aux besoins et aux réalités des élèves de maternelle et du premier cycle, les parents présents étant souvent plus nombreux à y siéger. L'approche des services de loisirs correspond mieux aux attentes pour les deuxième cycle, mais ceux-ci ne rejoignent pas toujours les jeunes de 6e année. Des expériences de collaboration démontrent d'ailleurs que l'animation par les services de loisirs est une formule attrayante, adaptée et soutenue, et offrant des monitrices et des moniteurs présents à l'année, lesquels peuvent harmoniser leur horaire scolaire et les heures d'accompagnement des jeunes. De plus, ces modes de garde sont plus en mesure de s'adapter et d'évaluer les formules attrayantes. Une autre expérience présentée démontre que les coûts liés à l'adaptation de services aux jeunes sont déterminants pour le maintien de projets-pilotes réussis. Les formules transitoires entre la fréquentation de services de garde en milieu scolaire et les activités d'encadrement informel du secondaire sont à explorer attentivement pour le potentiel qu'elles supposent relativemement à la satisfaction des parents et à l'adhésion des enfants gardés ou non. Il y a un vide pour le deuxième cycle.

Idéalement, les parents veulent qu'on propose aux jeunes quelque chose d'intéressant après l'école, avec du personnel d'animation perçu différemment du personnel éducateur en service de garde en milieu scolaire et dont la constance en fait une ressource fiable d'accompagnement. Il veulent un service duquel les jeunes pourraient être partie prenante sans nécessairement que ceux-ci le fréquentent ponctuellement, une facturation selon les services utilisés et la maximisation de l'utilisation des équipements et des ressources de la collectivité, avec un point de rencontre qui est un territoire des 9 à 12 ans.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 04 – MAURICIE/BOIS-FRANCS/DRUMMOND

Selon que les parents vivent en milieu rural ou urbain, les ressources de garde habituelles sont utilisées. Les services de garde en milieu scolaire et les agences de services de garde en milieu familial sont connus et largement utilisés, au point où un parent déménageant se sent lésé s'il n'a plus accès aux services de son quartier d'origine. Sur la rive nord, plus que sur la rive sud, on constate une réelle volonté de favoriser la création de services adaptés, possiblement aussi à cause du moins grand nombre de parents agriculteurs rencontrés. En région, les enfants sont transportés, d'où une préoccupation davantage axée sur la période de fin de journée estimée importante, ce qui explique à la fois le lent développement de services de garde en dehors de cette période. Certains parents se satisfaisant du délai entre la fin des classes et l'heure d'arrivée réelle du jeune à la maison par le transport scolaire considèrent le transport scolaire comme un encadrement indirect mais réel.

Plusieurs jeunes sont seuls à la maison, parfois gardés par un aîné. Par contre, c'est surtout après 9 ans que les parents optent pour cette formule d'encadrement. Ceux-ci veulent pourtant empêcher leurs jeunes de traîner, c'est pourquoi ils les laissent seuls mais avec des règles. Plusieurs sont satisfaits de la souplesse et de l'accessibilité aux services de garde existants ainsi que des coûts; mais certains milieux s'inquiètent de la saturation prochaine de ces services de garde et de l'impact des listes d'attente.

La question de la surveillance dans la cour d'école les préoccupe toutes et tous, et il y aurait lieu de considérer que le besoin non signifié des enfants laissés seuls s'exprime par leur présence hâtive dans la cour, laquelle démontre la dilution de l'expression du besoin en raison de l'individualité du phénomène. En ce sens, les milieux-écoles ne sont pas proactifs quant à la dimension service à la clientèle et, même, réfractaire à la mise en oeuvre de services de soutien à la collectivité, et ce à l'année, avec le soutien des services de loisirs et des clubs sociaux.

Des exemples aberrants d'horaire ou d'accès à la garde en milieu scolaire sont donnés. Les parents veulent que leurs jeunes soient accompagnés par des gens qui les aiment, peu importe la nature de leur

diplôme. Ils veulent que leurs jeunes soient supervisés dans des espaces harmonieux, selon des horaires correspondants aux réalités locales des parents utilisateurs. Ils sont partagés entre deux idéaux, soit les services de garde en milieu familial, soit des services de garde en milieu scolaire adaptés pour ce groupe d'âge particulier et proposant une formule accessible qui éliminerait les inquiétudes des parents et veillerait au bien-être des jeunes en leur donnant accès à de l'écoute et à des pairs.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 05 — ESTRIE

Les rencontres se sont déroulées à Asbestos, en milieu rural ou semi-urbain. Le profil d'un secteur comme Sherbrooke n'est pas présenté.

D'emblée, les parents rencontrés adhèrent au développement de services d'encadrement pour les jeunes de 9 à 12 ans. Mais ils insistent sur les voies parallèles à emprunter, compte tenu de la particularité de leur milieu rural ou de leur statut de petite collectivité. Ils sont particulièrement préoccupés par l'accompagnement de qualité de l'enfant et sa sécurité. Les valeurs propres à ces réalités, entraide et soutien, sont propices au recours à des services informels de garde et qui répondent, particulièrement pour les 10 et 11 ans, aux souhaits des jeunes : organiser une forme de supervision avec une liberté d'action aux jeunes.

L'accès souvent gratuit à la surveillance des dîners limite la demande pour d'autres périodes où on estime que les jeunes peuvent être seuls. Toutefois, il semble qu'ici comme ailleurs, les enfants «à la clé au cou» et les autres retournent tôt à l'école le midi, s'ils ne sont pas transportés. Cela entraîne une augmentation du ratio et une diminution de la qualité et de la sécurité de l'encadrement.

Malgré des milieux scolaires et municipaux plus réceptifs à la mise en place de services de garde en général, les difficultés rencontrées par les parents engagés dans des projets originaux qui se sont butés à des règles strictes d'organisation, ont démotivé les parents promoteurs : *«On a essayé, à un moment donné les exigences étaient à dix élèves et quand on a eu notre critère, ils ont remonté les exigences à quinze et on était plus assez, ça a tombé»*. Toute formule de soutien à l'encadrement de ce groupe d'âge serait appréciée, du service de soutien aux devoirs à l'élaboration d'une banque de ressources de garde de différents types dont certaines disponibles à des heures inhabituelles.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 06.1 — LAVAL/LAURENTIDES/LANAUDIÈRE

Malgré de réels efforts pour constituer les groupes de discussion, le faible taux de participation obtenu est représentatif de l'engagement des parents de cette région : un petit nombre très actif et manquant du soutien d'une participation accrue de l'ensemble dans le système éducatif.

Située près de Montréal, cette région est influencée par les profils de services d'avant-garde déjà en place : services de garde en milieu scolaire, services de dîneurs, centres polyvalents. Mais la mise en oeuvre de certains modèles connus ne se transpose pas aisément dans des milieux plus ruraux ou dans des écoles rencontrant des résistances à l'implantation ou au développement de la part de la direction, et même, de la personne responsable du service de garde en milieu scolaire. D'ailleurs le désengagement des parents en ce sens ne stimule pas une approche proactive. Ce manque de volonté à répondre aux attentes du client amène certains parents à demander des traitements d'exception, afin que leurs enfants puissent avoir accès à un service de garde approprié, ou les poussent à envoyer leurs jeunes à l'école privée où ils bénéficient de meilleurs services en dehors des périodes de cours comme tel.

Beaucoup de jeunes sont seuls à la maison à partir de la 5e année surtout, et un encadrement plus sécuritaire est jugé nécessaire le matin et le midi dans la cour d'école. Tous bénéficieraient de services parascolaires ou au moins de période d'étude assistée, mais les contraintes de transport pèsent et la présence d'écoles à vocation spécialisée complique la mise en place de services dans les écoles de cette région. Les parents trouvent incompréhensible que la notion de services ne s'étende pas à l'année entière, sauf pour quelques services de garde en milieu scolaire exceptionnels. Ce mères sont plus préoccupées que les groupes rencontrés à date en ce qui concerne la qualité du service, de l'encadrement, des activités et pensent que les services de garde offerts à l'école doivent d'emblée s'inscrire dans le projet éducatif et être perçus comme un groupe-classe.

C'est à l'école que revient le mandat de la garde, même si son rôle communautaire n'est pas encore compris par tous. Les parents veulent des services qui accompagnent les 9 à 12 ans dans leurs libres choix et au sein desquels des liens affectifs et un sentiment d'appartenance peuvent se développer. Des structures permanentes et à des heures appropriées, offrant un soutien aux devoirs et respectant les intérêts des jeunes selon l'âge et le sexe sont demandées.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 06.2 — DE LA MONTÉRÉGIE

Des attentes et des besoins différents sont exprimés par les parents qui vivent en milieux allant de rural à très urbain et dont la situation familiale ou professionnelle amène des contraintes précises pour l'organisation de l'encadrement. Le réseau familial est peu ou pas disponible. De plus, le manque de souplesse des services de garde en milieu scolaire quant à l'accessibilité, le manque de rigueur au ratio de la surveillance des dîners et le peu d'adaptation des services offerts font que les parents se tournent vers des solutions comme la voisine ou la clé au cou.

Les parents jugent importante l'accessibilité à une ressource adulte d'encadrement et estiment bénéfique ce lien affectif qui sert de renforcement à leur propre rôle. Ils s'avouent chanceux de réussir à s'organiser, malgré les transactions à leur niveau que cela leur demande pour répondre à l'ensemble de leurs besoins ou, à l'inverse, ils sont soulagés de constater que rien de malheureux n'arrive, même s'ils ont à assumer leurs inquiétudes et parfois leur culpabilité.

Malgré la réalisation d'une expérience prometteuse de protocole d'entente visant à maximiser les ressources disponibles dans une collectivité, les parents se butent à la résistance du milieu scolaire, à des chevauchements dans l'utilisation ou la mise en place de moyens de garde souples ne souffrant pas de «structurite», à l'école ou ailleurs, suscitant l'intérêt des jeunes, particulièrement pour les journées complètes de garde. Bref, il importe de s'orienter vers l'instauration de services polyvalents où les jeunes auraient leur espace et où ils pourraient prendre des initiatives, dans une perspective de services stables, ainsi que d'explorer les moyens de mettre en place un soutien parallèle pour les besoins ponctuels de garde.

Explicitement, selon ces parents, le modèle d'encadrement idéal pendant une journée d'école serait à l'école :

Période du matin :	7 h 00 à 12 h 00 (l'école commence tard)
Période du midi :	12 h 00 à 15 h 00 (avec surveillance appropriée au repas)
Période du soir :	15 h 00 à 18 h 00 et plus (avec banque de gardiennes gérée par l'école pour garder à la maison pour le souper).

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 06.3 – ÎLE DE MONTRÉAL

Cette région bénéficiant depuis plus longtemps de services de garde, les préoccupations des parents portent davantage sur la qualité et l'adaptation de l'encadrement de diverses alternatives de garde connues ou innovatrices. Ils constatent que les jeunes du deuxième cycle apprécient se garder seuls mais adhèrent aussi volontiers à un groupe partageant les mêmes intérêts et respectant leur cheminement.

La dualité du service de garde en milieu scolaire et de la surveillance des dîners est évoquée, de même que la présence hâtive de jeunes dans la cour d'école, le matin et le midi. Selon les parents, les services à la collectivité, école ou garde ou loisirs, devraient considérer la réalité actuelle des familles et être organisés en fonction de leurs besoins réels, et ce à l'année. En ce sens, l'école est un lieu commun idéal pour mettre en oeuvre des services d'encadrement adaptés.

Les services de garde en milieu scolaire sont parfois liés à la survie de petites écoles, les parents ayant le choix d'inscription. Par ailleurs, ceux-ci suggèrent que les services intègrent les matières négligées par le programme scolaire.

Des parents sont aussi venus présenter le point de vue des EHDAA (enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage).

Bien que conscients du chemin parcouru, la majorité des parents rencontrés reconnaissent que les mesures d'encadrement sont tributaires de la bonne volonté des directions d'école, lesquelles peuvent rendre facile ou impossible cette ouverture à la collectivité dans une perspective de service à la clientèle.

Les coûts, le fait de prendre l'autobus à la noirceur, la perception familiale de l'éducation à l'autonomie, les valeurs multiculturelles, les situations familiales différentes, hors normes, pour ne nommer que ces facteurs-là, sont autant de freins à l'existence d'une ressource adaptée qui ne pourrait être unique, si on en croit ces parents, chaque enfant ayant des références propres et un droit légitime à l'écoute et au respect.

RÉSUMÉ ET SYNTHÈSE DE RÉGION *

SECTION 07 – OUTAOUAIS

Par choix, les parents présents décident d'inscrire la discussion à l'ordre du jour d'une réunion régulière et d'intervenir selon leurs préoccupations particulières. Les services de garde en milieu scolaire sont implantés dans environ 50 p. 100 des écoles primaires, mais peu ou pas fréquentés par les 9 à 12 ans. Ces derniers sont souvent seuls à la maison, chez une gardienne, au service de surveillance des dîners à l'école, avec un ami ou chez une voisine. Les agences de service de garde en milieu familial sont peu connues, et la mise en place de services parallèles par les loisirs municipaux ou organismes privés est faite de façon différente selon l'endroit.

Le matin, les parents sont plus en faveur de la garde, mais ils ne mentionnent pas un grand besoin. Le midi représente donc la période principale de fréquentation des services à l'école. Le soir, même si plusieurs ont la clé au cou, les 9 à 12 ans devraient avoir accès à une formule de garde adaptée. Ce qui paraît le plus important à structurer aux yeux de ces parents, c'est l'encadrement des journées entières de congés scolaires. Bien que l'ensemble des parents reconnaissent leur responsabilité, une perception différente entre l'application de cette notion se dénote entre les parents qui ont ou n'ont pas de jeunes de 9 à 12 ans.

La préférence des enfants détermine en majorité l'adhésion à une formule de garde. En second lieu, les coûts et l'accessibilité à des services de qualité sont aussi décisifs. L'âge et le tempérament de l'enfant, la proximité du lieu de travail du parent, l'accès à une ressource adulte exerçant une surveillance indirecte, la durée de la période de garde, les valeurs éducatives d'acquisition de l'autonomie, certaines expérimentations, l'accès au groupe d'amis, le respect de consignes, la possibilité de bénéficier de repas chauds dans un milieu calme hors du contexte de l'école ainsi que la disponibilité du service et sa qualité sont autant de facteurs qui poussent les parents à avoir recours à un type de garde ou à un autre.

Les services de garde à l'école, peu importe leurs formules, sont actuellement insatisfaisants tant pour les jeunes que pour les parents qui demeurent inquiets d'une façon ou d'une autre.

La mise en place de soutien approprié se heurte aux difficultés suivantes :

- les coûts (peu de réalisme pour ce qui est de l'accessibilité à l'aide financière et des montants alloués à l'implantation);

- l'usure du modèle pour des familles qui utilisent les garderies depuis longtemps;
- le multiâge, parfois de 4 à 12 ans;
- les 9 à 12 ans peu nombreux dans un service;
- la piètre qualité de la surveillance des dîners (ratio 1/50).

Les parents enverraient les 9 à 12 ans dans des services adaptés dans la mesure où les jeunes s'y amuseraient tout en s'enrichissant culturellement et si, par la possibilité d'y faire les travaux scolaires, le *rush* du retour à la maison était allégé. Des services adaptés, à l'école ou ailleurs, qui «embarqueraient» les jeunes en leur offrant le choix de faire ou de ne rien faire et qui se préoccuperaient d'offrir une approche cohérente et non de distinguer les approches : matin avec parent, midi avec surveillance des dîners, après l'école au service de garde en milieu scolaire, congés avec loisirs.

Pour ces jeunes du deuxième cycle du primaire, l'organisation de l'encadrement se bute aussi à :

- la conception du rôle de l'école dans un projet de société;
- la disponibilité fluctuante d'activités parascolaires;
- la notion de référence garderie;
- le manque de locaux, de personnel;
- la précarité des services.

Plusieurs expériences sont citées, elles font principalement allusion à la piètre qualité de la surveillance des dîners, aux difficultés d'instaurer un service garantissant l'adhésion des utilisateurs, aux empêchements multiples et questionnables de l'implantation, à la conception inappropriée du rôle de l'école, à la multiplication et au manque de cohérence des formules offertes au sein d'une même école ou collectivité, à une approche clientèle inexistante, tant dans les moyens d'utilisation que dans l'offre et l'adaptation des services à des groupes en mutation relativement aux besoins d'accompagnement.

De façon idéale et utopique, ce qui serait le mieux pour encadrer l'enfant, c'est une personne à la maison, selon une mère. Plus nombreux sont ceux qui acquiescent à un service de garde en milieu scolaire offrant de multiples possibilités aux 9 à 12 ans regroupés par cycle et par âge. Les coûts devraient être considérés et particulièrement pour les familles devant faire garder plus d'un enfant. À cet égard la tâche du parent est doublée, s'il doit se rendre à deux endroits pour chercher ses enfants qui se font garder. Un père conclut en disant qu'il n'y a pas de service idéal, il n'y a que des enfants qui évoluent très vite et des parents témoins de l'évolution de leurs besoins qui souhaitent les accompagner du mieux qu'ils le peuvent.

* Note : Un seul groupe de discussion rencontré.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 08 – ABITIBI/TÉMISCAMINGUE

Les parents de cette région ont témoigné de leur difficulté à agir ensemble pour maximiser les services d'accompagnement aux enfants de 9 à 12 ans. Cette situation tient au fait que leurs besoins ne sont pas homogènes, certains habitant en milieu rural, d'autres en banlieue ou en ville. L'insatisfaction se vit individuellement et chacun aborde les problèmes reliés à la garde en comptant sur les liens étroits existants dans les petites collectivités et trouve une solution sur mesure. Ce phénomène dilue les énergies qui pourraient être consacrées à trouver des solutions avec une approche plus globale qui généreraient des organisations de services à long terme et auraient un potentiel de développement vers la qualité souhaitée. Ce que les parents veulent c'est, en résumé.

> *«Ça prendrait quelque chose qui ouvre assez tôt, qui prend les enfants sur l'heure du midi, qui les fait manger assez calmement, près de l'école, qui offre des activités sur l'heure du dîner, qui les garde après l'école, qui, soit fait faire les devoirs si ça leur plait de faire les devoirs ou organise des activités encadrées variées et qui les garde si t'as besoin d'arriver à 6 h 00, bien qui les garde jusqu'à 6 h 00 !».*

Le transport scolaire et la surveillance des dîners font indirectement obstacle au développement des services en milieu scolaire, car l'image projetée et les expériences insatisfaisantes vécues nuisent à l'implantation d'un réseau stable de garde à l'école. La saturation du service de gardiennes à proximité des écoles et de l'agence de services de garde en milieu familial en témoignent. Le cloisonnement des différents modes et services de garde, de transport et d'activités incite les parents à adopter la proposition du jeune de 10 ou 11 ans, soit celle de le laisser seul à la maison, avec des consignes précises, ce qui augmente les inquiétudes vécues de part et d'autre et n'est pas sans avoir un impact sur la présence hâtive des jeunes de ce groupe d'âge dans la cour d'école, le matin et le midi. À certains endroits, les sommes nécessaires à l'organisation de services plus adaptés sont prises à même des budgets destinés à d'autres fins. Les obstacles à la mise en place de services sont ici la faible clientèle, le manque de locaux, le besoin irrégulier de service lié au travail saisonnier des parents, l'accès facile à des gardiennes à certains endroits, les coûts et les grandes distances entre le domicile et l'école.

Les critères de décision qui font qu'on opte pour une forme ou pour une autre d'encadrement sont principalement la préférence des jeunes et leur bien-être, la satisfaction des parents et les facilités de garde, la durée de la période de garde, la présence des aînés de la famille, ou du moins, la possibilité de recourir facilement à une ressource adulte, souvent des grands-parents, l'accès à un repas chaud dans un cadre tranquille ayant un ratio jugé correct par la parent.

En ce sens, il semble y avoir une perception distincte de la **personne qui garde**, la gardienne, et du **milieu qui garde**, le service de surveillance du dîner ou le service de garde de l'école confondus. La capacité des jeunes de 9 à 12 ans d'exprimer leur opinion ne fait pas toujours l'affaire des gardiennes, et la décision du choix de garde ne relève alors plus du domaine du parent mais du fournisseur de service.

Les parents connaissent bien les différentes options de garde et même citent des initiatives locales comme la banque de ressources qui est accessible par l'école, l'entraide à la garde par un réseau monoparental ou une école alternative. Le réseau famille-ami-voisin demeure facilement accessible. Les terrains de jeux et les étudiantes plus âgées pallient au manque de continuité des services et l'existence d'un service de garde en milieu scolaire peut justifier le choix d'une école, choix qui devient cependant caduc ou plus difficilement applicable si le jeune refuse de le fréquenter en vieillissant. Par contre, l'isolement des jeunes, dans ces régions où les distances sont grandes entre les maisons, fait que les parents privilégient la fréquentation d'un service qui regroupe les amis, la *gang*, mais dans un contexte de qualité du projet éducatif et avec un ratio raisonnable.

Le matin les jeunes sont laissés seuls plus volontiers tandis que le midi un encadrement «de qualité» est souhaité; le soir les parents sont partagés entre laisser l'enfant seul à la maison et la surveillance, et ce de façon décroissante de 9 jusqu'à 12 ans.

SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGIONALES

SECTION 09 — CÔTE-NORD

Dans la région de Baie-Comeau, les familles sont jeunes et habituées à être transférées d'une région du Québec à l'autre, donc, sauf quelques exceptions, le réseau naturel de soutien à la garde se crée à partir d'autres ressources que la famille. Des parents vont même jusqu'à acheter une maison en fonction de l'accès à un service de garde en milieu scolaire. Les particularités de l'organisation du travail, quarts de travail ou à des jours de travail interrompus exigent de la souplesse relativement à la fréquence d'utilisation de services, un des deux parents pouvant être souvent disponible pour garder. Cette souplesse souhaitable s'étend aussi au type d'encadrement des 9 à 12 ans dans une dynamique différente du contexte école.

Les références à la garde à l'école renvoient toutes au service de garde en milieu scolaire, la surveillance des dîneurs étant ignorée ou confondue, la garde à l'école pouvant souvent n'être accessible que le midi. Les parents de cette région ne connaissent pas les modalités de subventions selon le taux de fréquentation, et le fait qu'ils mentionnent la difficulté à obtenir des reçus confirme leurs propos quant à la transparence de la gestion des services de garde en milieu scolaire. Les échecs ou les difficultés entraînent d'ailleurs le désengagement des parents pour ce qui est d'affirmer leurs droits. Un seul service de garde en milieu scolaire offre la garde le matin, le midi et le soir. Les autres périodes de garde où il y a un besoin font que les parents doivent constamment réorganiser l'encadrement de leurs jeunes. Ils questionnent aussi la volonté des responsables de service de garde en milieu scolaire d'être proactifs en ce sens. La pauvre communication entre les divers partenaires est paralysante.

Le recours à des gardiennes privées semble plus satisfaisant. Mais les enfants sont quant même souvent laissés seuls, surtout à partir de la 5e année et ils le sont majoritairement en 6e, à la demande expresse des jeunes et pour satisfaire leur besoin d'acquisition d'autonomie, laquelle est encouragée par leurs parents. Ce phénomène peut expliquer le nombre élevé de 9 à 12 ans qui se regroupent très tôt dans la cour d'école, après avoir dîné à la maison. Les parents pensent que leurs enfants se sentent seuls à un âge où le clan d'amis est important. Par contre, les parents estiment aussi que la garde le

midi est très importante. Mais, présents ou non, ils se fient à la sécurité qu'offre l'école, ce qui, dans les faits, n'est pas le cas à tous les moments de la journée.

Ils présentent aussi un élément de réflexion sur la perception du premier et du deuxième cycle du primaire : *«Déjà, en partant, dans les écoles, ils font deux cycles, premier cycle: 1re, 2e, 3e et quand ils tombent en 4e, ils disent moi je suis rendu au deuxième cycle, plus vieux. Ça fait déjà une démarcation donc ça prendrait comme deux garderies (services de garde en milieu scolaire».*

Les parents d'enfants de 9 à 12 ans se questionnent sur le suivi des 6 à 12 ans par rapport à celui des enfants de 0 à 5 ans dont les parents, eux, voient leurs besoins reconnus. Pourtant, les besoins des parents d'enfants de 9 à 12 ans sont aussi présents que ceux d'enfants de 0 à 5 ans : besoins de garde à l'année et aux congés, aux jours pédagogiques et durant la semaine de relâche. D'ailleurs, les parents utilisateurs de services à la petite enfance, garderies ou agences, mentionnent plus souvent ce paradoxe que les autres parents n'y ayant jamais eu recours comme quoi : *«Quand t'as pas reçu quelque chose tu sais pas ce qui te manque».*

INFORMATION ET DISTRIBUTION

Direction du Bas Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine **418-722-3600**
376, de la Cathédrale, rez-de-chaussée, Rimouski, G5L 5K9

Direction du Saguenay/Lac-Saint-Jean **418-695-7982**
3750, boul. du Royaume, deuxième étage, Jonquière, G7X 7X6

Direction de Québec/Chaudière/Appalaches **418-643-7934**
1020, route de l'Église, troisième étage, Sainte-Foy, G1V 3V9

Direction de la Mauricie/Bois-Francs **819-371-6711**
100, rue Laviolette, deuxième étage, Trois-Rivières, G9A 5S9

Direction de l'Estrie **514-430-3611**
200, rue Belvédère nord, troisième égage, Sherbrooke, J1H 4A9

Direction Laval/Laurentides/Lanaudière **514-430-3611**
300, rue Sicard, deuxième étage, Sainte-Thérèse, J7E 3X5

Direction De la Montérégie **514-928-7438**
201, place Charles-Lemoyne, sixième étage, Longueuil, J4K 2T5

Direction de l'Île de Montréal **514-873-4630**
600, rue Fullum, sixième étage, Montréal, H2K 4L1

Direction de l'Outaouais **819-864-2050**
170, rue Hôtel de Ville, quatrième étage, Hull, J8X 4C2

Direction de l'Abitibi/Témiscamingue **819-797-1766**
180, boul. Rideau, deuxième étage, Rouyn-Noranda, J9X 1N9

Direction de la Côte-Nord (Baie-Comeau) **418-589-5748**
625, boul. Laflèche, rez-de-chaussée, Baie-Comeau, G5C 1C5

Direction de la Côte-Nord (Sept-Îles) **418-968-6420**
106, Napoléon, deuxième étage, Sept-Îles, G4R 3L7

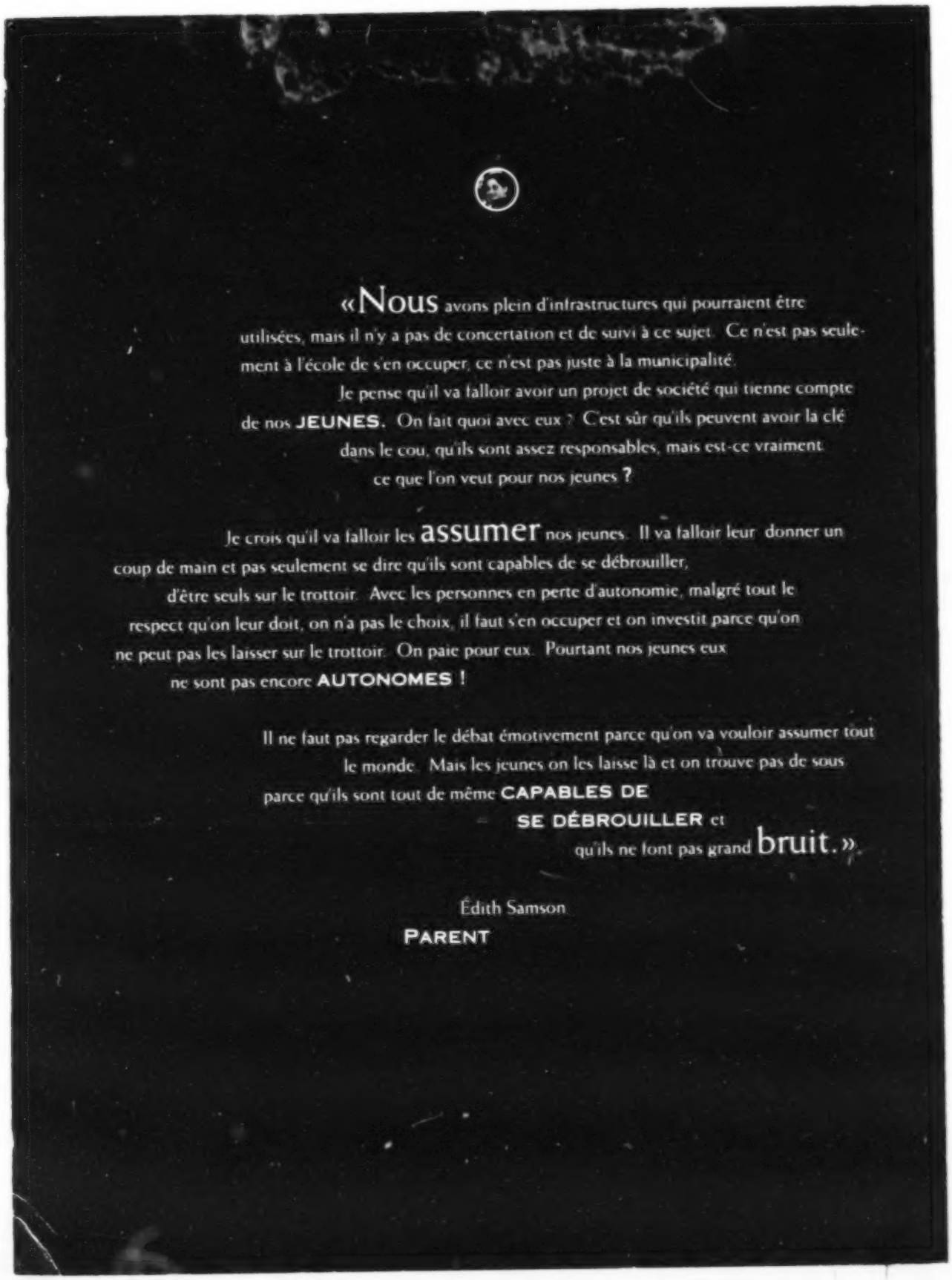

«Nous avons plein d'infrastructures qui pourraient être utilisées, mais il n'y a pas de concertation et de suivi à ce sujet. Ce n'est pas seulement à l'école de s'en occuper, ce n'est pas juste à la municipalité.

Je pense qu'il va falloir avoir un projet de société qui tienne compte de nos **JEUNES.** On fait quoi avec eux ? C'est sûr qu'ils peuvent avoir la clé dans le cou, qu'ils sont assez responsables, mais est-ce vraiment ce que l'on veut pour nos jeunes ?

Je crois qu'il va falloir les **assumer** nos jeunes. Il va falloir leur donner un coup de main et pas seulement se dire qu'ils sont capables de se débrouiller, d'être seuls sur le trottoir. Avec les personnes en perte d'autonomie, malgré tout le respect qu'on leur doit, on n'a pas le choix, il faut s'en occuper et on investit parce qu'on ne peut pas les laisser sur le trottoir. On paie pour eux. Pourtant nos jeunes eux ne sont pas encore **AUTONOMES** !

Il ne faut pas regarder le débat émotivement parce qu'on va vouloir assumer tout le monde. Mais les jeunes on les laisse là et on trouve pas de sous parce qu'ils sont tout de même **CAPABLES DE SE DÉBROUILLER** et qu'ils ne font pas grand **bruit.**»

Édith Samson
PARENT